



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 30 janvier 2013

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 30 janvier 2013, à 19 h, au 11 du chemin de Blue Sea à Gracefield.

Sont présents à cette assemblée Mmes Madeleine Aumond, Denise Miron Marion, Diane Nault, Janique Lachapelle et Chantal Tremblay et MM. Charles Langevin, Bernard Caron, Damien Lafrenière, Jacques Masseau et Jacques Pilon, tous commissaires et formant quorum, de même que M. Bruno Nicolas, commissaire représentant les parents (primaire) et Mme Chantal Lamarche, commissaire représentant les parents (secondaire)

Absence motivée : Mmes Annette Dumouchel, Guylaine Marcil et Marise Veilleux et MM. Daniel Moreau et Éric Éthier

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain,	directeur général
M. Stéphane Rondeau,	directeur du service des ressources éducatives et de l'organisation scolaire
M. André J. Roy,	directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Richard Leblanc,	directeur du service des ressources technologiques et du transport scolaire
Mme Manon Riel,	directrice du service des ressources financières
M. Charles Pétrin,	coordonnateur du service des ressources matérielles
M. Charles Millar,	coordonnateur du service de l'information et des communications

La présidente Mme Diane Nault ouvre l'assemblée et signale qu'avant la rencontre, les commissaires ont discuté en plénier du dossier de l'évolution des commissions scolaires.

RÉSOLUTION 2013-CC-001

Pause

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Chantal Lamarche de faire une pause de quelques minutes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 30 janvier 2013

RÉSOLUTION 2013-CC-002 **Fin de la pause**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Damien Lafrenière de terminer la pause.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2013-CC-003 **Ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Bernard Caron que l'ordre du jour soit adopté.

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Ouverture de la séance
- 1- Ordre du jour
- 2- a) Lecture et adoption du procès-verbal du CC-2012-11-28
- b) Suivis
- 3- Parole au public
- 5- Correspondance
- 6- Huis-clos
- 7- Ordre du mérite scolaire
- 8- Terrain synthétique
- 9- Nomination temporaire d'une direction adjointe à l'établissement Cœur-de-la-Gatineau
- 10- Persévérance scolaire 2013-2014 et 2014-2015
- 11- Tournoi de de golf hivernal 2013, MFVG, 20 février 2013 : 2 billets
- 12- Ski pour ta santé - Fondation du CSSSVG, 8 mars 2013 : 2 billets
- 13- Évolution des commissions scolaires
- 14- Rapport d'informations de la présidente
- 15- Rapport d'informations du directeur général
- 16- Dépôt des procès-verbaux :
 - a) Comité consultatif de gestion, 13 novembre 2012
 - b) Comité environnemental, 9 octobre 2012
 - c) Comité de parent, 22 octobre 2012

B) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- Programme d'aide aux employés - renouvellement de contrat
- 2- Fête-O-Bois
- 3- Rapport personnalisé sur l'absentéisme

C) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE
jeunes, adultes, formation professionnelle

- 1- Calendrier scolaire 2013-2014 :
 - o Échéancier de consultation
 - o Calendrier 2013-2014 (recto-verso)
 - o Principes et annexe 1
- 2- Clientèle prévisionnelle – document reçu MELS, 7 janvier
- 3- Résultats d'étape – document produit par M. Leblanc
- 4- Prix d'excellence FCSQ (2 projets)



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 janvier 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-003) suite

- 5- JPS (lancement, etc.)
- 6- Avis publics – période d'inscription

D) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Révision de la politique sur le transport scolaire

E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

- 1- Registre des chèques
- 2- Changement de signataire, Gracefield
- 3- Appel d'offres public, vérificateur externe

F) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

- 1- Rapport 2012-2013 du VGQ - qualité de l'air - écoles primaires
- 2- Plan et mesures d'urgence

G) AUTRES

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2A) RÉSOLUTION 2013-CC-004

**Dispense de lecture et adoption du
procès-verbal de l'assemblée du
conseil des commissaires du 28
novembre 2012**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du mercredi 28 novembre 2012 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

La présidente Mme Diane Nault fait des suivis sur certains points :

- page 039, point A-6 (entente syndicale) – M. Roy signale que l'entente a été signée pour un montant de 7 000 \$;
- page 048, point G-2 (club des petits déjeuners) – M. Pétrin note qu'il n'y a pas de coupures envisagées, mais que certains changements sont à prévoir, notamment au niveau de la charge d'entretien d'appareils remplacés.

La commissaire Mme Madeleine Aumond donne aussi quelques précisions au sujet de l'avancement du projet Recyclone. Une activité de financement tenue au Maxi a permis de récolter la somme de 3 800 \$.

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 janvier 2013



Numéro de résolution
ou annotation

A-3 Parole au public

M. Guy Croteau, vice-président du SPEHR, souhaite qu'une table soit mise à la disposition du public lors des prochaines séances.

A-4 Pas de point.

A-5 Correspondance

Pas de questions sur la correspondance.

A-6 RÉSOLUTION 2013-CC-005 Huis-clos

IL EST PROPOSÉ par la présidente Mme Diane Nault de discuter de certains points en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2013-CC-006 Levée du huis-clos

IL EST PROPOSÉ par la présidente Mme Diane Nault de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La présidente Mme Diane Nault attire l'attention des commissaires sur une pièce de correspondance, la lettre 12, écrite par Maxime Masseau, un ancien élève de l'ESSC (et fils du commissaire M. Jacques Masseau).

A-7 RESOLUTION 2013-CC-007 Ordre du mérite scolaire

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Bernard Caron de nommer la personne suivante à l'Ordre du mérite scolaire (médaille de bronze) :

La commissaire madame Marise Veilleux

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

L'activité aura lieu le vendredi 24 mai, à la Table des Trois-Vallées, à Gatineau (secteur Buckingham).

A-8 Terrain synthétique

M. Sylvain présente la lettre et explique que Développement économique Canada a dû refuser notre demande de subvention à cause d'un trop grand nombre de requêtes à travers le pays. Le ministère a donc décidé de favoriser les communautés de moins de 1 000 habitants. On envisage la possibilité de relancer la démarche. M. Sylvain mentionne que le groupe de partenaires impliqués dans ce projet doit se réunir.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 janvier 2013

A-9 RESOLUTION 2013-CC-008

**Direction adjointe à l'établissement
Cœur-de-la-Gatineau**

CONSIDÉRANT les besoins de l'établissement Cœur-de-la-Gatineau pour la supervision et les suivis dans l'ensemble de ses écoles;

CONSIDÉRANT les résultats des travaux du comité de sélection;

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des cadres;

CONSIDÉRANT les éléments reliés à la nomination de Mme Josée Brisebois à la direction de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Chantal Tremblay de nommer Mme Vicky Veilleux comme direction adjointe de l'établissement Cœur-de-la-Gatineau, en remplacement de Mme Josée Brisebois, avec une entrée en poste ayant eu lieu le 7 janvier 2013, en regard de l'article 42 de la délégation de pouvoir, et un maintien jusqu'au retour de la détentrice du poste (Mme France Lagarde), d'un retour de Mme Brisebois, ou jusqu'à ce qu'un changement soit apporté à l'organigramme administratif.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-10 RESOLUTION 2013-CC-009

**Persévérance scolaire 2013-2014 et
2014-2015**

CONSIDÉRANT les besoins de la clientèle de la commission scolaire au niveau de la persévérance scolaire;

CONSIDÉRANT les contributions régionales dans divers projets pour notre commission scolaire, pour un montant de 151 000 \$ pour les deux premiers appels de projets en persévérance scolaire;

CONSIDÉRANT que le troisième appel de projets apportera d'autres sommes du régional pour la persévérance scolaire;

CONSIDÉRANT que l'implication financière des commissions scolaires produit un effet de levier important impliquant d'autres organismes en Outaouais;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais s'implique, pour l'année scolaire 2013-2014, à la même hauteur que cette année, soit un montant de 25 000 \$, et que, pour l'année scolaire 2014-2015, nous prévoyons le même investissement si le projet régional de persévérance scolaire se poursuit de façon similaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-11 Tournoi de de golf hivernal 2013, MFVG, 20 février 2013 : 2 billets

M. Sylvain peut y aller, mais pas la présidente Mme Diane Nault. Le commissaire M. Bernard Caron prendra le deuxième billet.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 30 janvier 2013

A-12 Ski pour ta santé - Fondation du CSSSVG, 8 mars 2013 : 2 billets

Deux billets sont disponibles. Le commissaire M. Damien Lafrenière en prend un, tout comme la commissaire Mme Madeleine Aumond.

A-13 Évolution des commissions scolaires

M. Sylvain note qu'il y avait une certaine incertitude à l'interne, au niveau du personnel, dans ce dossier, et qu'une réunion d'information tenue au centre administratif lundi dernier a permis de bien informer le personnel. Des précisions ont aussi été données lors de la dernière rencontre du comité consultatif de gestion.

A-14 Rapport d'informations de la présidente

La présidente Mme Diane Nault note que l'activité prévue le 23 janvier a été reportée au 30 janvier. Des remarques ont été formulées concernant la participation des commissaires aux rencontres de travail. Elle demande aux commissaires qui prévoient ne pas être présents d'appeler avant la tenue de la rencontre.

Le commissaire M. Charles Langevin propose que les adresses courriel personnelles des commissaires soient aussi utilisées pour les envois. Ceux qui le souhaitent pourront faire ajouter leur adresse personnelle au groupe d'envois en contactant M. Millar après la présente rencontre. Par ailleurs, M. Leblanc va vérifier s'il est possible de faire en sorte que les messages envoyés aux adresses courriel 'CSHBO' aboutissent aussi, automatiquement, aux adresses personnelles des commissaires.

A-15 Rapport d'informations du directeur général

M. Sylvain aborde trois points.

Le poste de direction du service des ressources humaines et de secrétaire général a été ouvert à l'interne, jusqu'au 5 février.

Un concours lié aux saines habitudes de vie sera lancé prochainement sur notre territoire. Une conférence de presse aura lieu le 19 février pour ce concours destiné au personnel de la CSHBO, du CSSSVG, du CSSSP et de Pontiac en forme.

A-21- Dépôt des procès-verbaux

- a) Comité consultatif de gestion, 13 novembre 2012
- b) Comité environnemental, 9 octobre 2012
- c) Comité de parent, 22 octobre 2012

Ces procès-verbaux sont déposés. M. Sylvain répond aux questions de la commissaire Mme Chantal Lamarche relativement au point 5400 du procès-verbal du CCG du 13 novembre.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 janvier 2013

B) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

**B-1 RESOLUTION 2013-CC-010 Renouvellement du contrat du
programme d'aide aux employés
(PAE) – groupe Renaud**

CONSIDÉRANT la date d'échéance du 31 décembre 2012 pour le contrat du programme d'aide aux employés (PAE);

CONSIDÉRANT la satisfaction du personnel;

CONSIDÉRANT le taux d'utilisation du programme;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Madeleine Aumond de mandater la présidente et le directeur général de signer le contrat du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2014 avec la compagnie *Le groupe Renaud*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-2 Fête-O-Bois

Les invitations ont été envoyées pour la fête du personnel qui, cette année, aura lieu le 14 mars, à la ferme Livamia, de Mansfield, sur le thème de Passe-partout.

B-3 Rapport personnalisé sur l'absentéisme

M. Roy dépose le document, pour l'information des commissaires. Il attire l'attention sur la page 8, notamment au niveau de l'indice de performance en santé et sécurité au travail.

C) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

C-1 Projet de calendrier scolaire

M. Rondeau présente les documents et fait une modification au niveau de la date de l'Action de grâce (14 octobre 2013).

RESOLUTION 2013-CC-011 **Calendrier scolaire 2013-2014**

CONSIDÉRANT le respect des prescriptions du régime pédagogique;

CONSIDÉRANT le cheminement réalisé à des fins de consultation sur le projet de calendrier scolaire;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Damien Lafrenière d'adopter le projet de calendrier scolaire 2013-2014, tel que déposé par la direction du service des ressources éducatives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 janvier 2013

C-2 Clientèle prévisionnelle – document reçu MELS 7 janvier

M. Rondeau présente le document et souligne que les prévisions ministérielles laissent voir des diminutions moins grandes de clientèle pour quelques années, suivies d'une certaine stabilité.

C-3 Résultats d'étape – document produit par M. Leblanc

M. Rondeau dépose et présente ce document produit par M. Leblanc.

C-4 Prix d'excellence FCSQ (2 projets)

M. Rondeau signale qu'au moins deux mises en candidature seront présentées, un pour le projet d'économie d'énergie et un pour l'Expo-Sciences régional. Il pourrait aussi y en avoir une troisième, dans le domaine culturel.

C-5 JPS (lancement, etc.)

La CSHBO sera l'hôte du lancement régional des Journées de la persévérance scolaire, le 8 février prochain, à la Cité étudiante. Une rencontre des directeurs généraux des commissions scolaires aura d'ailleurs lieu le même jour, à Maniwaki. D'autres activités auront lieu, dont une marche pour la persévérance le 15 février, à travers l'Outaouais, de 13 h 15 à 13 h 35.

C-6 Avis publics – période d'inscription

M. Rondeau explique que les avis publics vont paraître ces jours-ci pour l'inscription des élèves. Il ajoute que la Commission scolaire Western Quebec offre un cours d'immersion en français au printemps, dans le Pontiac, et que cela peut avoir un impact sur les clientèles de nos écoles dans ce secteur. Nous allons devoir promouvoir nos services auprès de la population.

(Les commissaires ne prennent pas de pause)

D) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

D-1 RESOLUTION 2013-CC-012 Révision de la politique sur le transport scolaire

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Madeleine Aumond de faire une révision des dispositions de la politique sur le transport scolaire, touchant notamment les suspensions de cours causées par les conditions climatiques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

E-1 RESOLUTION 2013-CC-013 Registre des chèques

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué le commissaire M. Bernard Caron;



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 30 janvier 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-013) suite

CONSIDÉRANT que les observations du commissaire vérificateur indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Bernard Caron que les registres de chèques de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais du 22 novembre, 6 décembre, 18 décembre 2012 et 8 janvier 2013 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-2 RESOLUTION 2013-CC-014

Changement de signataires des
effets bancaires - Gracefield

CONSIDÉRANT le changement de personnel;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Chantal Lamarche d'autoriser les changements des signataires des effets bancaires et que les personnes suivantes soient autorisées à signer les chèques et les effets bancaires pour leur établissement pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

Deux signatures sont obligatoires parmi les personnes autorisées.

ETABLISSEMENT	SIGNATAIRES
Cœur de la Gatineau, Gracefield	Michael Mercier Chantal Fortin Nadine Carpentier Manon Joly Vicky Veilleux - ajouter Josée Brisebois - retirer

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-3 Appel d'offres public, vérificateur externe

Mme Riel explique que le service ira en appel d'offres pour un contrat couvrant les trois prochaines années. L'ouverture des soumissions aura lieu le 19 février.

F) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

F-1 Rapport 2012-2013 du VGQ - qualité de l'air - écoles primaires

M. Pétrin présente le rapport et souligne les recommandations. Il ajoute qu'il va travailler sur une politique (ou peut-être une directive) sur la ventilation et sur un plan de gestion de la qualité de l'air. La commissaire Mme Chantal Tremblay note l'état de propreté de certaines écoles.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 30 janvier 2013

F-2 Plan et mesures d'urgence

Au niveau du dossier des tireurs actifs, M. Pétrin signale que les postes de la Sûreté du Québec de nos deux MRC ont fait une tournée des bâtiments et ont élaboré des documents avec tous les plans. Ces documents sont aussi disponibles dans les écoles. Il ajoute que tout le personnel enseignant a reçu une formation sur cette question et il répond aux questions des commissaires Mmes Chantal Lamarche et Chantal Tremblay et M. Damien Lafrenière.

Les commissaires demandent à M. Pétrin d'envisager la possibilité de modifier le PMU afin de mettre un terme à la pratique courant d'envoyer des élèves pour ouvrir les portes des écoles. D'autres commentaires sont aussi émis quant aux pratiques et mesures à envisager.

G- AUTRES

G-1 Questions des commissaires

Le commissaire M. Bernard Caron demande s'il est exact que la CSHBO envoie des gens à la CSD pour des tests psychométriques. M. Roy répond à sa question.

La commissaire Mme Chantal Lamarche mentionne que les dossiers culturels sont actuellement en révision budgétaire et demande si cela affecte notre projet de salle régionale de spectacle. M. Sylvain répond que ce n'est pas le cas.

Le commissaire M. Jacques Masseau souligne que le stationnement de l'école Poupore est souvent problématique, notamment lorsque passent les autobus scolaires. M. Leblanc va se pencher sur cette question.

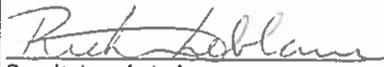
La présidente M.me Diane Nault rappelle qu'il faut désigner trois personnes pour le colloque de mai de la Fédération des commissions scolaires, soient deux délégués et un substitut. Elle va communiquer avec la commissaire Mme Annette Dumouchel pour voir si elle peut être déléguée. Le commissaire M. Jacques Masseau se propose comme substitut.

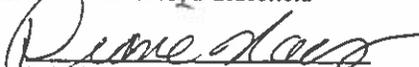
G-2 RÉSOLUTION 2013-CC-015 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 27 février 2013, à Gracefield


Secrétaire général


Présidente



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 27 février 2013

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 27 février 2013, à 19 h, au 11 du chemin de Blue Sea à Gracefield.

Sont présents à cette assemblée Mmes Madeleine Aumond, Guylaine Marcil, Diane Nault, Janique Lachapelle, Marise Veilleux et Chantal Tremblay et MM. Charles Langevin, Bernard Caron, Damien Lafrenière, Éric Éthier, Daniel Moreau et Jacques Pilon, tous commissaires et formant quorum, de même que M. Bruno Nicolas, commissaire représentant les parents (primaire) et Mme Chantal Lamarche, commissaire représentant les parents (secondaire)

Absence motivée : Mmes Annette Dumouchel et Denise Miron Marion et M. Jacques Masseur

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain,	directeur général
M. Stéphane Rondeau,	directeur du service des ressources éducatives et de l'organisation scolaire
M. André J. Roy,	directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Richard Leblanc,	directeur du service des ressources technologiques et du transport scolaire
Mme Manon Riel,	directrice du service des ressources financières
M. Charles Pétrin,	coordonnateur du service des ressources matérielles
M. Charles Millar,	coordonnateur du service de l'information et des communications

Note : cette rencontre s'est déroulée à distance pour certains participants et certaines participantes, c'est-à-dire que les commissaires Mmes Guylaine Marcil et M. Jacques Pilon se trouvaient à la salle des Hauts-Bois de l'école Sieur-de-Coulange (Mansfield).

La présidente Mme Diane Nault ouvre l'assemblée et signale qu'avant la rencontre, les commissaires ont discuté en plénier de divers dossiers, dont l'évolution des commissions scolaires et les élections scolaires.

RÉSOLUTION 2013-CC-016

Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Daniel Moreau que l'ordre du jour soit adopté.

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

1- Ordre du jour



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 27 février 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-016) suite

- 2- a) Lecture et adoption du procès-verbal du CC-2013-01-30
b) Suivis
- 3- Parole au public
- 4- Huis-clos
- 5- Correspondance
- 6- Souper de Pâques – Entraide de la Vallée de la Gatineau
- 7- Conseil d'administration du Cégep de l'Outaouais
- 8- Sondage de la Fédération des commissions scolaires du Québec
- 9- Cotation à la Fédération des commissions scolaires du Québec
- 10- Évolution de la commission scolaire
- 11- Terrain synthétique
- 12- Décret sur les élections scolaires du 2 novembre 2014
- 13- Chronologie sommaire pour la préparation des élections
- 14- Nombre de circonscriptions et démarche
- 15- Rapport d'informations de la présidente
- 16- Rapport d'informations du directeur général
- 17- Dépôt des procès-verbaux :
 - a) Comité consultatif de gestion, 15 janvier 2013
 - b) Comité environnemental, 22 janvier 2013
 - c) Comité de parent, 12 décembre 2012

B) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- Démissions
- 2- Fête-O-Bois

C) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE jeunes, adultes, formation professionnelle

- 1- Résolution délégation RSÉO
- 2- Entrez en SAINÉ
- 3- Semaine de la persévérance scolaire
- 4- Soyez de la chaîne

D) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Révision de la politique, règlements et procédures du transport scolaire
- 2- Transfert de contrat – transport scolaire

E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

- 1- Registre des chèques
- 2- Résolution vérificateur pour audit externe

F) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

- 1- Qualité de l'air
- 2- Cafétéria Gracefield
- 3- Responsable de l'observation des règles contractuelles



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 février 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-016) suite

G) AUTRES

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2A) RÉSOLUTION 2013-CC-017

**Dispense de lecture et adoption du
procès-verbal de l'assemblée du
conseil des commissaires du 30
janvier 2013**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Janique Lachapelle que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du mercredi 30 janvier 2013 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé, avec des modifications mineures aux pages 037 et 040.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

- La présidente Mme Diane Nault fait des suivis sur certains points :
- page 038, point A-7 (ordre du mérite scolaire) – la résolution a été envoyée;
 - page 039, point A-11 (tournoi) – la présidente remercie le commissaire M. Bernard Caron pour sa participation;
 - page 040, point A-14 (courriels), M. Leblanc a trouvé une manière de faire qui permet l'envoi simultané des messages aux adresses personnelles des commissaires;
 - page 044, point G-1 (stationnement près de Poupore) – M Leblanc a fait une vérification auprès de l'école et il reste à contacter la municipalité pour voir ce qui peut être fait.

A-3 Parole au public

Mme Chantal Latourelle, présidente du syndicat des employés de soutien, salue les commissaires. M. Guy Croteau, vice-président du SPEHR, est autorisé à assister à l'assemblée, même s'il ne se trouve pas à la salle des Hauts-Bois de Gracefield, emplacement officiel de la rencontre.

A-4 RÉSOLUTION 2013-CC-018 **Huis-clos**

IL EST PROPOSÉ par la présidente Mme Diane Nault de discuter de certains points en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2013-CC-019 **Levée du huis-clos**

IL EST PROPOSÉ par la présidente Mme Diane Nault de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 février 2013

Numéro de résolution
ou annotation

A-5 Correspondance

M. Pétrin répond aux questions de la commissaire Mme Chantal Tremblay, concernant la pièce de correspondance cc-6 (aide financière et économie d'énergie). M. Sylvain répond aux questions du commissaire M. Bernard Caron relativement à la pièce cc-2 (SNQ), tandis que Mme Riel fait de même pour la commissaire Mme Chantal Lamarche, au niveau de la pièce cc-5 (péréquation). La présidente Mme Diane Nault et M. Sylvain répondent aux questions du commissaire M. Damien Lafrenière quant à la pièce cc-7 (verglas).

A-6 Souper de Pâques – Entraide de la Vallée de la Gatineau

L'activité aura lieu le 28 mars, à l'ancienne église Christ-Roi. Les commissaires Mmes Marise Veilleux et Janique Lachapelle se partagent les deux billets.

A-7 RESOLUTION 2013-CC-020 Cégep de l'Outaouais

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Chantal Tremblay que le conseil des commissaires propose deux représentants pour siéger sur le conseil d'administration du Cégep de l'Outaouais, soient les personnes suivantes :

Mme Madeleine Aumond
M. Damien Lafrenière

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-8 Sondage de la Fédération des commissions scolaires du Québec

La présidente Mme Diane Nault et M. Sylvain ont reçu et rempli ce sondage.

A-9 Cotation à la Fédération des commissions scolaires du Québec

Le dossier des cotisations a été discuté lors du dernier conseil général de la FCSQ et il a été décidé d'imposer un gel à ce niveau.

A-10 RESOLUTION 2013-CC-021 Évolution de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

CONSIDÉRANT les nombreuses discussions et les enjeux reliés à une éventuelle fusion de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais ;

CONSIDÉRANT les informations reçues le 12 janvier 2013, lors des présentations de M. Michel Morin ;

CONSIDÉRANT la représentation politique, au niveau scolaire, dans une fusion de notre commission scolaire avec une autre qui aurait plus de 15 000 élèves ;

CONSIDÉRANT les impacts économiques régionaux d'un projet de fusion;

CONSIDÉRANT l'urgence de prendre position quant à un projet de fusion au regard des élections scolaires de novembre 2014;



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 27 février 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-021) suite

CONSIDÉRANT la possibilité d'une viabilité financière avec le projet des règles budgétaires pour les années 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Madeleine Aumond de fermer le dossier du projet d'étude d'une fusion et de conserver le statu quo avec l'actuel territoire de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-11 Terrain synthétique

M. Sylvain explique que le projet se poursuit et que deux partenaires locaux sont recherchés en vue de déposer une autre demande.

A-12 Décret sur les élections scolaires du 2 novembre 2014

La présidente Mme Diane Nault dépose le document pour l'information des commissaires.

A-13 Chronologie sommaire pour la préparation des élections

M. Sylvain présente le calendrier et les commissaires adoptent une résolution pour former un comité qui pilotera ce dossier, notamment au niveau de la division territoriale.

RESOLUTION 2013-CC-022 Formation d'un comité sur les élections scolaires

CONSIDÉRANT la tenue d'un scrutin scolaire en novembre 2014 ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Janique Lachapelle de former un comité pour piloter le dossier des élections scolaires, composé des personnes suivantes :

Représentant-e-s
Mme Diane Nault
Mme Madeleine Aumond
Mme Chantal Tremblay
Mme Denise Miron Marion
Mme Chantal Lamarche

Substitués
M. Daniel Moreau
M. Charles Langevin
M. Damien Lafrenière

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-14 RESOLUTION 2013-CC-023 Demande de circonscriptions supplémentaires

CONSIDÉRANT la nécessité de redessiner les circonscriptions électorales scolaires de la CSHBO en vue des élections scolaires de 2014 ;

CONSIDÉRANT les nouvelles dispositions de la *Loi sur les élections scolaires* et de la *Loi sur l'instruction publique* ;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 février 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-023) suite

CONSIDÉRANT la dimension particulièrement étendue de la commission scolaire, dont le territoire regroupe deux MRC (Vallée de la Gatineau et Pontiac) et s'étend sur 25 200 kilomètres carrés, soit un peu moins que la Belgique;

CONSIDÉRANT le grand nombre de municipalités locales présentes sur le territoire de la commission scolaire, soit trente-cinq (36 municipalités), plus deux (2) communautés autochtones;

CONSIDÉRANT l'isolement des municipalités sur le territoire de la commission scolaire, séparées par de grandes distances (jusqu'à 279 kilomètres entre Grand-Remous et Rapides-des-Joachims);

CONSIDÉRANT le nouveau rôle du commissaire, tel que défini par l'article 176.1, premier alinéa, de la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT que la résolution 2009-CC-203, adoptée le 25 novembre 2009, demandant l'octroi de quatre circonscriptions électorales scolaires supplémentaires, n'est plus valide et que le conseil des commissaires, s'il désire toujours des circonscriptions supplémentaires, doit adopter une nouvelle résolution à ce sujet;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 7.3 de la *Loi sur les élections scolaires*, les commissions scolaires peuvent, le cas échéant, actualiser leur demande de dérogation au nombre de circonscriptions électorales autorisées par la loi;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Madeleine Aumond que la CSHBO demande à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Mme Marie Malavoy, d'autoriser la création de quatre (4) circonscriptions électorales scolaires supplémentaires pour la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-15 Rapport d'informations de la présidente

La présidente Mme Diane Nault présente son rapport et souligne qu'un événement a été annulé.

A-16 Rapport d'informations du directeur général

M. Sylvain signale que le dossier de la nouvelle carte santé avance bien.

A-17- Dépôt des procès-verbaux

- a) Comité consultatif de gestion, 15 janvier 2013
- b) Comité environnemental, 22 janvier 2013
- c) Comité de parent, 12 décembre 2012

Ces procès-verbaux sont déposés. À la demande de la commissaire Mme Chantal Lamarche, certains points du premier compte-rendu sont expliqués par M. Stéphane Rondeau (5463), M. Sylvain (5464) et M. Roy (5496), tandis que M. Pétrin répond à une question du commissaire M. Charles Langevin quant au point 5455.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 février 2013

B) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

B-1 RESOLUTION 2013-CC-024 Démissions

CONSIDÉRANT le départ des personnes suivantes;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Daniel Moreau de prendre acte des démissions suivantes :

Sylvain Patry	préposée aux élèves handicapés
Luc Paradis	technicien informatique
Madeleine Bouchard	technicienne en travaux pratiques

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-2 Fête-O-Bois

M. Roy rappelle que l'activité aura lieu le 14 mars prochain, à la ferme Livamia (Mansfield). 87 personnes sont inscrites jusqu'à maintenant. La présidente Mme Diane Nault ne peut pas participer, mais d'autres commissaires seront présents, dont les commissaires Mmes Guylaine Marcil, Madeleine Aumond et Marise Veilleux, ainsi que, possiblement, les commissaires M. Charles Langevin et Mme Janique Lachapelle.

(Les commissaires ne prennent pas de pause)

C) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

C-1 RESOLUTION 2013-CC-025 Délégation au réseau du sport étudiant du Québec en Outaouais pour l'année 2013-2014

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Jacques Pilon que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais mandate M. René Allard à titre de délégué auprès du Réseau du sport étudiant du Québec en Outaouais. Le mandat de cette délégation sera essentiellement en rapport avec le programme d'activités que le Réseau du sport étudiant du Québec en Outaouais a soumis à notre attention. À cet effet, il est officiellement mandaté pour participer au processus de décision de ladite association et donne suite à la décision prise, conformément aux procédures établies dans notre commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-2 Entrez en SAINÉ

M. Rondeau présente le concours et souligne que 42 équipes sont présentement inscrites. Il est décidé de former une équipe composée des commissaires Mmes Madeleine Aumond, Marise Veilleux, Chantal Tremblay et MM. Charles Langevin et Bernard Caron.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 février 2013

(À 19 h 55, le commissaire M. Éric Éthier se retire de l'assemblée)

C-3 Semaine de la persévérance scolaire

M. Rondeau rappelle que le lancement régional a eu lieu dans la Vallée de la Gatineau, plus précisément à la Cité étudiante. Il remercie tous ceux et celles qui ont participé aux diverses activités.

C-4 RESOLUTION 2013-CC-026 Soyez de la chaîne

CONSIDÉRANT l'une des voies d'action de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, intitulée « Mobiliser les acteurs régionaux », dont le but est de mobiliser le milieu afin de prévenir l'échec scolaire dès l'entrée à l'école;

CONSIDÉRANT que le décrochage scolaire est un enjeu important pour nos jeunes, enjeu qui peut handicaper leur avenir;

CONSIDÉRANT que le décrochage scolaire a des répercussions sur l'ensemble de la communauté, tant actuellement que dans l'avenir;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Marise Veilleux que le conseil des commissaires mandate la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, à signer une demande de projet Soyez de la chaîne au Comité d'amélioration de la persévérance scolaire de l'Outaouais (CAPS Outaouais) pour la période 2013-2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

D-1 Révision de la politique, règlements et procédures du transport scolaire

M. Leblanc présente le calendrier de la révision.

D-2 RESOLUTION 2013-CC-027 Transfert de contrats de transport scolaire de Transport d'écoliers du Cœur de la Gatineau inc. à Transport A. Heafey inc.

CONSIDÉRANT la demande de monsieur Jacques Éthier pour le transfert possible des actions et/ou des biens de Transport d'écoliers du Cœur de la Gatineau à Transport A. Heafey inc.;

CONSIDÉRANT l'intérêt de Transport A. Heafey inc. d'acquérir toutes les actions et/ou bien de Transport d'écoliers du Cœur inc.;

CONSIDÉRANT la clause 44 du contrat type du transport scolaire;



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 27 février 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-027) suite

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Daniel Moreau d'autoriser le transfert des contrats scolaires du transporteur Transport d'écoliers du Cœur de la Gatineau à Transport A. Heafey inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

E-1 RESOLUTION 2013-CC-028 Registre des chèques

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué le commissaire Mme Chantal Tremblay;

CONSIDÉRANT que les observations de la commissaire vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Chantal Tremblay que les registres de chèques de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais du 23 janvier et 7 février 2013 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-2 RESOLUTION 2013-CC-029 Service d'un vérificateur pour audit externe des états financiers 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le mardi 19 février à 11 h 00;

CONSIDÉRANT les différentes propositions faites par les quatre (4) prestataires de service;

CONSIDÉRANT la recommandation de Manon Riel, directrice des ressources financières;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Bernard Caron d'accepter la plus basse soumission conforme de Deloitte au montant de 79 200 \$ (taxes exclues) pour une durée de trois (3) ans, renouvelable annuellement suite à une évaluation de la qualité de la prestation de services et résolu que la présidente Madame Diane Nault et le directeur général Monsieur Harold Sylvain sont autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS

NOM	MONTANT (taxes exclues)
Deloitte	79 200 \$
Raymond Chabot Grant Thornton	104 040 \$
Amyot Gélinas	109 500 \$
Piché & Lucroix CPA inc.	114 870 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 27 février 2013

F) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

F-1 Qualité de l'air

M. Pétrin explique qu'une firme spécialisée a inspecté l'école de Messines et suggéré des mesures.

F-2 Cafétéria Gracefield

M. Pétrin présente un document spécifiant le désir du concessionnaire de ne pas renouveler le contrat. Il souhaite régler le dossier avant la fin de l'année scolaire.

F-3 Responsable de l'observation des règles contractuelles

M. Pétrin explique qu'une personne doit être nommée responsable de l'observation des règles contractuelles. Mme Riel est désignée à ce titre.

G- AUTRES

G-1 Questions des commissaires

Le commissaire M. Charles Langevin demande où en est rendu le dossier de la salle régionale de spectacles. M. Pétrin signale qu'il a reçu le cahier de charges du premier appel d'offres et celui-ci sera lancé sous peu afin de trouver un chargé de projet.

La commissaire Mme Guylaine Marciel souligne qu'un souper-bénéfice aura lieu le 15 mars, au profit d'un voyage à Londres organisé à Sieur-de-Coulonge. Elle demande que la CSHBO achète des billets, au coût de 15 \$ pièce. Huit billets seront achetés par la commission scolaire et seront distribués auprès des commissaires du Pontiac et d'autres personnes.

La commissaire Mme Marise Veilleux rappelle que son portable a été victime d'un acte de piratage et elle félicite Mme Brouillard pour la rapidité de sa réaction. Le commissaire M. Bernard Caron fait de même.

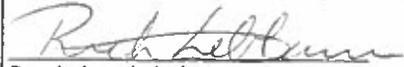
La présidente Mme Diane Nault signale qu'elle a parlé avec la commissaire Mme Annette Dumouchel et que celle-ci a accepté d'être déléguée au conseil général de la Fédération des commissions scolaires.

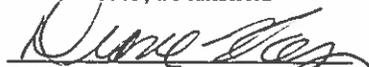
G-2 RÉSOLUTION 2013-CC-030 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 27 mars 2013, à Mansfield


Secrétaire général


Présidente



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 mars 2013

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 27 mars 2013, à 19 h, au 250 du chemin de la Chute à Mansfield.

Sont présents à cette assemblée Mmes Guylaine Marcil, Annette Dumouchel, Denise Miron Marion, Diane Nault, , Marise Veilleux et Chantal Tremblay et MM. Charles Langevin, Bernard Caron, Damien Lafrenière, Jacques Masseur, Éric Éthier et Jacques Pilon, tous commissaires et formant quorum, de même que M. Bruno Nicolas, commissaire représentant les parents (primaire) et Mme Chantal Lamarche, commissaire représentant les parents (secondaire)

Absence motivée : Mmes Madeleine Aumond et Janique Lachapelle et M. Daniel Moreau

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain,	directeur général
M. Stéphane Rondeau,	directeur du service des ressources éducatives et de l'organisation scolaire
M. André J. Roy,	directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Richard Leblanc,	directeur du service des ressources technologiques et du transport scolaire
Mme Manon Riel,	directrice du service des ressources financières
M. Charles Pétrin,	coordonnateur du service des ressources matérielles
M. Charles Millar,	coordonnateur du service de l'information et des communications

La présidente Mme Diane Nault ouvre l'assemblée et signale qu'avant la rencontre, les commissaires ont discuté en plénier de divers dossiers.

RÉSOLUTION 2013-CC-031 **Ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Éric Éthier que l'ordre du jour soit adopté.

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2- a) Lecture et adoption du procès-verbal du CC-2013-02-27
- b) Suivis
- 3- Parole au public



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 mars 2013

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2013-CC-031) suite

- 4- (Pas de point)
- 5- Correspondance
- 6- Huis clos
- 7- Représentant à l'assemblée générale de la GRICS du 30 mai 2013
- 8- Résolution pour la présidence des élections de novembre 2014
- 9- Reconnaissance ministérielle pour les attestations d'études professionnelles
- 10- *Loi sur les élections scolaires, projet no 24*
- 11- Gala de la Chambre de commerce et de l'industrie
- 12- Nomination au poste de direction du Service des ressources humaines et du secrétariat général
- 13- Début des démarches et consultations sur l'organigramme 2013-2014
- 14- Ordre du mérite scolaire le 24 mai 2013
- 15- Rapport d'informations de la présidente
- 16- Rapport d'informations du directeur général
- 17- Dépôt des procès-verbaux :
 - a) Comité environnemental, 12 février 2013
- 18- **Activité de financement Pie-XII**

B) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- Démissions
- 2- Indexation de la rémunération des commissaires
- 3- Calendrier de travail 2013-2014

**C) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE
jeunes, adultes, formation professionnelle**

- 1- Groupe de 4 ans
- 2- Prix de la Pomme d'Or du Gala de la PME dans la Vallée-de-la-Gatineau
- 3- Anglais intensif
- 4- Informations du service

D) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Révision de la politique, règlements et procédures du transport scolaire.
 - a) Calendrier de la révision de la politique du transport scolaire
 - b) Projet de la politique sur le transport scolaire
 - c) Projet de procédures de la politique sur le transport scolaire

E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

- 1- Registre des chèques
- 2- Échéancier de la planification budgétaire 2013-2014

F) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

- 1- Qualité de l'air
- 2- Maintien des bâtiments



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 27 mars 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-031) suite

G) AUTRES

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2A) RÉSOLUTION 2013-CC-032

**Dispense de lecture et adoption du
procès-verbal de l'assemblée du
conseil des commissaires du 27
février 2013**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Chantal Tremblay que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du mercredi 27 février et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé, avec des modifications mineures à la page 047.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

La présidente Mme Diane Nault fait des suivis sur certains points :

- page 047, point A-2-b (envoi des messages) – un suivi a été fait au niveau de l'envoi simultané des messages;
- page 048, point A-6 (souper de Pâques) – le dernier billet est attribué au conjoint de la commissaire Mme Marise Veilleux;
- page 048, point A-7 (Cégep), nous n'avons pas encore reçu de réponse;
- page 049, point A-14 (demande de circonscriptions supplémentaires) – aucune réponse de la part du ministère;
- page 051, point B-2 (Fête-O-Bois), la présidente Mme Diane Nault explique que l'activité s'est bien déroulée, elle remercie les commissaires qui se sont présentés et souhaite qu'une lettre de félicitations sera envoyée aux organisateurs.

A-3 Parole au public

M. Guy Croteau, vice-président du SPEHR, remercie le conseil de l'avoir autorisé à demeurer lors de la dernière rencontre, même s'il ne se trouvait pas au bon emplacement.

A-5 Correspondance

Pas de question sur la correspondance.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 mars 2013

A-6 RÉSOLUTION 2013-CC-033

Huis-clos

IL EST PROPOSÉ par la présidente Mme Diane Nault de discuter de certains points en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2013-CC-034

Levée du huis-clos

IL EST PROPOSÉ par la présidente Mme Diane Nault de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-7 RESOLUTION 2013-CC-035

**Délégué officiel à l'assemblée générale de
la société GRICS**

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais est membre de la Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires et que le contrat de participation stipule que la commission scolaire doit nommer un délégué officiel pour la représenter et agir en son nom.

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion que M. Harold Sylvain, en sa qualité de directeur général, soit et est par la présente nommé délégué officiel de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais à toute assemblée générale ou spéciale de la Société GRICS et y exerce tous les pouvoirs inhérents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-8 RESOLUTION 2013-CC-036

Élections scolaires

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Jacques Massé d'autoriser la direction générale à engager une personne pour agir à titre de président-e d'élection pour les élections scolaires de novembre 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-9 Reconnaissance ministérielle pour les attestations d'études professionnelles

M. Sylvain présente le document et souligne que les Attestations d'études professionnelles pourraient bientôt être reconnues par le ministère, telle que l'AEP en récréotourisme, offerte par la CSHBO depuis des années.

Le commissaire M. Éric Éthier souligne qu'un représentant du monde des pourvoiries songe à offrir une formation aux pompiers forestiers. Un suivi sera fait là-dessus.

A-10 Loi sur les élections scolaires, projet no 24

Le document est déposé.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 27 mars 2013

A-11 Gala de la Chambre de commerce et de l'industrie

La présidente Mme Diane Nault signale que le PERO a remporté un prix lors du Gala de la PME. M. Sylvain ajoute qu'il s'agit d'une belle marque de reconnaissance. Il précise que le PERO se trouve actuellement à la quatrième année du programme Laboratoires ruraux et que le prix pourrait avoir un impact sur l'offre de cours. Par ailleurs, M. Étienne Soutière a été nommé chargé de projet et plusieurs partenaires collaborent étroitement avec le PERO, dont le Centre local de développement, le Centre local d'emploi, etc. La présidente Mme Diane Nault souhaite qu'une lettre de félicitations soit envoyée au PERO.

A-12 RESOLUTION 2013-CC-037 **Poste de direction des ressources humaines et de secrétaire général**

CONSIDÉRANT que le poste en titre deviendra vacant le 1^{er} mai 2013 ;

CONSIDÉRANT l'impératif de pourvoir le poste pour le fonctionnement de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais ;

CONSIDÉRANT le résultat des démarches réalisées par le comité de sélection ;

CONSIDÉRANT les informations reçues par une firme d'évaluation spécialisée dans l'administration de tests psychométriques ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Diane Nault de nommer M. Richard Leblanc au poste de directeur des ressources humaines et de secrétaire général et de mandater le directeur général à exercer un suivi particulier au regard de certains éléments révélés lors des évaluations psychométriques. La nomination sera effective au 1^{er} mai 2013 et la personne nommée sera en probation pour une période habituelle d'une année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-13 Début des démarches et consultations sur l'organigramme 2013-2014

M. Sylvain doit commencer dès demain à préparer l'organigramme et il devra opérer certaines compressions en regard des réalités budgétaires actuelles. Il va envoyer un projet d'organigramme aux commissaires avant la prochaine rencontre du conseil.

A-14 Ordre du mérite scolaire le 24 mai 2013

Les commissaires qui désirent assister à l'activité doivent communiquer avec M. Millar. L'activité aura lieu à Gatineau, secteur Buckingham, aux locaux de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées. 85 personnes assisteront à la soirée. Certains commissaires confirment leur présence : M. Masseau (2 places), Mme Miron Marion (2), Mme Marcil (2), Mme Tremblay (1), M. Caron (1), Mme Veilleux (2) et Mme Nault (2), plus M. Sylvain (2). Ces noms, ainsi que ceux qui s'ajouteront par la suite, seront communiqués à M. Yvon Landry



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 27 mars 2013

A-15 Rapport d'informations de la présidente

La présidente Mme Diane Nault présente son rapport et signale que la Conférence régionale des élus devra encaisser une coupure de 25 % des montants consacrés à la persévérance scolaire, à cause des compressions budgétaires.

A-16 Rapport d'informations du directeur général

M. Sylvain souligne que le programme collégial en sciences humaines qui était offert à Maniwaki ne pourra revenir l'an prochain à cause du trop faible nombre d'inscriptions (deux seulement).

A-17- Dépôt des procès-verbaux

a) Comité environnemental, 12 février 2013

Dépôt.

18- Activité de financement Pie-XII

La compagnie Branchaud organise une activité de financement pour aider l'école Pie-XII, de Maniwaki, dans un projet de cour d'école. Les billets sont en vente pour un souper qui aura lieu à la Cité étudiante. Les commissaires en réservent cinq, soit un pour Mme Tremblay et deux pour Mme Veilleux, ainsi que deux pour M. Sylvain.

B) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

B-1 RESOLUTION 2013-CC-038 Démissions

CONSIDERANT le départ des personnes suivantes;

IL EST PROPOSE par le commissaire M. Bernard Caron de prendre acte des démissions des personnes :

Noms	Fonction
Mario Lyrette	Conseiller en gestion du personnel
Michel Branchaud	Enseignant
Madeleine Lefebvre	Direction adjointe

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-2 Indexation de la rémunération des commissaires

M. Roy signale que l'indexation sera de 1,5 % au 1^{er} juillet 2013.

B-3 RESOLUTION 2013-CC-039 Calendrier de travail et jours chômés et payés 2013-2014 (cadre, PPE et soutien)

CONSIDERANT nos obligations quant à l'adoption du calendrier de travail et des jours chômés et payés du personnel de soutien, professionnel et cadre;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 mars 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-039) suite

CONSIDÉRANT les consultations faites auprès des syndicats et associations;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion d'accepter le calendrier des jours chômés et payés 2013-2014, tel que présenté par le directeur du service des ressources humaines. Ce calendrier prévoit 20 jours chômés et payés répartis comme suit :

- 1 juillet 2013
- 2 septembre 2013
- 14 octobre 2013
- 23 décembre 2013 au 3 janvier 2014
- 5,6 et 7 mars 2014
- 18 avril et 21 avril 2014
- 19 mai 2014
- 24 juin 2014

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(Les commissaires prennent une pause de 20 h 30 à 20 h 40.)

C) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

C-1 Groupe de 4 ans

M. Rondeau rappelle que le ministère a fait des annonces dans ce dossier et qu'une classe de maternelle 4 ans serait reconnue par commission scolaire.

Il souligne que cette mesure ne remplace pas les initiatives déjà en place (programme Passe-Partout, groupes à demi-temps, groupes jumelés aux 5 ans) à la commission scolaire et vient plutôt bonifier l'offre existante.

M. Sylvain précise que la classe sera probablement créée dans le secteur Pontiac, étant donné que les besoins socio-économiques y sont plus grands.

C-2 Prix de la Pomme d'Or du Gala de la PME dans la Vallée-de-la-Gatineau

M. Rondeau mentionne que le prix a été accordé au Carrefour jeunesse emploi de la Vallée de la Gatineau.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 27 mars 2013

C-3 Anglais intensif

Le MELS a annoncé qu'il sursoit à l'obligation d'implanter ce programme dans toutes les commissions scolaires, sur un horizon de 5 ans. Cela n'empêche cependant pas qu'un établissement puisse avoir la possibilité de se donner un programme particulier dans ce domaine.

La présidente Mme Diane Nault ajoute que le sujet a été discuté lors de la dernière rencontre du conseil général de la Fédération des commissions scolaires et précise que ces programmes particuliers fonctionnent très bien dans certaines commissions scolaires, notamment au lac St-Jean. D'autres commissions scolaires veulent s'engager dans cette voie sur une base volontaire. Le commissaire M. Damien Lafrenière encourage la CSHBO à aller dans ce sens.

C-4 Informations du service

La semaine dernière, à Campbell's Bay, a eu lieu une exposition des services offerts par l'école. M. Rondeau félicite toute l'équipe de Pontiac Primaire qui a réalisé ce projet et qui a fait une démonstration éloquentes de tous les services éducatifs disponibles dans le Pontiac. Cette initiative sera répétée dans d'autres établissements.

D) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

D-1 Révision de la politique, règlements et procédures du transport scolaire.

- a) Calendrier de la révision de la politique du transport scolaire
- b) Projet de la politique sur le transport scolaire
- c) Projet de procédures de la politique sur le transport scolaire

M. Leblanc présente le calendrier et dépose le projet de politique et le projet de procédure pour fins de consultation.

E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

E-1 RESOLUTION 2013-CC-040 **Registre des chèques**

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué la commissaire Mme Marise Veilleux;

CONSIDÉRANT que les observations de la commissaire vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Marise Veilleux que les registres de chèques de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais du 21 février et 1^{er} mars 2013 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 mars 2013

E-2 Échéancier de la planification budgétaire 2013-2014

Mme Riel dépose et présente le document.

F) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

F-1 Qualité de l'air

M. Pétrin explique que, le 20 février, une firme a été mandatée pour faire l'analyse de la qualité de l'air à l'école de Messines, notamment au local d'éducation physique. Un devis a été reçu le 13 mars; un appel d'offres a été lancé pour identifier une firme qui s'est chargée du nettoyage du matériel d'éducation physique le 23 mars.

F-2 Maintien des bâtiments

M. Pétrin rappelle que la liste des projets à réaliser cette année a été adoptée par le conseil des commissaires en juin dernier. Nous n'avons cependant pas encore reçu l'autorisation ministérielle nécessaire pour aller de l'avant et lancer les appels d'offres. Certains travaux pourraient être retardés, voire reportés.

Les commissaires demandent qu'une lettre soit envoyée à la ministre pour demander un octroi rapide de cette autorisation, avec copie conforme à la Fédération des commissions scolaires. Le texte de la résolution sera d'abord envoyé par courriel aux commissaires pour autorisation, avant de faire l'envoi.

G- AUTRES

G-1 Questions des commissaires

Il n'y a pas de questions.

La présidente Mme Diane Nault montre un exemple des napperons réalisés spécialement à l'occasion de la Fête-O-Bois.

G-2 RÉSOLUTION 2013-CC-041 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la présidente Mme Diane Nault que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 mars 2013

Numéro de résolution
ou annotation

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 24 avril 2013, à Mansfield


Secrétaire général


Présidente



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 24 avril 2013

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 24 avril 2013, à 19 h, au 250 du chemin de la Chute à Mansfield.

Sont présents à cette assemblée Mmes Guylaine Marcil, Janique Lachapelle Annette Dumouchel, Denise Miron Marion, Diane Nault, Madeleine Aumond, Marise Veilleux et Chantal Tremblay et MM. Charles Langevin, Damien Lafrenière, Jacques Masseau, et Jacques Pilon, tous commissaires et formant quorum, de même que M. Bruno Nicolas, commissaire représentant les parents (primaire) et Mme Chantal Lamarche, commissaire représentant les parents (secondaire)

Absence motivée : MM. Daniel Moreau, Bernard Caron, Éric Éthier

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain,	directeur général
M. Stéphane Rondeau,	directeur du service des ressources éducatives et de l'organisation scolaire
M. André J. Roy,	directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Richard Leblanc,	directeur du service des ressources technologiques et du transport scolaire
Mme Manon Riel,	directrice du service des ressources financières
M. Charles Pétrin,	coordonnateur du service des ressources matérielles
M. Charles Millar,	coordonnateur du service de l'information et des communications

La présidente Mme Diane Nault ouvre l'assemblée et signale qu'avant la rencontre, les commissaires ont discuté en plénier de divers dossiers.

RÉSOLUTION 2013-CC-042

Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Annette Dumouchel que l'ordre du jour soit adopté.

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2- a) Lecture et adoption du procès-verbal du CC-2013-03-27
- b) Suivis
- 3- Parole au public



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 24 avril 2013

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2013-CC-042) suite

- 4- Correspondance
- 5- Huis clos
- 6- Mise à jour du plan stratégique 2012-2014
 - Contexte
 - Résolution
- 7- Organigrammes 2012-2014
 - a) Organigramme de la commission scolaire
 - b) Organigramme des gestionnaires d'établissements
 - c) Organigramme des gestionnaires du centre administratif
- 8- Comité de sélection pour une direction d'établissement
- 9- Tournoi de golf de la Chambre de commerce et d'industrie de Maniwaki, le 7 août 2013
- 10- Rapport d'informations de la présidente
- 11- Rapport d'informations du directeur général
- 12- Dépôt des procès-verbaux :
 - a) Comité consultatif de gestion, 19 mars 2013
 - b) Comité de parents, 5 février 2013
- 13- Tournoi de golf à Mansfield

B) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- Rapport personnalisé sur l'absentéisme
- 2- M. Jean-Marie D'Amours
- 3- Démission
- 4- Municipalité de Mansfield - trottoir
- 5- Modification de l'article 169 (2) - *Loi sur l'instruction publique*
- 6- Date et lieu des rencontres du conseil des commissaires
- 7- Plan triennal
- 8- Actes d'établissements 2013-2014
- 9- Demande de révision
- 10- Entente avec un employé

**C) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE
jeunes, adultes, formation professionnelle**

- 1- Fluctuation de clientèle 13-14
- 2- Plan de lutte à l'intimidation et la violence
- 3- Convention de partenariat 2012-2014 (dépôt sur place)
- 4- 4 ans
- 5- Infos verbales du service des ressources éducatives

D) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Cheminement de la révision de la politique, règlements et procédures du transport scolaire
- 2- Taux de réussite des élèves selon le bulletin scolaire

E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

- 1- Registre des chèques
- 2- Échéancier de la planification budgétaire 2013-2014



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 24 avril 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-042) suite

F) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

- 1- Entretien des espaces verts (gazon)
- 2- Servitude - Bouchette
- 3- Cafétéria - Gracefield
- 4- Suivi - Maison de la culture de la Vallée-de-la-Gatineau

G) AUTRES

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2A) RÉSOLUTION 2013-CC-043

**Dispense de lecture et adoption du
procès-verbal de l'assemblée du
conseil des commissaires du 27 mars
2013**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Damien Lafrenière que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du mercredi 27 mars et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

- La présidente Mme Diane Nault fait des suivis sur certains points :
- page 057, point A-2-b (circonscriptions) – nous attendons une réponse du ministère d'ici la fin de la semaine;
 - page 058, point A-9 (AEP) – le ministère financera dorénavant les attestations d'études professionnelles, mais à travers le service régional;
 - page 058, point A-9 (pompiers forestiers), aucun cours de ce genre n'existe et une démarche va se poursuivre en ce sens, à long terme;
 - page 060, point A-18 (pie-XII) – le commissaire M. Charles Langevin considère que l'activité a été très agréable, tout comme la commissaire Mme Marise Veilleux.

A-3 Parole au public

M. Denis Rossignol, directeur de l'école Sieur-de-Coulonge et représentant régional de l'Association des directions d'établissement, offre ses commentaires sur les organigrammes qui seront adoptés au cours de la soirée. Il souligne la charge de travail croissante et la diminution des services administratifs et affirme craindre qu'un plus grand nombre de tâches administratives reviennent aux établissements, alors que les directions d'établissements sont déjà accaparées par de telles obligations.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 24 avril 2013

M. Éric Blanchette, délégué local de l'Association des cadres scolaires du Québec, commente lui aussi les organigrammes et fait part de la position prise par ses membres. Il dit que l'association s'oppose à la reclassification à la baisse du poste de M. Charles Millar et que divers recours possibles sont étudiés.

M. Guy Croteau, vice-président du Syndicat du personnel de l'enseignement des Hautes-Rivières, attire l'attention sur la page-couverture de l'édition d'aujourd'hui du journal LeDroit et affirme que son association lance une consultation sur la profession enseignante et la nécessité de la revaloriser. M. Sylvain ajoute qu'il existe un chantier similaire en cours à la Table Éducation Outaouais.

A-4 Correspondance

Pas de question sur la correspondance.

A-5 RÉSOLUTION 2013-CC-044 Huis-clos

IL EST PROPOSÉ par la présidente Mme Diane Nault de discuter de certains points en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2013-CC-045 Levée du huis-clos

IL EST PROPOSÉ par la présidente Mme Diane Nault de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-6 RESOLUTION 2013-CC-046 Plan stratégique 2012-2014

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Guylaine Marcil d'adopter le plan stratégique 2012-2014 de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, en continuité avec le plan stratégique 2007-2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-7 Organigrammes 2013-2014

**a) RESOLUTION 2013-CC-047 Structure administrative 2013-2014 :
organigramme de la commission scolaire**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Chantal Tremblay d'adopter l'organigramme de la commission scolaire pour l'année scolaire 2013-2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**b) RESOLUTION 2013-CC-048 Structure administrative 2013-2014 :
gestionnaires d'établissements**

CONSIDÉRANT les orientations du plan stratégique de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 24 avril 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-048) suite

CONSIDÉRANT les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires;

CONSIDÉRANT la diminution du nombre d'élèves depuis au moins cinq ans;

CONSIDÉRANT la consultation menée auprès des différentes instances ;

CONSIDÉRANT les compressions budgétaires;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général, M. Harold Sylvain;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion d'adopter la structure administrative des gestionnaires d'établissements pour l'année scolaire 2013-2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

e) RESOLUTION 2013-CC-049 **Structure administrative 2013-2014 : gestionnaires du centre administratif**

CONSIDÉRANT les compressions budgétaires;

CONSIDÉRANT les orientations du plan stratégique de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

CONSIDÉRANT les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires;

CONSIDÉRANT les mouvements de personnel en cours;

CONSIDÉRANT la consultation menée auprès des différentes instances ;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général, M. Harold Sylvain;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Madeleine Aumond d'adopter la structure administrative des gestionnaires du centre administratif pour l'année scolaire 2013-2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-8 RESOLUTION 2013-CC-050 **Formation d'un comité de sélection pour un poste de direction d'établissement**

CONSIDÉRANT la politique de dotation;

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires ;



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 24 avril 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-050) suite

CONSIDÉRANT le besoin de combler le poste en direction à l'établissement suivant : Cœur de la Gatineau ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion qu'un comité de sélection soit formé, composé de la direction générale, d'une personne ressource et de trois commissaires et deux substituts qui sont les personnes suivantes :

Commissaires désignés

M. Damien Lafrenière et Mmes Chantal Lamarche et Diane Nault

Commissaires substituts

Mmes Chantal Tremblay et Marise Veilleux

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-9 Tournoi de golf de la Chambre de commerce et d'industrie de Maniwaki, le 7 août 2013

La présidente Mme Diane Nault et M. Sylvain vont y aller. Deux autres commissaires se joignent à eux, soit MM. Damien Lafrenière et Charles Langevin. Un tournoi semblable aura aussi lieu au Pontiac.

A-10 Rapport d'informations de la présidente

La présidente Mme Diane Nault dépose son rapport de représentation. Elle souligne la publication du livre 'Ma plus belle histoire', au niveau des élèves de l'éducation des adultes.

A-11 Rapport d'informations du directeur général

M. Sylvain a obtenu des informations sur l'option sollicitée en santé. Le dossier est prêt à être envoyé au bureau de la ministre.

A-12- Dépôt des procès-verbaux

- a) Comité consultatif de gestion, 19 mars 2013
- b) Comité de parents, 5 février 2013

Ces comptes-rendus sont déposés.

A-13- Tournoi de golf à Mansfield

Ce tournoi aura lieu au bénéfice d'un voyage à Londres, organisé pour des élèves de Sieur-de-Coulonge. Les billets sont en vente au coût de 20 \$ pièce. La commission scolaire en achètera quatre, pour Mmes Guylaine Marcil et Denise Miron Marion, ainsi que leurs conjoints.



Numero de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 24 avril 2013

B) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

B-1 Rapport personnalisé sur l'absentéisme

M. Roy dépose ce rapport et souligne certaines données, notamment le bilan global.

B-2 M. Jean-Marie D'Amours

- a) RESOLUTION 2013-CC-057 **Nomination d'un contremaître spécialisé à 30% au service des ressources matérielles**

CONSIDÉRANT la politique de dotation du personnel ;

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires ;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Guylaine Marcil de nommer M. Jean-Marie D'Amours à titre de contremaître spécialisé à 30% et ce rétroactivement en date du 25 avril 2005.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- b) RESOLUTION 2013-CC-058 **Nomination d'un contremaître spécialisé à 50% au service des ressources matérielles**

CONSIDÉRANT les demandes faites par le coordonnateur au service des ressources matérielles ;

CONSIDÉRANT la réorganisation du service des ressources matérielles ;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Guylaine Marcil de nommer M. Jean-Marie D'Amours à titre de contremaître spécialisé à 50% et ce rétroactivement au 9 octobre 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-3 RESOLUTION 2013-CC-053 **Démissions**

CONSIDÉRANT le départ des personnes suivantes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion de prendre acte des démissions des personnes :



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 24 avril 2013

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2013-CC-053) suite

Noms	Fonction
André J.Roy	Directeur service des ressources humaines
Karine Hamel	Agente de réadaptation
Manon Dagenais	Technicienne en travail social

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-4 **RESOLUTION 2013-CC-054** **Demande de la municipalité de Mansfield et Pontefract – aménagement d'un trottoir ou élargissement de la chaussée, chemin de la Chute**

CONSIDERANT la résolution 31-02-2013 de la municipalité de Mansfield et Pontefract de participer à l'aménagement d'un trottoir ou l'élargissement de la chaussée, de l'école secondaire à la rue Principale, dans le corridor suivant le chemin de la Chute :

CONSIDERANT qu'en vertu de l'article 266 de la *Loi sur l'instruction publique*, une commission scolaire ne peut construire, réparer ou entretenir que ses biens ;

CONSIDERANT que l'aménagement de trottoir et l'élargissement de la chaussée est une compétence de la municipalité et qu'une commission scolaire ne possède pas les pouvoirs pour agir ou contribuer financièrement sur un objet de compétence municipale ;

IL EST PROPOSE par le commissaire M. Jacques Masseau d'aviser la municipalité de Mansfield et Pontefract que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais ne peut participer, ni contribuer financièrement, à de tels travaux, puisque cela contreviendrait aux prescriptions des articles 266 et suivants de la *Loi sur l'instruction publique*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-5 **RESOLUTION 2013-CC-055** **Demande de modification des articles 169, 2^e alinéa, et 182 de la LIP**

CONSIDERANT l'article 169, 2^e alinéa, et l'article 182 de la *Loi sur l'instruction publique* ;

CONSIDERANT la dimension particulièrement étendue du territoire de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais ;

CONSIDERANT que le libellé actuel de l'article 169, 2 alinéa, oblige la présidence et la direction générale à se regrouper au lieu de convocation des assemblées du conseil des commissaires, les obligeant parfois, lors de la tenue de conférences à distance, à parcourir de grandes distances en période hivernale, dans des conditions routières difficiles et dangereuses ;



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 24 avril 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-055) suite

CONSIDÉRANT que l'article 182 de la LIP applique également les mêmes dispositions aux rencontres du comité exécutif ;

CONSIDÉRANT que les nouvelles technologies permettent de faciliter la mécanique des rencontres du conseil des commissaires par la tenue de réunions à distance ;

CONSIDÉRANT les efforts de restriction budgétaire consentis par la commission scolaire ;

CONSIDÉRANT une résolution adoptée par la Commission scolaire des Chics-Chocs le 26 mars 2013, sous le titre «Demande de modification des articles 169 et 182 de la *Loi sur l'instruction publique*»

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Madeleine Aumond :

- que la CSHBO demande au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport de modifier l'article 169, 2^e alinéa, et l'article 182 de la LIP, afin que, lors de la tenue de rencontres à distance, la présidence et la direction générale ne soient pas nécessairement obligées d'être présents au lieu de convocation de la réunion ;
- et que copie de cette résolution soit envoyée à la Fédération des commissions scolaires du Québec et à l'ensemble des commissions scolaires québécoises.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-6 RÉSOLUTION 2013-CC-056

Projet sur le règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Chantal Tremblay d'approuver le projet sur le règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires (projet de règlement qui fera l'objet de consultations et de publication d'avis public, ainsi qu'il est prescrit par la *Loi sur l'instruction publique*), aux fins d'application des dispositions des articles 392, 397 et 398 de la *Loi sur l'instruction publique*.

Les dates prévues des séances ordinaires sont les suivantes :

Le jour :	Le lieu :
28 août 2013	Maniwaki
25 septembre 2013	Mansfield
30 octobre 2013	Mansfield
27 novembre 2013	Maniwaki
29 janvier 2014	Gracefield
26 février 2014	Gracefield
26 mars 2014	Mansfield
30 avril 2014	Mansfield
21 mai 2014	Maniwaki
25 juin 2014	Maniwaki



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 24 avril 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-056) suite

L'heure : les séances ordinaires du conseil des commissaires débutent à 19 h 00

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-7 RESOLUTION 2013-CC-057

Adoption du projet de plan triennal de répartition et de destination des immeubles

IL EST PROPOSÉ par le/la commissaire Mme Guylaine Marcil d'adopter le projet de plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années scolaires 2013-14, 2014-2015 et 2015-2016, aux fins de consultation des municipalités et du comité de parents, conformément aux articles 193 et 211 de la *Loi sur l'instruction publique*, tel que présenté.

PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES (SELON L'ARTICLE 211 L.I.P.)

(Légende à la fin)

Prévisions des effectifs scolaires pour 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016, selon la Direction de la recherche, des statistiques et de l'information, entrepôt de données ministérielles, MELS, 18 février 2011.

2013-2014 : 1 579 élèves au primaire
1 178 élèves au secondaire

2014-2015 : 1 528 élèves au primaire
1 152 élèves au secondaire

2015-2016 : 1 575 élèves au primaire
1 168 élèves au secondaire

CODES BÂTISSÉS	IMMEUBLES	2013-2014	2015-2015	2015- 2016
774-026	Sieur-de-Coulonge 250, chemin de la Chute Mansfield (Québec) J0X 1R0 Capacité d'accueil : 950 élèves	2-3-5	2-3-5	2-3-5
774-011	Poupore 25, rue Coulonge Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0 Capacité d'accueil : 360 élèves	1	1	1



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 24 avril 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-057) suite

774-012	Saint-Pierre 33, rue Romain Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0 Capacité d'accueil : 130 élèves	1-6	1-6	1-6
774-022	Notre-Dame-du-Sacré-Coeur 89, chemin Pembroke L'Isle-aux-Allumettes (Québec) J0X 1M0 Capacité d'accueil : 120 élèves	1	1	1
774-027	Centre de formation multiservice du Pontiac 1, rue Front Sud Campbell's Bay (Québec) J0X 1K0 Capacité d'accueil : 110 élèves	3	3	3
774-004	Sainte-Anne, no 1 166, chemin des Outaouais Île-du-Grand-Calumet (Québec) J0X 1J0 Capacité d'accueil : 110 élèves	1	1	1
774-008	Sainte-Marie 340, rue Martineau Otter Lake (Québec) J0X 2P0 Capacité d'accueil : 150 élèves	1-6	1-6	1-6
774-065	Sacré-Coeur 11, chemin de Blue Sea Gracefield (Québec) J0X 1W0 Capacité d'accueil : 770 élèves	1-2	1-2	1-2
774-001	Saint-Nom-de-Marie 8, rue Laramée Lac-Ste-Marie (Québec) J0X 1Z0 Capacité d'accueil : 150 élèves	1	1	1
774-024	Sainte-Thérèse 1, chemin de l'École Cayamant (Québec) J0X 1Y0 Capacité d'accueil : 50 élèves	1	1	1
774-007	Reine-Perreault 2, chemin Blue Sea Blue Sea (Québec) J0X 1C0 Capacité d'accueil : 110 élèves	1	1	1
774-006	Notre-Dame-de-Grâce 47, rue Principale, CP 40 Bouchette (Québec) J0X 1E0 Capacité d'accueil : 130 élèves	1	1	1



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 24 avril 2013

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2013-CC-057) suite

774-029	Académie Sacré-Coeur 248, rue Notre-Dame Maniwaki (Québec) J9E 2J8 Capacité d'accueil : 280 élèves	1	1	1
774-009	Sainte-Croix 8, chemin de la Ferme Messines (Québec) J0X 2J0 Capacité d'accueil : 120 élèves	1	1	1
774-067	Cité étudiante de la Haute- Gatineau 211, rue Henri-Bourassa Maniwaki (Québec) J9E 1E4 Capacité d'accueil : 1 750 élèves	1-2-3	1-2-3	1-2-3
774-013	Couvent du Christ-Roi 148, boulevard Desjardins Maniwaki (Québec) J9E 2E1 Capacité d'accueil : 190 élèves	1	1	1
774-010	Pie-XII 122, rue Comeau Maniwaki (Québec) J9E 2S8 Capacité d'accueil : 140 élèves	1	1	1
774-019	Saint-Boniface 459, route 105 Bois-Franc (Québec) J9E 3A9 Capacité d'accueil : 100 élèves	1	1	1
774-021	Dominique-Savio 8, rue du Collège Montcerf-Lytton (Québec) J0W 1N0 Capacité d'accueil : 100 élèves	1	1	1
774-023	Sacré-Coeur 1317, route transcanadienne Grand-Remous (Québec) J0W 1E0 Capacité d'accueil : 210 élèves	1	1	1
774-014	Centre Notre-Dame-du-Désert 331/335, rue du Couvent Maniwaki (Québec) J9E 1H5 Capacité d'accueil : 311 élèves	4-5	4-5	4-5



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 24 avril 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-057) suite

774-015	Centre Saint-Eugène 67, chemin Rivière-Gatineau Déléage (Québec) J9E 3A5 Capacité d'accueil : 120 élèves	4	4	4
774-016	Christ-Roi (garçons) 247, rue Moncion Maniwaki (Québec) J9E 2G6	1-2	1-2	1-2
774-002	Centre St-Joseph 67, rue St-Joseph Gracefield (Québec) J0X 1W0 Capacité d'accueil : 60 élèves	4	4	4
774-018	Centre Pontiac 183, rue Principale Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0 Capacité d'accueil : 160 élèves	4-5	4-5	4-5
774-005	Laval 29, rue Principale Ste-Thérèse-de-la-Gatineau (Québec) J0X 2X0 Capacité d'accueil : 120 élèves	1	1	1
774-003	Saint-Jean-Bosco 106, rue Mccunig Campbell's Bay (Québec) J0X 1K0	6	6	6
774-020	Bureaux administratifs 185, rue Principale Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0	6	6	6

LÉGENDE

(1) Primaire	(2) Secondaire
(3) Formation professionnelle	(4) Éducation des adultes
(5) Administration	(6) Autres
(7) Bâtiments excédentaires	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-8 RESOLUTION 2013-CC-058

Adoption du projet d'actes
d'établissements des écoles et des
centres 2013-2014

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Janique Lachapelle d'adopter le projet d'actes d'établissements des écoles et des centres 2013-2014, aux fins de consultation du comité de parents, conformément à l'article 193 de la *Loi sur l'instruction publique*, tel que présenté.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 24 avril 2013

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2013-CC-058) suite

Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

**ACTES D'ÉTABLISSEMENT DES ÉCOLES ET DES CENTRES
ANNÉE SCOLAIRE 2013-2014 et les années suivantes**

774-001

École secondaire Sieur-de-Coulonge

Adresse : 250, ch. de la Chute, C.P. 760, Mansfield (Québec), JOX 1R0

Ordre d'enseignement : *secondaire : 1^{er} et 2^e cycles*
Clientèle : *régulière & E.H.D.A.A.*

Bâtisse : 774B026 **Sieur-de-Coulonge**
250, chemin de la Chute, C.P. 760
Mansfield (Québec) JOX 1R0
➤ Tous les locaux, sauf les locaux portant les numéros suivants :
135A, 163B, 165, 165A, 165B, 174, 177, 178, 191, 191A, 191B,
192, 194, 195

774-002

École Primaire Pontiac

Adresse : 25, rue Coulonge, C.P. 549, Fort-Coulonge (Québec), JOX 1V0

Ordre d'enseignement : *Préscolaire : 4 ans et 5 ans*
Primaire : 1^{er}, 2^e et 3^e cycles
Clientèle : *régulière & E.H.D.A.A.*

Bâtisses : 774B004 **Sainte-Anne, no 1**
166, chemin des Outaouais
Île-du-Grand-Calumet (Québec) JOX 1J0
➤ Tous les locaux
➤ Préscolaire 4 ans et 5 ans
➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire

774B008 **Sainte-Marie**
340, rue Martineau
Otter Lake (Québec) JOX 2P0
➤ Tous les locaux
➤ Préscolaire 4 ans et 5 ans
➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire

774B011 **Poupore**
25, rue Coulonge
Fort-Coulonge (Québec) JOX 1V0
➤ Tous les locaux
➤ Préscolaire 4 ans et 5 ans
➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire

774B012 **Saint-Pierre**
33, rue Romain
Fort-Coulonge (Québec) JOX1V0
➤ Tous les locaux
➤ Préscolaire 4 ans et 5 ans
➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 24 avril 2013

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2013-CC-058) suite

- 774B022 **Notre-Dame-du-Sacré-Cœur**
89, chemin Pembroke
L'Isle-aux-Allumettes (Québec) J0X 1M0
➤ Tous les locaux
➤ Préscolaire 4 ans et 5 ans
➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire
- 886B025 **Jean-Paul II (L'Envolée)**
10, rue Leslie
Campbell's Bay (Québec) J0X 1K0
➤ Locaux à usage exclusif : E-04, E-05, E-06, E-07, E-12, R-09, R-39-1
➤ Locaux partagés : E-16, E-18, R-03, R-04, R-12, R-13, R-14, R-21, R-26, R-30, R-32
➤ Préscolaire 4 ans et 5 ans
➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire

774-003

École du Cœur-de-la-Gatineau

Adresse : 11, chemin de Blue Sea, C.P. 313, Gracefield (Québec), J0X 1W0

Ordre d'enseignement : *Préscolaire : 4 ans et 5 ans
Primaire : 1^{er}, 2^e et 3^e cycles
Secondaire : 1^{er} et 2^e cycles*

Clientèle : régulière et E.H.D.A.A.

- Bâtisses :
- 774B001 **Saint-Nom-de-Marie**
8, rue Laramée
Lac-Saint-Marie (Québec) J0X 1Z0
➤ Tous les locaux
➤ Préscolaire 4 ans et 5 ans
➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire
- 774B006 **Notre-Dame-de-Grâce**
47, rue Principale, C.P. 40
Bouchette (Québec) J0X 1E0
➤ Tous les locaux
➤ Préscolaire 4 ans et 5 ans
➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire
- 774B007 **Reine-Perreault**
2, chemin de Blue Sea, C.P. 130
Blue Sea (Québec) J0X 2C0
➤ Tous les locaux
➤ Préscolaire 4 ans et 5 ans
➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire
- 774B024 **Sainte-Thérèse**
1, chemin de l'École
Cayamant (Québec) J0X 1Y0
➤ Tous les locaux
➤ Préscolaire 4 ans et 5 ans
➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 24 avril 2013

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2013-CC-058) suite

774B065 **Sacré-Cœur**
11, chemin de Blue Sea, C.P. 313
Grâcefield (Québec) J0X 1W0
➤ Tous les locaux
➤ Préscolaire 4 ans et 5 ans
➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire
➤ 1^{er} et 2^e cycles du secondaire

774-004

École Le Rocher de la Vallée de la Gatineau

Adresse : 248, rue Notre-Dame, Maniwaki (Québec), J9E 2J8

Ordre d'enseignement : *Préscolaire : 4 ans et 5 ans
Primaire : 1^{er}, 2^e et 3^e cycles
régulière et E.H.D.A.A.*

Clientèle :

Bâtisses : 774B005 **Laval**
29, rue Principale
Ste-Thérèse-de-la-Gatineau (Québec) J0X 2X0
➤ Tous les locaux
➤ Préscolaire 4 ans et 5 ans
➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire

774B009 **Sainte-Croix**
8, chemin de la Ferme
Messines (Québec) J0X 2J0
➤ Tous les locaux
➤ Préscolaire 4 ans et 5 ans
➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire

774B010 **Pie-XII**
122, rue Comeau
Maniwaki (Québec) J9E 2S8
➤ Tous les locaux
➤ Préscolaire 4 ans et 5 ans
➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire

774B013 **Couvent du Christ-Roi**
148, boulevard Desjardins
Maniwaki (Québec) J9E 2E1
➤ Tous les locaux
➤ Préscolaire 4 ans et 5 ans
➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire

774B019 **Saint-Boniface**
459, route 105, C.P. 5^e
Bois-Franc (Québec) J9E 3A9
➤ Tous les locaux
➤ 2^e et 3^e cycles du primaire

774B021 **Dominique-Savio**
8, rue du Collège
Montcerf-Lytton (Québec) J0W 1N0
➤ Tous les locaux
➤ Préscolaire 4 ans et 5 ans
➤ 1^{er} cycle du primaire



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 24 avril 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-058) suite

774B023 **Sacré-Cœur**
1317, route Transcanadienne, C.P. 106
Grand-Remous (Québec) J0W 1E0
➢ Tous les locaux
➢ Préscolaire 4 ans et 5 ans
➢ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire

774B029 **Académie Sacré-Cœur**
248, rue Notre-Dame
Maniwaki (Québec) J9E 2J8
➢ Tous les locaux
➢ Préscolaire 4 ans et 5 ans
➢ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire

774-005

École de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau

Adresse : 211, rue Henri-Bourassa, Maniwaki (Québec), J9E 1E4

Ordre d'enseignement : *Primaire : 1^{er}, 2^e et 3^e cycles
Secondaire : 1^{er} et 2^e cycles*

Clientèle : *régulière et E.H.D.A.A.*

Bâtisse : 774B067 **Cité étudiante de la Haute-Gatineau**
211, rue Henri-Bourassa
Maniwaki (Québec) J9E 1E4
➢ Tous les locaux, sauf les locaux portant les numéros suivants : 126, 127, 128, 129, 130, 132, 133, 160, 161, 161-1, 161B, 161C, 161D, 161E, 161G, 162, 162A, 162B, 163, 163A, 163C, 164, 164A, 165, 166C, 168, 102S, 103S, 104S, 105S, 106S, 107S, ainsi que la cour intérieure près de la serre, 143D, 235, 261, 264, 264.1, 266, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279 et 280)
➢ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire
➢ 1^{er} et 2^e cycles du secondaire

774B016 **Christ-Roi (garçons)**
247, rue Moncion
Maniwaki (Québec) J9E 2G6
➢ Tous les locaux
➢ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire
➢ 1^{er} et 2^e cycles du secondaire

774-307

Établissement des adultes CSHBO

Adresse : 335, rue du Couvent, Maniwaki (Québec), J9E 1H5

Ordre d'enseignement : *formation générale des adultes*

Bâtisses : 774B002 **Centre St-Joseph**
67, rue St-Joseph
C.P. 418
Gracefield (Québec) J0X 1W0
➢ Tous les locaux



Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 24 avril 2013

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2013-CC-058) suite

- 774B014 **Centre Notre-Dame-du-Désert**
335, rue du Couvent
Maniwaki (Québec) J9E 1H5
> Les locaux 132, 133, 134, 135, 136, 137, 140, 141, 142, 143, 144, 233, 234, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 323, 323-A, 324, 324-B, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332 et 333 (les autres locaux du bâtiment relèvent du centre administratif, situé dans le même édifice mais sous l'adresse civique «331, rue du Couvent, Maniwaki»)
- 774B015 **Centre St-Eugène**
67, chemin de la Rivière-Gatineau
Déléage (Québec) J9E 3A5
> Tous les locaux
- 774B018 **Centre Pontiac**
183, rue Principale
Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0
> Tous les locaux

774-408

Centre de formation professionnelle Pontiac

Adresse : 250, ch. de la Chute, C.P. 760, Mansfield (Québec), J0X 1R0

Ordre d'enseignement : *formation professionnelle (jeune et adulte)*

- Bâtisse : 774B026 **Sieur-de-Coulonge**
250, chemin de la Chute, C.P. 760
Mansfield (Québec) J0X 1R0
> Les locaux suivants : 163B, 165, 165-A, 165-B, 174, 177, 178, 191, 191-A, 191-B, 192, 193, 194, 195
- 774B027 **Centre de formation multiservice du Pontiac**
1, rue Front Sud
Campbell's Bay (Québec) J0X 1K0
> Tous les locaux

774-410

Centre de formation professionnelle de la Vallée-de-la-Gatineau

Adresse : 211, rue Henri-Bourassa, Maniwaki (Québec), J9E 1E4

Ordre d'enseignement : *formation professionnelle (jeune et adulte)*

- Bâtisse : 774B067 **Cité étudiante de la Haute-Gatineau**
211, rue Henri-Bourassa
Maniwaki (Québec) J9E 1E4
Les locaux suivants : 127, 128, 129, 132, 133, 160, 162, 163, 170, 171, 172, 173, 175, 102 sud, 103 sud, 104 sud, 105 sud, 106 sud, 107 sud, 130B, 130C, 130D, 130E, 130F, 130G, 132A, 161-00, 162-01, 161-01, 162-02, 161-02, 162-04, 161-03, 162-05 (RAF), 161-04, 162-05(VL), 161-05, 162-07, 161-06, 162-08, 161-07, 161-08, 161-09, 164-3, 173A, 173B, 174, 174P, 175-1, (130 et 131 même local), (163 et 162-01 même local), (164 et 164-1 même local), (164-01 et 164-2 même local), plus le local extérieur près de la serre 124 EX.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 24 avril 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-058) suite

Secrétaire général
M. André J. Roy

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-9 RESOLUTION 2013-CC-059 Comité de révision

CONSIDÉRANT les décisions prises par le directeur de l'Établissement des adultes CSHBO, M. Réjean Potvin, à l'égard de l'élève majeur ayant le numéro de fiche 8000911;

CONSIDÉRANT la demande de révision d'une décision déposée par l'élève et le parent en date du 9 avril 2013 ;

CONSIDÉRANT la rencontre de l'élève, du père de l'élève et du directeur M. Potvin au comité de révision d'une décision le 22 avril 2013 à l'école primaire et secondaire de Gracefield;

CONSIDÉRANT que l'élève veut poursuivre ses études dans un programme de DEP (diplôme d'études professionnelles) notamment le programme de charpenterie-menuiserie, programme qu'il a choisi avec l'aide du conseiller en orientation du Centre St-Joseph;

CONSIDÉRANT que les pré-requis pour s'inscrire à ce DEP (diplôme d'études professionnelles) sont notamment la réussite du français de niveau secondaire 3 et la réussite du test de développement général;

CONSIDÉRANT que l'élève a déjà à son acquis la réussite du français et qu'il lui manque la réussite du test de développement général;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de révision de donner à l'élève l'opportunité de s'inscrire sans frais au test de développement général dans le but en cas de réussite de s'inscrire à un DEP (diplôme d'études professionnelles);

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Damien Lafrenière d'accepter la recommandation du comité de révision de donner à l'élève l'opportunité de s'inscrire sans frais au test de développement général dans le but en cas de réussite de s'inscrire à un DEP (diplôme d'études professionnelles).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-10 RESOLUTION 2013-CC-060 Entente

CONSIDÉRANT les démarches réalisées par la direction du service des ressources humaines;

CONSIDÉRANT les enjeux reliés au cas du salarié ayant le numéro de matricule 139749998 ;



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 24 avril 2013

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2013-CC-060) suite

CONSIDÉRANT la possibilité de conclure une entente financière avec la partie syndicale et le salarié;

CONSIDÉRANT que l'entente financière mettrait fin aux griefs déposés par la partie syndicale et/ou le salarié et au lien d'emploi avec le salarié;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion de mandater la direction des ressources humaines de conclure une entente selon les modalités décrites dans les considérants, avec le salarié et la partie syndicale dans les limites financières convenues dans le cadre du dossier du salarié ayant le numéro de matricule 139749998.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(Pause, de 20-h 35 à 20 h 45)

C) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

C-1 Fluctuation de clientèle 13-14

M. Rondeau présente les données disponibles sur les clientèles 2013-2014 et note qu'une stabilité est à venir d'ici quelques années, suivie d'une tendance à la hausse.

C-2 Plan de lutte à l'intimidation et la violence

M. Rondeau dépose et présente le document.

C-3 Convention de partenariat 2012-2014 (dépôt sur place)

M. Rondeau dépose et présente ce document qui sera envoyé à la Direction régionale de l'Outaouais du ministère pour validation et qui sera signé par la suite. Le point reviendra lors de la prochaine rencontre du conseil des commissaires.

C-4 RESOLUTION 2013-CC-061 **Implantation progressive des groupes de 4 ans à temps plein pour les trois prochaines années**

CONSIDÉRANT le projet de loi du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport visant à implanter progressivement des groupes de 4 ans à temps plein pour les trois prochaines années ;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais doit identifier, avant le 30 avril 2013, l'endroit où sera implanté ce groupe ;

CONSIDÉRANT que la CSHBO respecte toutes les conditions prescrites par le MELS ;



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 24 avril 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-061) suite

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Guylaine Marcell d'identifier l'école St-Pierre, de Fort-Coulonge, comme étant celle qui recevra, pour les trois prochaines années, le groupe de 4 ans à temps plein.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-5 Infos verbales du service des ressources éducatives

Il n'y a pas de nouveautés à signaler.

D) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

RÉSOLUTION 2013-CC-062 Huis-clos

IL EST PROPOSÉ par la présidente Mme Diane Nault de discuter de certains points en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2013-CC-063 Levée du huis-clos

IL EST PROPOSÉ par la présidente Mme Diane Nault de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-1 Cheminement de la révision de la politique, règlements et procédures du transport scolaire

M. Leblanc fait un suivi sur la consultation en cours. Le comité de parents a été consulté et le comité consultatif de transport sera consulté le 29 avril. Le projet de politique révisée sera ensuite amené au comité consultatif de gestion (7 mai), avant d'être présenté au conseil des commissaires pour adoption, le 22 mai.

D-2 Taux de réussite des élèves selon le bulletin scolaire

M. Leblanc présente le document. M. Rondeau répond aux questions du commissaire M. Damien Lafrenière, au sujet de l'école de Lac-Ste-Marie. M. Rondeau note qu'il est question de taux de réussite, pas de la moyenne générale des élèves.

E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

E-1 RESOLUTION 2013-CC-064 Registre de chèques

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué la commissaire Mme Janique Lachapelle;

CONSIDÉRANT que les observations de la commissaire vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 24 avril 2013

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2013-CC-064) suite

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Junique Lachapelle que les registres de chèques de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais du 21 mars et 8 avril 2013 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-2 Échéancier de la planification budgétaire 2013-2014

Mme Riel présente le document.

F) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

F-1 Entretien des espaces verts (gazon)

a) RESOLUTION 2013-CC-065 **Entretien du gazon 2013-2015 - Cité
étudiante de la Haute-Gatineau
(Maniwaki)**

CONSIDÉRANT les sept soumissions reçues de :

- Gazon Express (Serge Grondin)
- Emond Tondre le Gazon (Ronald Émond)
- Entreprises Crêtes 2006 (Antonio Crêtes)
- Entretiens JMC (Jason McCuaig)
- Atelier Boirec
- Jonathan Bélisle
- Recréenviro Inc. (Yves Lamarche)

CONSIDÉRANT l'appel d'offres dont l'ouverture a eu lieu le 16 avril, à 10 h, et le tableau comparatif ;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Damien Lafrenière :

- d'accepter la plus basse soumission conforme pour l'entretien du gazon de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau à Maniwaki au montant de 12 225,00 \$ (sans taxes) par année des Entretiens JMC (ce contrat est d'une durée d'une année et renouvelable pour deux ans);
- et d'autoriser le coordonnateur du service, M. Charles Pétrin, à signer les documents pour et au nom de la Commission scolaire.

TABLEAU COMPARATIF

Atelier Boirec	Non conforme
Entretien JMC	12 225,00 \$
Entreprises Crêtes	13 750,00 \$
Emond Tondre Gazon	14 000,00 \$
Jonathan Bélisle	18 160,00 \$
Gazon Express	19 500,00 \$
RecréenviroInc.	27 900,00 \$

Note : Les montants inscrits excluent les taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 24 avril 2013

b) RESOLUTION 2013-CC-066 Entretien du gazon 2013-2015 - école Ste-Croix (Messines)

CONSIDÉRANT les six soumissions reçues de :

- Emond Tondre le Gazon (Ronald Émond)
- Entreprises Crêtes 2006 (Antonio Crête)
- Entretiens JMC (Jason McCuaig)
- Atelier Boirec
- Jonathan Bélisle
- Robert Richard

CONSIDÉRANT l'appel d'offres dont l'ouverture a eu lieu le 16 avril, à 10 h, et le tableau comparatif ;

CONSIDÉRANT l'égalité entre les deux plus basses soumissions;

CONSIDÉRANT le tirage au sort effectué;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Janique Lachapelle :

- d'accepter la soumission pour l'entretien du gazon de l'école Ste-Croix de Messines au montant de 500,00 \$ (sans taxes) par année d'Emond Tondre le Gazon (ce contrat est d'une durée d'une année et renouvelable pour deux ans);
- et d'autoriser le coordonnateur du service, M. Charles Pétrin, à signer les documents pour et au nom de la commission scolaire.

TABLEAU COMPARATIF

Robert Richard	Non conforme
Atelier Boirec	Non conforme
Emond Tondre Gazon	500,00 \$
Entreprises Crêtes 2006	500,00 \$
Entretiens JMC	550,00 \$
Jonathan Bélisle	600,00 \$

Note : Les montants inscrits excluent les taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

c) RESOLUTION 2013-CC-067 Entretien du gazon 2013-2015 - école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur (Isle-aux-Allumettes)

CONSIDÉRANT les trois soumissions reçues de :

- Louis Boucher
- Entreprises Crêtes 2006 (Antonio Crêtes)
- Richard Morrissette

CONSIDÉRANT l'appel d'offres dont l'ouverture a eu lieu le 16 avril à 10 h et le tableau comparatif ;



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 24 avril 2013

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2013-CC-067) suite

II EST PROPOSÉ par le commissaire M. Damien Lafrenière :

- d'accepter la plus basse soumission conforme pour l'entretien du gazon de l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur à l'Isle-aux-Allumettes au montant de 700,00 \$ (avant taxes) par année des **Entreprises Crêtes 2006** (ce contrat est d'une durée d'une année et renouvelable pour deux ans);
- et d'autoriser le coordonnateur du service, M. Charles Pétrin, à signer les documents pour et au nom de la Commission scolaire.

TABLEAU COMPARATIF

Entreprises Crêtes 2006	700,00 \$
Louis Boucher	748,00 \$
Richard Morrissette	800,00 \$

Note : les montants inscrits excluent les taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

d) RESOLUTION 2013-CC-069 **Entretien du gazon 2013-2015 - centre Pontiac (Fort-Coulonge)**

CONSIDÉRANT les trois soumissions reçues par :

- Louis Boucher
- Entreprises Crêtes 2006 (Antonio Crêtes)
- Richard Morrissette

CONSIDÉRANT l'appel d'offres dont l'ouverture a eu lieu le 16 avril à 10 h et le tableau comparatif ;

II EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Madeleine Aumond :

- d'accepter la plus basse soumission conforme pour l'entretien du gazon du Centre Pontiac à Fort-Coulonge au montant de 700,00 \$ (avant taxes) par année des **Entreprises Crêtes 2006** (ce contrat est d'une durée d'une année et renouvelable pour deux ans);
- et d'autoriser Charles Pétrin à signer les documents pour et au nom de la Commission scolaire.

TABLEAU COMPARATIF

Entreprises Crêtes 2006	700,00 \$
Louis Boucher	848,00 \$
Richard Morrissette	850,00 \$

Note : les montants inscrits excluent les taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 24 avril 2013

F-2 Servitude - Bouchette

RESOLUTION 2013-CC-069

**Projet : servitude de vue (1 fenêtre)
et droit d'usage (empiètement
mineur) au 47, rue Principale, à
Bouchette**

CONSIDÉRANT la demande de servitude de vue et d'empiètement faite par 9273-1587 Québec inc. résidant au 63 chemin Rivière Gatineau, Bouchette;

CONSIDÉRANT qu'il existe une fenêtre au premier étage sise dans le mur Nord du bâtiment qui est à une distance moindre que celle permise par la loi;

CONSIDÉRANT que cette fenêtre ouvre du côté de l'école Notre-Dame de Grâces située au 47, rue Principale, Bouchette

CONSIDÉRANT que la servitude de vue permettra de maintenir dans l'état et situation actuelles la fenêtre;

CONSIDÉRANT que la corniche située au coin nord-ouest de la partie du bâtiment situé sur l'immeuble du cessionnaire empiète d'un mètre et quatorze centimètres (1,14 m) sur l'immeuble appartenant au cédant, sur une superficie triangulaire;

CONSIDÉRANT que le cédant cède et confère au cessionnaire un droit réel d'usage (de tolérance) sur la partie de l'immeuble subissant l'empiètement;

CONSIDÉRANT que le cessionnaire pourra procéder à l'entretien du bâtiment commercial situé sur l'immeuble désigné comme étant le fonds dominant en passant sur l'immeuble du cédant et effectuer uniquement les travaux de construction, d'entretien et les réparations nécessaires qui n'ont pas pour effet de modifier l'empiètement et procéder, le cas échéant, à la remise en état du fonds du cédant, avec un avis écrit de cinq jours;

CONSIDÉRANT que la cession des droits réels d'usage aliénables faisant l'objet des présentes est consentie tant que la construction, soit le bâtiment où se trouve la corniche et la fenêtre sera existante;

CONSIDÉRANT que les présents droits d'usage et servitude sont consentis à titre gratuit, sans aucune charge;

CONSIDÉRANT que ceci ne pose pas préjudice à la CSHBO;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Chantal Lamarche d'accepter la demande de servitude de vue et d'empiètement que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer les documents pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 24 avril 2013

F-3 Cafétéria – Gracefield

RESOLUTION 2013-CC-070 **Concession de cafétéria – contrat 2013-2016
école primaire et secondaire Sacré-Cœur, de
Gracefield**

CONSIDÉRANT que le contrat de concession de cafétéria de l'école primaire et secondaire Sacré-Cœur de Gracefield se termine le 30 juin 2013;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture a eu lieu le 23 avril, à 11 h, et qu'un seul soumissionnaire a déposé une offre;

CONSIDÉRANT les commentaires de Mme Chantal Chantigny, nutritionniste au Centre de santé et de services sociaux de la Vallée de la Gatineau, pour modifier quelque peu le menu, afin de respecter la politique pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif;

CONSIDÉRANT que M. Gagnon a proposé un deuxième menu respectant cette politique;

CONSIDÉRANT la recommandation du coordonnateur des ressources matérielles;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Chantal Lamarche :

- d'octroyer le contrat de concession de la cafétéria de l'école primaire et secondaire Sacré-Cœur, de Gracefield, à Maurice Gagnon, moyennant un loyer de 1 000 \$ par année, ainsi que des coûts d'utilisation fixés à 5 % du montant des ventes effectuées lors de l'utilisation de la cuisine pour le service de traiteur;
- et d'autoriser la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, à signer pour et au nom de la commission scolaire.

Ce contrat sera octroyé selon les conditions stipulées au contrat de concession et ce pour une durée d'un an renouvelable pour deux années additionnelles, soit du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-4 Suivi - Maison de la culture de la Vallée-de-la-Gatineau

M. Pétrin a rencontré M. Michel Gauthier, du Centre local d'emploi, il y a deux semaines. Nous en sommes rendus à l'étape de l'appel d'offres pour le chargé de projet. L'ouverture des offres aura lieu le 9 mai. Le commissaire M. Charles Langevin participera à l'examen des soumissions.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 24 avril 2013

G- AUTRES

G-1 Questions des commissaires

La commissaire Mme Annette Dumouchel commente une activité de musique à Pembina et souligne que les parents la trouvent dispendieuse. La présidente Mme Diane Nault rappelle que l'activité a été approuvée par le conseil d'établissement. M. Sylvain fera un suivi auprès de la présidente du conseil d'établissement de Sieur-de-Coulonge.

La commissaire Mme Guylaine Marciil regrette que les écoles ne soient pas pourvues de défibrillateurs. M. Sylvain va voir qu'est-ce qui peut être fait à ce niveau.

La commissaire Mme Madeleine Aumond se pose des questions sur la façon de répertorier les actes de violence. M. Rondeau répond que les outils doivent être élaborés par chaque commission scolaire. Un modèle est d'ailleurs en cours d'élaboration dans la nôtre et fera l'objet d'une présentation lors d'une prochaine séance du comité consultatif de gestion.

La commissaire Mme Janique Lachapelle souligne que, dans le contexte actuel, les activités du conseil des commissaires qui ne concernent pas les élèves devraient être coupées, tels que les tournois de golf, par exemple. La présidente Mme Diane Nault souhaite qu'un point soit mis à l'ordre du jour de la prochaine séance à ce propos. La commissaire Mme Madeleine Aumond ajoute qu'il faudrait reconsidérer chaque dépense et le commissaire M. Damien Lafrenière précise qu'il faut faire un bilan et voir ce qui est pertinent et ce qui ne l'est pas.

Le commissaire M. Charles Langevin aimerait que la sécurité soit améliorée aux abords de l'école Pie-XII. M. Sylvain en prends note.

La présidente Mme Diane Nault tient à remercier M. André Roy, dont c'est la dernière participation aux rencontres du conseil des commissaires.

La présidente Mme Diane Nault montre un exemple des napperons réalisés spécialement à l'occasion de la Fête-O-Bois.

G-2 RÉSOLUTION 2013-CC-071

Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la présidente Mme Diane Nault que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



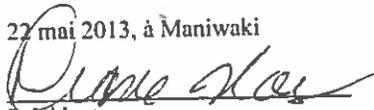
**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 24 avril 2013

Numéro de résolution
ou annotation

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 27 mai 2013, à Maniwaki


Secrétaire général


Présidente



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 22 mai 2013

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 22 mai 2013, à 19 h, au 331 de la rue du Couvent à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée Mmes Guylaine Marcil, Janique Lachapelle, Annette Dumouchel, Diane Nault, Madeleine Aumond, Marise Veilleux et Chantal Tremblay et MM. Bernard Caron, Daniel Moreau, Éric Éthier, Charles Langevin, Damien Lafrenière et Jacques Masseau, tous commissaires et formant quorum, de même que M. Bruno Nicolas, commissaire représentant les parents (primaire) et Mme Chantal Lamarche, commissaire représentant les parents (secondaire)

Absence motivée : Mme Denise Miron Marion

Absence non motivée : M. Jacques Pilon

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain,	directeur général
M. Stéphane Rondeau,	directeur du service des ressources éducatives et de l'organisation scolaire
M. Richard Leblanc,	directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
Mme Manon Riel,	directrice du service des ressources financières
M. Charles Pétrin,	coordonnateur du service des ressources matérielles
M. Charles Millar,	coordonnateur du service de l'information et des communications

La présidente Mme Diane Nault ouvre l'assemblée et signale qu'avant la rencontre, les commissaires ont discuté en plénier de divers dossiers.

RÉSOLUTION 2013-CC-072 **Ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Daniel Moreau que l'ordre du jour soit adopté.

A) **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2- a) Lecture et adoption du procès-verbal du CC-2013-04-24
b) Suivis
- 3- Parole au public
- 4- Correspondance
- 5- Huis clos



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 22 mai 2013

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2013-CC-072) suite

- 7- Persévérance scolaire, prolongement de l'entente spécifique avec la Fondation Chagnon (R² = Réunir et Réussir)
- 8- Harmonisation des ressources au mode de fonctionnement
- 9- Tournoi de golf, Fondation Jean-Claude Branchaud, 12 juin 2013
- 10- Projet de division du territoire pour les élections de novembre 2014
- 11- Nomination au poste de direction du service des ressources matérielles et technologiques
- 12- Plan d'effectif 2013-2014
- 13- Rapport d'informations de la présidente
- 14- Rapport d'informations du directeur général
- 15- Dépôt des procès-verbaux :
 - a) Comité consultatif de gestion, 16 avril 2013
 - b) Comité environnemental, 12 mars 2013

B) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- Plan effectifs - soutien
- 2- Plan effectifs - professionnels
- 3- Surplus école, surplus commission et mise en disponibilité (point biffé)
- 4- Accueil du 23 août 2013
- 5- Substitut au protecteur de l'élève
- 6- Nomination des délégués à l'assemblée générale annuelle de la FCSQ

**C) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE
jeunes, adultes, formation professionnelle**

- 1- Convention de partenariat
- 2- Comité des ressources éducatives 2013-2014
- 3- Calendrier scolaire 2013-2014
- 4- Rallye de la différence

D) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Politique du transport scolaire (point biffé)
- 2- Procédure pour le transport scolaire (point biffé)

E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

- 1- Registre des chèques
- 2- Adoption des objectifs et principes de la répartition des ressources financières pour l'année scolaire 2013-2014
- 3- Taxes scolaires

F) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

- 1- Maintien des bâtiments
 - a) Réfection salles de toilettes-école Ste-Anne - MDB-
 - b) Remplacement du parement extérieur-école Reine-Perreault - MDB-007C



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 22 mai 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-072) suite

- c) Réfection salles de toilettes-école Ste-Croix- MDB-009A
- d) Remplacement des fenêtres-école Poupore- MDB-011E
- e) Remplacement des revêtements de plancher -école Saint-Pierre- MDB-012B
- f) Remplacement des fenêtres -école CEHG- MDB-067L
- 2- Bibliothèque Mansfield- Fort-Coulonge
- 3- Économie d'énergie : compteur
- 4- Maison de la culture de la Vallée-de-la-Gatineau chargé de projet
- 5- Radon
- 6- **Dates de réunion 2013-2014**

G) AUTRES

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2A) RÉSOLUTION 2013-CC-073

**Dispense de lecture et adoption du
procès-verbal de l'assemblée du
conseil des commissaires du 24 avril
2013**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Annette Dumouchel que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du mercredi 24 avril et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé, avec une correction au nom de M. Michel Gauthier (page 080).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

La présidente Mme Diane Nault fait des suivis sur certains points :

- o page 059, point A-8 (sélection, direction du Coeur) – les entrevues auront lieu vendredi prochain;
- o page 073, point B-9 (comité de révision) – La présidente Mme Nault a fait des vérifications concernant l'élève concerné;
- o page 081, point G-1 (défibrillateurs) – M. Sylvain a communiqué avec la commissaire Mme Guylaine Marcil et la situation a été éclaircie.

A-3 Parole au public

Pas de question du public.

A-5 Correspondance

Pas de question sur la correspondance.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 22 mai 2013

Numéro de résolution
ou annotation

A-6 RÉSOLUTION 2013-CC-074 Huis-clos

IL EST PROPOSÉ par la présidente Mme Diane Nault de discuter de certains points en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(Huis-clos, de 19 h 14 à 20 h 20.)

(Les commissaires M. Jacques Masseau et Mme Guylaine Marcil se joignent à la rencontre à 19 h 15.)

RÉSOLUTION 2013-CC-075 Levée du huis-clos

IL EST PROPOSÉ par la présidente Mme Diane Nault de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Les commissaires adoptent une résolution qui modifie la résolution 2013-CC-070, adoptée le mois dernier.

**RESOLUTION 2013-CC-076 Concession de cafétéria – contrat 2013-2016
-école primaire et secondaire Sacré-Cœur, de
Gracefield**

CONSIDÉRANT que le contrat de concession de cafétéria de l'école primaire et secondaire Sacré-Cœur de Gracefield se termine le 30 juin 2013;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture a eu lieu le 23 avril, à 11 h, et qu'un seul soumissionnaire a déposé une offre;

CONSIDÉRANT les commentaires de Mme Chantal Chantigny, nutritionniste au Centre de santé et de services sociaux de la Vallée de la Gatineau, pour modifier quelque peu le menu, afin de respecter la politique pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif;

CONSIDÉRANT que M. Gagnon a proposé un deuxième menu respectant cette politique;

CONSIDÉRANT la recommandation du coordonnateur des ressources matérielles;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Chantal Lamarche :

- d'octroyer le contrat de concession de la cafétéria de l'école primaire et secondaire Sacré-Cœur, de Gracefield, à Maurice Gagnon, moyennant des coûts d'utilisation fixés à 5 % du montant des ventes effectuées lors de l'utilisation de la cuisine pour le service de traiteur;
- et d'autoriser la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, à signer pour et au nom de la commission scolaire.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 22 mai 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-075) suite

Ce contrat sera octroyé selon les conditions stipulées au contrat de concession et ce pour une durée d'un an renouvelable pour deux années additionnelles, soit du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2016. S'il y a renouvellement, un loyer de 1 000 \$ sera exigé pour chaque année subséquente du contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-7 Persévérance scolaire, prolongement de l'entente spécifique avec la Fondation Chagnon (R² = Réunir et Réussir)

Le document est déposé.

A-8 Harmonisation des ressources au mode de fonctionnement

M. Sylvain présente le document et souligne que les ressources diminuent au niveau des établissements et des services administratifs et qu'il faut ajuster les attentes en conséquence.

A-9 Tournoi de golf, Fondation Jean-Claude Branchaud, 12 juin 2013

Les équipes sont composées de six joueurs. La commission scolaire sera représentée par quatre personnes. Les commissaires intéressés peuvent donner leur nom à Mme Brouillard.

A-10 RESOLUTION 2013-CC-077 **Projet de division en circonscriptions**

CONSIDÉRANT la tenue d'élections scolaires en novembre 2014;

CONSIDÉRANT les changements apportés par le nouvel environnement légal, notamment au niveau du nombre de circonscriptions aux élections de 2014 (huit circonscriptions) ;

CONSIDÉRANT la décision de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'octroyer trois circonscriptions électorales supplémentaires (pour un total de onze circonscriptions) ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité spécial mis sur pied pour examiner les propositions de division électorale ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Madeleine Aumond d'adopter le projet de division en circonscriptions, tel que présenté, et d'entamer une période de consultation, en vue de l'adoption d'une division finale avant le 31 décembre 2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 22 mai 2013

**A-11 RESOLUTION 2013-CC-078 Nominaton de la direction du service des
ressources matérielles et technologiques**

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des cadres ;

CONSIDÉRANT l'organigramme adopté le 24 avril 2013 ;

CONSIDÉRANT les consultations menées auprès des associations concernées ;

CONSIDÉRANT l'expertise développée à la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais ;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale ;

CONSIDÉRANT l'engagement du futur titulaire du poste à poursuivre de façon assidue une formation universitaire;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Éric Éthier de nommer M. Charles Pétrin au poste de direction des ressources matérielles et technologiques à compter du 1^{er} juillet 2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**A-12 a) RESOLUTION 2013-CC-079 Plan d'effectifs 2013-2014 - gestionnaires
d'établissements**

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires;

CONSIDÉRANT les compressions budgétaires pour la prochaine année scolaire;

CONSIDÉRANT les consultations faites auprès des associations concernées;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Guylaine Marcil d'accepter le plan d'effectifs des gestionnaires d'établissements pour l'année scolaire 2013-2014, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**b) RESOLUTION 2013-CC-080 Plan d'effectifs 2013-2014 - gestionnaires
du centre administratif**

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires;

CONSIDÉRANT les compressions budgétaires pour la prochaine année scolaire;

CONSIDÉRANT les consultations faites auprès des associations concernées;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Guylaine Marcil d'accepter le plan d'effectifs des gestionnaires du centre administratif pour l'année scolaire 2013-2014, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 22 mai 2013

La présidente Mme Diane Nault propose d'envoyer une note de remerciements aux gestionnaires qui ont changé de service.

A-13 Rapport d'informations de la présidente

La présidente Mme Diane Nault dépose son rapport de représentation.

A-14 Rapport d'informations du directeur général

M. Sylvain n'a pas de point.

A-15- Dépôt des procès-verbaux

- a) Comité consultatif de gestion, 19 mars 2013
- b) Comité de parents, 5 février 2013

Ces compte-rendus sont déposés.

B) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

B-1 Plan d'effectifs - soutien

M. Leblanc présente le document.

B-2 Plan d'effectifs - professionnels

Dépôt du document. M. Leblanc précise quelques changements survenus depuis l'envoi de la documentation.

B-3 Surplus écoles, surplus commission scolaires et mises en disponibilité

Point biffé.

B-4 Accueil du 23 août 2013

M. Leblanc explique que la journée commission scolaire du lundi 26 août a été déplacée au vendredi 23 août. Elle aura lieu à Gracefield, avec le conférencier Étienne Vandette.

B-5 Substitut du protecteur de l'élève

M. Leblanc présente la lettre de démission du substitut et précise que le service n'a pas été interrompu. Il souligne que, jeudi, il y aura une conférence téléphonique entre les secrétaires-général des commissions scolaires concernées pour discuter des options possibles.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 22 mai 2013

B-6 RESOLUTION 2013-CC-081 **Nomination des délégués officiels à l'assemblée générale annuelle de la Fédération des commissions scolaires du Québec**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Chantal Tremblay de nommer les personnes suivantes comme délégués officiels à l'assemblée générale annuelle de la Fédération des commissions scolaires du Québec :

- Mme Annette Dumouchel
- M. Daniel Moreau

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(Pause, de 21 h 10 à 21 h 20)

C) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

C-1 RESOLUTION 2013-CC-082 **Convention de partenariat**

CONSIDÉRANT notre obligation de faire parvenir une nouvelle version 2012-2014 de notre convention de partenariat ;

CONSIDÉRANT que nous attendons les retours des comités d'analyse du MELS afin d'apporter les modifications et ajustements proposés ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Chantal Tremblay que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés et mandatés :

- à apporter s'il y a lieu des modifications audit document,
- à le signer et
- à le soumettre tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-2 **Comité des ressources éducatives 2013-2014**

M. Rondeau présente le document et précise les dates proposées pour les rencontres.

C-3 **Calendrier scolaire 2013-2014**

M. Rondeau signale un changement apporté aux calendriers de l'an prochain.

C-4 **Rallye de la différence**

M. Rondeau présente la lettre concernant la 5^e édition de cette activité du centre Jean-Bosco, prévue le 4 juin, de 8 h 50 à 12 h 50, à la Cité étudiante.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 22 mai 2013

**D) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES ET DU TRANSPORT
SCOLAIRE**

D-1 Politique du transport scolaire

Point biffé.

D-2 Procédure pour le transport scolaire

Point biffé.

E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

E-1 RESOLUTION 2013-CC-083 Registre de chèques

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué la commissaire Mme Annette Dumouchel;

CONSIDÉRANT que les observations de la commissaire vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par le/la commissaire Mme Annette Dumouchel que les registres de chèques de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais du 23 avril et 8 mai 2013 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**E-2 RESOLUTION 2013-CC-084 Objectifs et principes de la
répartition des ressources
financières pour l'année scolaire
2013-2014**

CONSIDÉRANT les modalités de gestion des ressources financières établies à l'article 275, de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des ressources financières d'accepter les objectifs et principes de la répartition des ressources financières pour l'année scolaire 2013-2014 tel que présenté;

CONSIDÉRANT les consultations réalisées auprès du comité des ressources financières, et du comité consultatif de gestion;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Charles Langevin d'adopter les objectifs et principes de la répartition des ressources financières de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais pour l'année scolaire 2013-2014, tel que déposé par le directeur général.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 22 mai 2013

E-3 RESOLUTION 2013-CC-085 Taux de taxation scolaire 2013-2014

CONSIDÉRANT que, depuis 2006, les commissions scolaires du Québec reçoivent par un mécanisme de péréquation une compensation pour la réduction du compte de taxe scolaire accordée aux contribuables;

CONSIDÉRANT que cette mesure permet d'amoinrir la hausse de taxe scolaire liée à la hausse fulgurante de la valeur foncière des immeubles dans certaines municipalités du Québec;

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec prévoit adopter un projet de loi qui aura pour effet de diminuer de moitié le montant de compensation soit un montant de 1 441 756 \$;

CONSIDÉRANT qu'en plus de cette diminution, la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais aura à faire face à des efforts budgétaires administratives de 743 312 \$;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire ne dispose plus de marge de manœuvre, suite aux nombreuses coupures des années antérieures;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais peut déterminer des taux d'imposition différents pour les 36 municipalités présentes sur son territoire ou encore fixer un taux de taxation net pour l'ensemble du territoire;

CONSIDÉRANT l'analyse de différents scénarios;

CONSIDÉRANT la préparation budgétaire 2013-2014 de la commission scolaire;

CONSIDÉRANT le processus de taxation scolaire 2013-2014 ;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Jacques Masseau :

- que la totalité de la compression de péréquation au montant de 1 441 576 \$ soit transférée au compte de taxe des contribuables et
- que, pour l'année 2013-2014, la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais applique le même taux de taxation net sur l'ensemble de son territoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

F-1 a) RESOLUTION 2013-CC-086 Projet : installation sanitaires – réfection des salles de toilettes – école Sainte-Anne-MDB-004A

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2012-2013 »;



Numéro de résolution
ou annulation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 22 mai 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-086) suite

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 21 mai 2013 à 11 h;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Janique Lachapelle d'accepter la plus basse soumission conforme des Entreprises Ma-Mi inc, au montant de 143 980,00 \$ (taxes exclues) et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

TABLEAU COMPARATIF	
Nom	Prix soumissionné (taxes exclues)
Entreprises Ma-Mi inc	143 980,00 \$
Gestion DMJ Entrepreneur	157 256,23 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- b) RESOLUTION 2013-CC-087 **Projet : remplacement du parement extérieur - murs extérieurs - école Reine-Perreault- MDB-007C**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2012-2013 »;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 21 mai 2013 à 11 h;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Janique Lachapelle d'accepter la plus basse soumission conforme des Entreprises Ma-Mi inc, au montant de 148 110,00 \$ (taxes exclues) et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 22 mai 2013

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2013-CC-087) suite

TABLEAU COMPARATIF	
Nom	Prix soumissionné (taxes exclues)
Entreprises Ma-Mi inc	148 110,00 \$
Aluminium J. Clément inc	148 665,00 \$
Les Constructions SERVI	168 386,39 \$
Lari Construction	177 800,00 \$
Les Toitures Raymond et ass	192 200,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- c) RESOLUTION 2013-CC-088 **Projet : installations sanitaires - réfection des salles de toilettes - école Ste-Croix-MDB-009A**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2012-2013 »;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 21 mai 2013 à 11 h;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Janique Lachapelle d'accepter la plus basse soumission conforme des Entreprises Ma-Mi inc, au montant de 133 795,00 \$ (taxes exclues) et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

TABLEAU COMPARATIF	
Nom	Prix soumissionné (taxes exclues)
Entreprises Ma-Mi inc	133 795,00 \$
Construction Langevin & Frères	143 367,00 \$
Gestion DMJ Entrepreneur	159 484,04 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- d) RESOLUTION 2013-CC-089 **Projet : remplacement des fenêtres - école Poupore- MDB-011E**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2012-2013 »;



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 22 mai 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-089) suite

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 21 mai 2013 à 11 h;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Janique Lachapelle d'accepter la plus basse soumission conforme de Defran inc, au montant de 138 822,00 \$ (taxes exclues) et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

TABLEAU COMPARATIF	
Nom	Prix soumissionné (taxes exclues)
Defran inc	138 822,00 \$
Aluminium J. Clément inc	149 885,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- e) RESOLUTION 2013-CC-090 **Projet : remplacement des revêtements de plancher - école Saint-Pierre- MDB-012B**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2012-2013 »;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 21 mai 2013 à 11 h;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Janique Lachapelle d'accepter la plus basse soumission conforme des Entreprises Ma-Mi inc au montant de 81 930,00 \$ (taxes exclues) et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 22 mai 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-090) suite

TABLEAU COMPARATIF	
Nom	Prix soumissionné (taxes exclues)
Entreprises Ma-Mi inc	81 930,00 \$
Gestion DMJ Entrepreneur	85 050,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 0) RESOLUTION 2013-CC-091 **Projet : remplacement des fenêtres - Cité étudiante de la Haute-Gatineau-MDB-067L**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2012-2013 »;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 21 mai 2013 à 11 h;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Janique Lachapelle d'accepter la plus basse soumission conforme de Defran inc, au montant de 284 422,00 \$ (taxes exclues) et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

TABLEAU COMPARATIF	
Nom	Prix soumissionné (taxes exclues)
Defran inc	284 422,00 \$
Entreprises Ma-Mi inc	297 890,00 \$
Aluminium J. Clément inc	319 825,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M. Pétrin répond aux questions de la commissaire Mme Chantal Tremblay, concernant l'école Reinc-Perreault.

F-2 Bibliothèque Mansfield- Fort-Coulonge

M. Pétrin présente la résolution du conseil municipal de Mansfield, mettant en veilleuse sa participation au projet.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 22 mai 2013

F-3 Économie d'énergie : compteur

Le compteur d'économies d'énergie, sur le site de l'efficacité énergétique (<http://www.cshbo-icionagit.com/>), est en fonctionnement depuis la semaine dernière. Il indique que, depuis juillet 2012, l'énergie économisée a représenté plus de 3,1 millions de kilowatt/heures, soit la quantité d'énergie nécessaire pour alimenter 90 maisons unifamiliales pendant 1 an! Cela signifie que, réduction de consommation d'énergie (électricité et huile) voulant dire aussi réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), l'émission de plus de 1 200 tonnes de GES a été évitée. Cela correspond aux émissions de 1 200 voitures qui feraient l'aller-retour entre Maniwaki et Disneyworld à Orlando (Floride).

F-4 Maison de la culture de la Vallée-de-la-Gatineau - chargé de projet

La présidente Mme Diane Nault ne peut encore dire quelle personne a été retenue comme chargé de projet, la Maison de la culture n'en ayant pas encore fait l'annonce officielle. L'information sera envoyée aux commissaires par courriel aussitôt que possible.

F-5 RESOLUTION 2013-CC-092 Radon

CONSIDÉRANT les analyses effectuées à l'hiver 2012-2013 au centre Notre-Dame-du-Désert ;

CONSIDÉRANT le dépassement de la norme fédérale établie par Santé Canada à 200Bq/m³ ;

CONSIDÉRANT que les travaux d'atténuation doivent être exécutés dans un délai maximal de 12 mois ;

CONSIDÉRANT l'expertise locale disponible dans la région, soit M. Marcel Brascoupé, de Solutions Radon MB, accrédité par le *Programme national de compétence sur le radon au Canada* (PNCR-C), reconnu par Santé Canada ;

CONSIDÉRANT la politique d'achat RM 0704-01 ;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Charles Langevin de déroger à la politique d'achat et d'autoriser le coordonnateur du service des ressources matérielles, M. Charles Pétrin, à négocier de gré à gré avec M. Brascoupé pour l'exécution des travaux d'atténuation au centre Notre-Dame-du-Désert dès l'été 2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-6 Dates de réunion 2013-2014

M. Pétrin présente les dates envisagées pour les rencontres du futur comité des ressources matérielles et technologiques en 2013-2014.

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 22 mai 2013



Numéro de résolution
ou annotation

G- AUTRES

G-1 Questions des commissaires

Le commissaire M. Bernard Caron mentionne que la problématique des drogues à l'école de Gracefield continue de se faire sentir et qu'il y a beaucoup de transactions près de la patinoire extérieure, en soirée, hors des heures de classe. Il demande s'il est possible d'en aviser la Sûreté du Québec. M. Sylvain va communiquer directement avec la direction du poste de Maniwaki sur cette question.

Le commissaire M. Jacques Masséau signale que le conseil municipal de Fort-Coulonge continue toujours de soutenir le projet de bibliothèque, même si Mansfield s'est retiré.

Le commissaire M. Damien Lafrenière souligne qu'une solution possible, pour l'école de Gracefield, serait de recourir aux services d'un chien dépisteur.

La présidente Mme Diane Nault vérifie la présence des commissaires qui seront présents à la remise de l'Ordre du mérite scolaire.

G-2 RÉSOLUTION 2013-CC-093 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la présidente Mme Diane Nault que la présente session soit close.

ADOPTÉE À
L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 26 juin 2013, à Maniwaki


Secrétaire général


Présidente



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 26 juin 2013

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 26 juin 2013, à 19 h, au 331 de la rue du Couvent à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée Mmes Guylaine Marcil, Marise Veilleux, Denise Miron Marion, Janique Lachapelle, Annette Dumouchel, Diane Nault, Madeleine Aumond et Chantal Tremblay et MM. Bernard Caron, Daniel Moreau, Jacques Masseau, Charles Langevin et Damien Lafrenière, tous commissaires et formant quorum, de même que M. Bruno Nicolas, commissaire représentant les parents (primaire) et Mme Chantal Lamarche, commissaire représentant les parents (secondaire)

Absence motivée : M. Éric Éthier

Absence non motivée : M. Jacques Pilon

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain, directeur général

M. Stéphane Rondeau, directeur du service des ressources éducatives et de l'organisation scolaire

M. Richard Leblanc, directeur du service des ressources humaines et secrétaire général

Mme Manon Riel, directrice du service des ressources financières

M. Charles Pétrin, coordonnateur du service des ressources matérielles

M. Charles Millar, coordonnateur du service de l'information et des communications

La présidente Mme Diane Nault ouvre l'assemblée et signale qu'il s'agit de la dernière rencontre de l'année scolaire.

RÉSOLUTION 2013-CC-094

Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Daniel Moreau que l'ordre du jour soit adopté.

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2- a) Lecture et adoption du procès-verbal du CC-2013-05-22
b) Suivis
- 3- Parole au public
- 4- Correspondance
- 5- Huis clos



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 juin 2013

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2013-CC-094) suite

- 6- Tournoi de golf du préfet de la Vallée-de-la-Gatineau, 10 juillet 2013
- 7- Tournoi de golf de la Sureté du Québec du Pontiac, 19 septembre 2013
- 8- Budget 2013-2014 pour le Service régionale de la formation professionnelle en Outaouais
- 9- Plans d'effectifs 2013-2014
 - a) Gestionnaires d'établissements
 - o Complément d'information
 - o Résolution
 - b) Gestionnaires du centre administratif
 - o Complément d'information
 - o Résolutions
 - e) **Poste aux services administratifs et aux communications**
- 10 Bibliothèque, école St-Nom-de-Marie
- 11- Terrain synthétique
- 12- Rapport d'informations de la présidente
- 13- Rapport d'informations du directeur général
- 14- Dépôt des procès-verbaux :
 - a) Comité consultatif de gestion, 7 mai 2013
 - b) Comité environnemental, 23 avril 2013
 - c) Comité environnemental, 21 mai 2013
 - d) Comité de parents, 26 mars 2013
 - e) Comité de parents, 30 avril 2013
- 15) **Direction du Cœur de la Gatineau**
- 16) **Grand Défi Pierre Lavoie**
- 17) **Bilan annuel du comité environnemental**

B) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- Projet de règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires;
- 2- Résolution - plan triennal de répartition et destination des immeubles
- 3- Résolution - adoption des actes d'établissement
- 4- Résolution Centraide
- 5- Substitut au protecteur de l'élève
- 6- Liste des besoins en enseignement
- 7- Nomination agent d'administration, service des ressources humaines
- 8- Nomination d'un régisseur, service des ressources matérielles et technologiques
- 9- Nomination d'un coordonnateur, service des ressources éducatives

**C) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE
jeunes, adultes, formation professionnelle**

- 1- Ski Mont-Ste-Marie
- 2- Comité de prévention des stupéfiants 13-14
- 3- Projet de résolution - horaire des épreuves - Grand Défi Pierre Lavoie
- 4- Clientèle du Pontiac

D) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Révision des politiques, règlements et procédures du transport scolaire



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 26 juin 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-094) suite

- 2- Allocation aux parents
- 3- Comptes rendus des comités consultatifs de transport des 18 mars et 29 avril 2013

E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

- 1- Registre des chèques
- 2- Résolution budget des établissements pour 2013-2014
- 3- Résolution budget de fonctionnement, d'investissement et service de la dette pour 2013-2014
- 4- Résolution liste des commissaires vérificateurs pour 2013-2014
- 5- Résolution radiation des comptes de taxes avec soldes de 3,00 \$ et moins
- 6- Résolution taux d'intérêts pour l'année 2013-2014
- 7- Résolution changements de signataires des effets bancaires de certains établissements

F) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

- 1- Bibliothèque Fort-Coulonge
- 2- Entretien ménager 2013-2016
- 3- Liste MDB
- 4- Liste AMT
- 5- Radon
- 6- TNI
- 7- Qualité de l'air à Messines
- 8- **Projet Recyclone**

G) AUTRES

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2A) RÉSOLUTION 2013-CC-095

**Dispense de lecture et adoption du
procès-verbal de l'assemblée du
conseil des commissaires du 22 mai
2013**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Madeleine Aumond que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du mercredi 22 mai et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé, avec quelques corrections aux points A-1 (page 85) et F-5 (page 97).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 juin 2013

Numéro de résolution
ou annotation

A-2B) Suivis

La présidente Mme Diane Nault fait des suivis sur certains points :

- o page 087, point A-9 (tournoi de golf Branchaud) – Mme Nault précise que le quatuor de la commission scolaire était composée d'elle-même et du commissaire M. Damien Lafrenière; ainsi que d'Éric Blanchette et Éric Richard, et que l'événement a permis d'amasser la somme de 62 000 \$;

(Le commissaire M. Damien Lafrenière se joint à la rencontre à 19 h 05)

- o page 097, point F-4 (Maison de la culture) – les commissaires ont reçu le courriel précisant l'identité du chargé de projet;
- o page 097, point F-5 (radon) – le point va revenir aujourd'hui;
- o page 098 (point G-1) (transactions près de la patinoire couverte à Gracefield) – M. Sylvain a discuté de la question avec le chef du poste de Maniwaki de la Sûreté du Québec, les échanges ont été très positifs et Mme Lamarche ajoute que le conseil d'établissement, le 12 juin, a décidé de produire l'an prochain une démarche impliquant un chien dépisteur.

A-3 Parole au public

Le représentant de l'Association des directions d'établissement de l'ouest du Québec, M. Denis Rossignol, souligne qu'il a été étonné, lors de ses deux premières participations aux rencontres du conseil, de voir la durée des huis-clos.

A-4 Correspondance

Pas de question sur la correspondance.

A-5 RÉSOLUTION 2013-CC-096 Huis-clos

IL EST PROPOSÉ par la présidente Mme Diane Nault de discuter de certains points en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(Le commissaire M. Jacques Pilon se joint à la rencontre à 19 h 12.)

RÉSOLUTION 2013-CC-097 Levée du huis-clos

IL EST PROPOSÉ par la présidente Mme Diane Nault de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-6 Tournoi de golf du préfet de la Vallée-de-la-Gatineau, 10 juillet 2013

La présidente Mme Diane Nault et M. Sylvain participeront à ce tournoi.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 juin 2013

A-7 Tournoi de golf de la Sûreté du Québec du Pontiac, 19 septembre 2013

La commission scolaire aura deux représentants, les commissaires Mme Diane Nault et M. Jacques Masseau.

A-8 RESOLUTION 2013-CC-098 Financement annuel du service régional de la formation professionnelle en Outaouais 2013-2014, par les quatre commissions scolaires francophones de l'Outaouais

CONSIDERANT les résolutions adoptées par les commissions scolaires francophones de la région 07 qui proposaient une nouvelle structure régionale en formation professionnelle (CSCV 96 2002-2003, CSD C082-0302, CSHBO 2003-CC-225 et CSPO CC-02-02-867) ;

CONSIDERANT l'adoption de la structure administrative au conseil d'administration du 27 mars 2006 ;

CONSIDERANT que les activités de valorisation et de promotion de la formation professionnelle menées conjointement avec Emploi-Québec et les partenaires de l'éducation ont un effet positif sur la perception qu'ont les parents, les enseignants, les professionnels et les élèves en regard de la formation professionnelle ;

CONSIDERANT la conception d'outils régionaux pour la promotion et la publicité ;

CONSIDERANT les travaux en cours pour les demandes d'autorisation provisoires et permanentes ;

CONSIDERANT l'ajout de points de services par entente sur l'ensemble du territoire en lien avec les besoins de main-d'œuvre (adéquation formation-emploi) ;

CONSIDERANT les travaux régionaux de concertation visant à accroître le nombre de jeunes de moins de 20 ans dans les centres de formation professionnelle de l'Outaouais avec la formation générale des jeunes et des adultes ;

CONSIDERANT le soutien pédagogique régional offert aux centres de formation professionnelle ;

CONSIDERANT le développement du partenariat avec les milieux de l'éducation, les partenaires et les organismes du milieu ;

CONSIDERANT les travaux réalisés avec l'ensemble des partenaires dans le cadre du Plan d'aménagement de la formation professionnelle et technique ;



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 juin 2013

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2013-CC-098) suite

CONSIDÉRANT les compressions budgétaires de la future année scolaire ;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Daniel Moreau que la répartition financière entre les commissions scolaires, pour l'année 2013-2014, soit la suivante :

29 % CSD
48 % CSPO
16 % CSCV
7 % CSHBO

Contribution des commissions scolaires :

	2012-2013	2013-2014
CSD	164 244,50 \$	118 837 \$
CSPO	164 244,50 \$	183 851 \$
CSCV	93 854,00 \$	74 354 \$
CSHBO	46 927,00 \$	43 558 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-9 Plans d'effectifs 2013-2014

a) Gestionnaires d'établissements

o Complément d'information

M. Sylvain donne un complément d'information sur ce dossier.

o RÉSOLUTION 2013-CC-099 Plan d'effectifs 2013-2014 - gestionnaires d'établissements

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires;

CONSIDÉRANT les compressions budgétaires pour la prochaine année scolaire;

CONSIDÉRANT les consultations faites auprès des associations concernées;

CONSIDÉRANT les mises à jour depuis la rencontre du 22 mai 2013 du conseil des commissaires;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Damien Lafrenière d'accepter le plan d'effectifs des gestionnaires d'établissements pour l'année scolaire 2013-2014, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 juin 2013

b) Gestionnaires du centre administratif

o Complément d'information

M. Sylvain donne un complément d'information sur ce dossier.

- o RESOLUTION 2013-CC-100 **Plan d'effectifs 2013-2014 -
gestionnaires du centre
administratif**

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires;

CONSIDÉRANT les compressions budgétaires pour la prochaine
année scolaire;

CONSIDÉRANT les consultations faites auprès des associations
concernées;

CONSIDÉRANT les mises à jour depuis la rencontre du 22 mai 2013
du conseil des commissaires;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Bernard Caron d'accepter le
plan d'effectifs des gestionnaires du centre administratif pour
l'année scolaire 2013-2014, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

c) Résolution sur le plan d'effectifs

RESOLUTION 2013-CC-101 **Poste aux services administratifs et
aux communications**

CONSIDÉRANT les démarches réalisées par le coordonnateur aux
communications, avant le 26 juin 2013;

CONSIDÉRANT les démarches réalisées par la direction du service des
ressources humaines et la direction générale;

CONSIDÉRANT l'abolition du poste de coordonnateur aux
communications, à compter du 1^{er} juillet 2013;

CONSIDÉRANT les démarches associatives qui furent réalisées;

CONSIDÉRANT les besoins organisationnels de la Commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 juin 2013

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2013-CC-101) suite

- IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Madeleine Aumond de :
- produire une description de tâches selon les besoins de la commission scolaire;
 - soumettre cette description de tâches au ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport (MELS), pour une évaluation particulière;
 - d'appliquer, intégralement, le classement obtenu par le MELS pour le poste aux services administratifs et aux communications.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-10 RESOLUTION 2013-CC-102

**Fin de l'entente – occupation d'un local à
l'école St-Nom-de-Marie par la
municipalité du Lac-Stc-Marie**

CONSIDÉRANT la tendance d'augmentation de la clientèle et des services offerts à l'école St-Nom-de-Marie, de Lac-Stc-Marie ;

CONSIDÉRANT les besoins supplémentaires de locaux pour assurer la qualité des services éducatifs ;

CONSIDÉRANT la résolution reçue du conseil d'établissement du Cœur de la Gatineau et la pétition des parents de Lac-Stc-Marie ;

CONSIDÉRANT les échanges tenus lors de la rencontre du comité des ressources éducatives le 17 juin 2013.

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Chantal Lamarche de demander à la municipalité de Lac-Stc-Marie de libérer le local de l'école St-Nom-de-Marie pour la rentrée scolaire de la fin août 2013 et de permettre aux élèves de fréquenter le nouvel emplacement durant les heures de classe selon l'horaire d'ouverture établie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-11 Terrain synthétique

M. Sylvain présente la lettre du 12 juin et souligne que le montage financier du projet est bouclé. Développement économique Canada accorde une aide financière et les partenaires de la commission scolaire sont aussi impliqués. Le projet doit prendre fin au 31 mars 2014.

A-12 Rapport d'informations de la présidente

La présidente Mme Diane Nault dépose son rapport de représentation.

A-13 Rapport d'informations du directeur général

M. Sylvain n'a pas de point.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 26 juin 2013

A-14- Dépôt des procès-verbaux

- a) Comité consultatif de gestion, 7 mai 2013
- b) Comité environnemental, 23 avril 2013
- c) Comité environnemental, 21 mai 2013
- d) Comité de parents, 26 mars 2013
- e) Comité de parents, 30 avril 2013

Ces comptes rendus sont déposés.

A-15 RESOLUTION 2013-CC-103

Nomination d'un directeur de
l'établissement Cœur-de-la-
Gatineau

CONSIDÉRANT la politique de dotation en personnel ;

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Chantal Lamarche de nommer M. Yves St-Jacques à titre de directeur de l'établissement Cœur-de-la-Gatineau. Le directeur général conviendra de la date d'entrée en fonction. La personne sera nommée à une période probatoire de douze (12) mois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-16 Grand Défi Pierre Lavoie

M. Millar présente le communiqué portant sur la participation de l'équipe des coureurs du secondaire au Grand Défi Pierre Lavoie, ainsi que sur celle des représentants de la commission scolaire à l'équipe cycliste de l'Outaouais.

A-17 Bilan annuel du comité environnemental

M. Millar présente et explique le bilan annuel 2012-2013 du comité environnemental, mettant notamment une emphase particulière sur les démarches visant à assurer la relance du comité.

B) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

B-1 RESOLUTION 2013-CC-104

Règlement relatif au jour, à l'heure
et au lieu des séances ordinaires du
conseil des commissaires de la
Commission scolaire des Hauts-
Bois-de-l'Outaouais

CONSIDÉRANT la résolution 2013-CC-056, sur le projet de règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires, adoptée le mercredi 24 avril 2013 ;



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 juin 2013

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2013-CC-104) suite

CONSIDERANT les avis publics parus dans les journaux;

CONSIDERANT les commentaires reçus quant à ce projet de règlement,

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Chantal Tremblay d'approuver le règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires, aux fins d'application des dispositions des articles 392, 397 et 398 de la *Loi sur l'instruction publique*.

Les dates prévues des séances ordinaires sont les suivantes :

Le jour :	Le lieu :
28 août 2013	Maniwaki
25 septembre 2013	Mansfield
30 octobre 2013	Mansfield
27 novembre 2013	Gracefield
29 janvier 2014	Gracefield
26 février 2014	Gracefield
26 mars 2014	Mansfield
30 avril 2014	Mansfield
21 mai 2014	Maniwaki
25 juin 2014	Maniwaki

L'heure : les séances ordinaires du conseil des commissaires débutent à 19 h 00

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-2 RESOLUTION 2013-CC-105

Plan triennal de répartition et de destination des immeubles

CONSIDERANT la résolution 2013-CC-057, sur le projet de plan triennal de répartition et de destination des immeubles, adoptée par le conseil des commissaires le mercredi 24 avril 2013;

CONSIDERANT les consultations effectuées auprès des municipalités, conformément à l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDERANT les consultations effectuées auprès du comité de parents, conformément à l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique*;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Chantal Tremblay et résolu d'adopter le plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années scolaires 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016, conformément à l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique*, tel que présenté ci-après.

**PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES
(SELON L'ARTICLE 211 L.I.P.)**

(Légende à la fin)



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 26 juin 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-105) suite

Prévision des effectifs scolaires pour 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016, selon la Direction de la recherche, des statistiques et de l'information, entrepôt de données ministérielles, MELS, 18 février 2011.

2012-2013 : 1 536 élèves au primaire
 1 136 élèves au secondaire

2013-2014 : 1 579 élèves au primaire
 1 178 élèves au secondaire

2014-2015 : 1 528 élèves au primaire
 1 152 élèves au secondaire

CODES BÂTISSSES	IMMEUBLES	Capacité d'accueil	2012 -2013	2013 -2014	2014 -2015
774-026	Sieur-de-Coulonge 250, chemin de la Chute Mansfield (Québec) J0X 1R0	950	3-4-6	3-4-6	3-4-6
774-011	Poupore 25, rue Coulonge Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0	360	2-7	2-7	2-7
774-012	Saint-Pierre 33, rue Romain Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0	130	1-2	1-2	1-2
774-022	Notre-Dame-du-Sacré-Coeur 89, chemin Pembroke L'Isle-aux-Allumettes (Québec) J0X 1M0	120	1-2	1-2	1-2
774-027	Centre de formation multiservice du Pontiac 1, rue Front Sud Campbell's Bay (Québec) J0X 1K0	110	4	4	4
774-004	Sainte-Anne, no 1 166, chemin des Outaouais Île-du-Grand-Calumet (Québec) J0X 1J0	110	1-2	1-2	1-2
774-008	Sainte-Marie 340, rue Martineau Otter Lake (Québec) J0X 2P0	150	1-2-8	1-2-8	1-2-8
774-065	Sacré-Coeur 11, chemin de Blue Sea Gracefield (Québec) J0X 1W0	770	1-2-3-	1-2-3-	1-2-3-
774-001	Saint-Nom-de-Marie 8, rue Laramée Lac-Ste-Marie (Québec) J0X 1Z0	150	1-2-8	1-2-8	1-2-8



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 juin 2013

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2013-CC-105) suite

774-024	Sainte-Thérèse 1, chemin de l'École Cayamant (Québec) JOX 1YO	50	1-2	1-2	1-2
774-007	Reine-Perreault 2, chemin Blue Sea Blue Sea (Québec) JOX 1CO	110	1-2-8	1-2-8	1-2-8
774-006	Notre-Dame-de-Grâce 47, rue Principale, CP 40 Bouchette (Québec) JOX 1EO	130	1-2-7-	1-2-7-	1-2-7-
774-029	Académie Sacré-Coeur 248, rue Notre-Dame Maniwaki (Québec) J9E 2J8	280	1-2	1-2	1-2
774-009	Sainte-Croix 8, chemin de la Ferme Messines (Québec) JOX 2JO	120	1-2-7	1-2-7	1-2-7
774-067	Cité étudiante de la Haute- Gatineau 211, rue Henri-Bourassa Maniwaki (Québec) J9E 1E4	1 750	2-3-4	2-3-4	2-3-4
774-013	Couvent du Christ-Roi 148, boulevard Desjardins Maniwaki (Québec) J9E 2E1	190	1-2-7	1-2-7	1-2-7
774-010	Pie-XII 122, rue Comeau Maniwaki (Québec) J9E 2S8	140	1-2	1-2	1-2
774-019	Saint-Boniface 459, route 105 Bois-Franc (Québec) J9E 3A9	100	2	2	2
774-021	Dominique-Savio 8, rue du Collège Montcerf-Lytton (Québec) JOW 1NO	100	1-2-7	1-2-7	1-2-7
774-023	Sacré-Coeur 1317, route transcanadienne Grand-Remous (Québec) JOW 1EO	210	1-2-7	1-2-7	1-2-7
774-014	Centre Notre-Dame-du-Désert 331/335, rue du Couvent Maniwaki (Québec) J9E 1H5	311	5-6-8	5-6-8	5-6-8
774-015	Centre Saint-Eugène 67, chemin Rivière-Gatineau Déléage (Québec) J9E 3A5	120	5-6	5-6	5-6



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 juin 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-105) suite

774-016	Centre de formation en entreprise et récupération 247, rue Moncion Maniwaki (Québec) J9E 2G6	150	3-8	3-8	3-8
774-002	Centre St-Joseph 67, rue St-Joseph Gracefield (Québec) J0X 1W0	60	5	5	5
774-018	Centre Pontiac 183, rue Principale Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0	160	5-6	5-6	5-6
774-005	Laval 29, rue Principale Ste-Thérèse-de-la-Gatineau (Québec) J0X 2X0	120	1-2-7	1-2-7	1-2-7
774-003	Saint-Jean-Bosco 106, rue Mccuaig Campbell's Bay (Québec) J0X 1K0	N/A	8	8	8
774-020	Bureaux administratifs 185, rue Principale Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0	N/A	8	8	8
LÉGENDE					
(1) Préscolaire	(2) Primaire				
(3) Secondaire	(4) Formation professionnelle				
(5) Éducation des adultes	(6) Administration de la commission scolaire				
(7) Service de garde	(8) Espace en location ou en prêt à des organismes communautaires				

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(La commissaire Mme Marise Veilleux se joint à la rencontre à 20 h 10)

**B-3 RESOLUTION 2013-CC-106 Adoption des actes d'établissement
des écoles et des centres**

CONSIDÉRANT la résolution 2013-CC-059, sur le projet d'actes d'établissement des écoles et des centres, adoptée le mercredi 24 avril 2013 ;

CONSIDÉRANT le plan triennal de répartition et de destination des immeubles ;

CONSIDÉRANT les consultations effectuées auprès du comité de parents, conformément à l'article 193 de la *Loi sur l'instruction publique* ;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Bernard Caron que la commission scolaire émette les actes d'établissements suivants pour l'année scolaire 2013-2014 et les années suivantes.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 juin 2013

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2013-CC-106) suite

**ACTES D'ÉTABLISSEMENT
2013-2014**

ÉCOLE SECONDAIRE SIEUR-DE-COULONGE (774-001)
250, ch. de la Chute, C.P. 760, Mansfield (Québec) J0X 1R0

IMMEUBLE :
774B026 Sieur-de-Coulonge 250, ch. de la Chute, C.P. 760, Mansfield

LOCAUX :
Tous les locaux, sauf les locaux portant les numéros suivants : 135A, 163B, 165, 165A, 165B, 174, 177, 178, 191, 191A, 191B, 192, 194, 195.

ORDRES D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉS :
Secondaire : 1^{er} et 2^e cycle

CLIENTÈLE :
Régulière et E.H.D.A.A.

ÉCOLE PRIMAIRE PONTIAC (774-002)
25, rue Coulonge, C.P. 549, Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0

IMMEUBLES :

774B004	Sainte-Anne	166, ch. des Outaouais, Ile-du-Grand-Calumet
774B008	Sainte-Marie	340, rue Martineau, Otter Lake
774B011	Poupore	25, rue Coulonge, Fort-Coulonge
774B012	Saint-Pierre	33, rue Romain, Fort-Coulonge
774B022	Notre-Dame-du-Sacré-Cœur	89, ch. Pembroke, L'Isle-aux-Allumettes
886B025	Jean-Paul II (L'Envolée)	10, rue Leslie, Campbell's Bay

LOCAUX :
Tous les locaux des immeubles Sainte-Anne, Sainte-Marie, Poupore, Saint-Pierre et Notre-Dame-du-Sacré-Cœur sont mis à la disposition de l'école.
Les locaux E-04, E-05, E-06, E-07, E-12, R-09, R-39-1 de l'immeuble Jean-Paul II (L'Envolée) sont à usage exclusif et les locaux E-16, E-18, R-03, R-04, R-12, R-13, R-14, R-21, R-26, R30 et R-32 sont partagés.

ORDRES D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉS :
Préscolaire : 4 ans et 5 ans
Primaire : 1^{er}, 2^e et 3^e cycle

CLIENTÈLE :
Régulière

ÉCOLE DU CŒUR-DE-LA-GATINEAU (774-003)
11, chemin de Blue Sea, C.P. 313, Gracefield (Québec) J0X 1W0

IMMEUBLES :

774B001	Saint-Nom-de-Marie	8, rue Laramée, Lac Sainte-Marie
774B006	Notre-Dame-de-Grâce	47, rue Principale, C.P. 40, Bouchette
774B007	Reine-Perreault	2, ch. de Blue Sea, C.P. 130, Blue Sea
774B024	Sainte-Thérèse	1, ch. de l'École, Cayamant
774B065	Sacré-Cœur	11, ch. de Blue Sea, C.P. 313, Gracefield



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 juin 2013

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2013-CC-106) suite

LOCAUX :

Tous les locaux de ces immeubles sont mis à la disposition de l'école.

ORDRES D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉS :

Préscolaire : 4 ans et 5 ans

Primaire : 1^{er}, 2^e et 3^e cycle

Secondaire : 1^{er} et 2^e cycle

CLIENTÈLE :

Régulière et E.H.D.A.A.

ÉCOLE LE RUCHER DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU (774-004)
248, rue Notre-Dame, Maniwaki (Québec) J9E 2J8

IMMEUBLES :

774B005	Laval	29, rue Principale, Ste-Thérèse-de-la-Gatineau
774B009	Sainte-Croix	8, ch. de la Ferme, Messines
774B010	Pie XII	122, rue Comeau, Maniwaki
774B013	Couvent du Christ-Roi	148, boul. Desjardins, Maniwaki
774B019	Saint-Boniface	459, route 105, C.P. 5, Bois-Franc
774B021	Dominique-Savio	8, rue du Collège, Montcerf-Lytton
774B023	Sacré-Cœur	1317, route Transcanadienne, C.P. 106, Grand-Remous
774B029	Académie Sacré-Cœur	248, rue Notre-Dame, Maniwaki

LOCAUX :

Tous les locaux de ces immeubles sont mis à la disposition de l'école.

ORDRES D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉS :

Préscolaire : 4 ans et 5 ans

Primaire : 1^{er}, 2^e et 3^e cycle

CLIENTÈLE :

Régulière et E.H.D.A.A.

ÉCOLE DE LA CITÉ ÉTUDIANTE DE LA HAUTE-GATINEAU (774-005)
211, rue Henri-Bourassa
Maniwaki (Québec) J9E 1E4

IMMEUBLES :

774B067	Cité étudiante de la Haute-Gatineau	211, rue Henri-Bourassa, Maniwaki
774B016	Centre de formation en entreprise et récupération	247, rue Moncion, Maniwaki

LOCAUX :

Tous les locaux de l'immeuble Cité étudiante de la Haute-Gatineau sont mis à la disposition de l'école, sauf les locaux portant les numéros suivants : 126, 127, 128, 129, 130, 132, 133, 160, 161, 161-1, 161B, 161C, 161D, 161E, 161G, 162, 162A, 162B, 163, 163A, 163C, 164, 164A, 165, 166C, 168, 102S, 103S, 104S, 105S, 106S, 107S, ainsi que la cour intérieure près de la serre, 143D, 235, 261, 264, 264.1, 266, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279 ET 280.

Tous les locaux de l'immeuble Christ-Roi (garçons) sont mis à la disposition de l'école.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 juin 2013

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2013-CC-106) suite

ORDRES D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉS :

Primaire : 1^{er}, 2^e et 3^e cycle
Secondaire : 1^{er} et 2^e cycle

CLIENTÈLE :

Régulière et E.H.D.A.A.

ÉTABLISSEMENT DES ADULTES CSHBO (774-307)
335, rue du Couvent, Maniwaki (Québec) J9E 1H5

IMMEUBLES :

774B002	Centre St-Joseph	67, rue St-Joseph, Gracefield
774B014	Centre-Notre-Dame-du-Désert	335, rue du Couvent, Maniwaki
774B015	Centre St-Eugène	67, ch. de la Rivière-Gatineau, Déclage
774B018	Centre Pontiac	183, rue Principale, Fort-Coulonge

LOCAUX :

Les locaux 132, 133, 134, 135, 136, 137, 140, 141, 142, 143, 144, 233, 234, 301, 302, 318, 319, 320, 321, 323, 323-A, 324, 324-B, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332 et 333 de l'immeuble Centre-Notre-Dame-du-Désert sont à la disposition du centre et les autres locaux du bâtiment relèvent du centre administratif, situé dans le même édifice, mais sous l'adresse civique « 331, rue du Couvent, Maniwaki ».

Tous les locaux des immeubles Centre St-Joseph, Centre St-Eugène et Centre Pontiac sont mis à la disposition de l'école.

ORDRES D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉS :

Formation générale des adultes

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE PONTIAC (774-410)
250, chemin de la Chute, C.P. 760, Mansfield (Québec) J0X 1R0

IMMEUBLES :

774B026	Sieur-de-Coulonge	250, ch. de la Chute, C.P. 760, Mansfield
774B027	Centre de formation multiservice du Pontiac	1, rue Front Sud, Campbell's Bay

LOCAUX :

Les locaux 163B, 165, 165-A, 165-B, 174, 177, 178, 191, 191-A, 191-B, 192, 193, 194 et 195 de l'immeuble Sieur-de-Coulonge sont à la disposition du centre.

Tous les locaux de l'immeuble Centre de formation multiservice du Pontiac sont mis à la disposition du centre.

ORDRES D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉS :

Formation professionnelle (jeune et adulte)

**CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE
DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU (774-410)**
211, rue Henri-Bourassa, Maniwaki (Québec) J9E 1E4

IMMEUBLE :

774B067	Cité étudiante de la Haute-Gatineau	211, rue Henri-Bourassa, Maniwaki
---------	-------------------------------------	-----------------------------------



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 juin 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-106) suite

LOCAUX :

Les locaux 127, 128, 129, 132, 133, 160, 162, 163, 171, 171, 172, 173, 175, 102 sud, 103 sud, 104 sud, 105 sud, 106 sud, 107 sud, 130B, 130C, 130D, 130E, 130F, 130G, 132A, 161-00, 162-01, 161-01, 162-02, 161-02, 162-04, 161-03, 162-05(RAF), 161-04, 162-05(VL), 161-05, 162-07, 161-06, 162-08, 161-07, 161-08, 161-09, 164-3, 173A, 173B, 174, 174P, 175-1, (130 et 131 même local), (163 et 162-01 même local), (164 et 164-1 même local), (164-01 et 164-2 même local), plus le local extérieur près de la serre 124 EX de l'immeuble Cité étudiante de la Haute-Gatineau sont à la disposition du centre.

ORDRES D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉS :

Formation professionnelle (jeune et adulte)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-4 RESOLUTION 2013-CC-107

Centraide

CONSIDÉRANT le décret numéro 390-2006, adopté par le conseil des ministres du Québec le 10 mai 2006, concernant la campagne de sollicitation auprès du personnel et des personnes retraitées des secteurs public et parapublic ;

CONSIDÉRANT que ces nouvelles dispositions font en sorte que la campagne de sollicitation annuelle auprès du personnel des secteurs public et parapublic (déductions à la source) se fera dorénavant au profit de trois organismes, soit Centraide, la Société canadienne de la Croix-Rouge et les seize partenaires de Partenairesanté - Québec, selon le choix des donateurs, en collaboration avec Entraide - secteurs public et parapublic (autrefois Centraide - secteurs public et parapublic) ;

CONSIDÉRANT que les organismes publics de la santé et de l'éducation ont le choix de participer ou non à cette campagne de sollicitation ;

CONSIDÉRANT que les donations faites à Centraide sont retournées directement dans le milieu local et favorisent les organismes de nos régions ;

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires, en juin 2006, par la résolution 2006-CC-070, puis en mai 2007, par la résolution 2007-CC-083, puis en mai 2008, par la résolution 2008-CC-084, puis en juin 2009, par la résolution 2009-CC-132, puis en juin 2010, par la résolution 2010-CC-150, puis en juin 2011, par la résolution 2011-CC-111, puis en juin 2012, par la résolution 2012-CC-131, avait décidé de continuer la campagne Centraide avec Centraide Gatineau/Labelle/Hautes-Laurentides, pour une période d'un an à chaque fois;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Marise Veilleux de renouveler l'entente conclue avec Centraide Gatineau/Labelle/Hautes-Laurentides pour une période d'un an, soit pendant l'année scolaire 2013-2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 juin 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-110) suite

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du service des ressources éducatives;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Chantal Lamarche de nommer Mme France Lagarde à titre de coordonnatrice, en date du 1^{er} juillet 2013, au service des ressources éducatives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(Pause, de 20 h 20 à 20 h 35)

C) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

C-1 Ski Mont-Ste-Marie

M. Rondeau présente la fiche de fréquentation et souligne qu'en tout, 65 élèves ont profité du forfait offert par la station.

C-2 Comité de prévention des stupéfiants 13-14

M. Rondeau précise que le comité n'a pas siégé cette année et il propose des dates possibles pour une première rencontre l'an prochain. La date du 27 août est retenue. Il enverra une invitation personnalisée aux commissaires concernés.

C-3 RESOLUTION 2013-CC-111

Ajustement des épreuves de fin d'année au calendrier du Grand Défi Pierre Lavoie

CONSIDÉRANT la participation de nos élèves de secondaire 3^{ième}, 4^{ième} et 5^{ième} et l'élan de motivation que génère cette activité ;

CONSIDÉRANT que ces élèves doivent bénéficier de conditions gagnantes pour permettre à la fois leur participation au GDPL et leur réussite académique ;

CONSIDÉRANT notre volonté de favoriser la réussite et la persévérance de nos élèves ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Guylaine Marcil de demander au MELS d'ajuster le calendrier des épreuves de juin 2014 afin de déplacer les épreuves prévues le vendredi 13 juin (en mathématiques de 4^{ième} secondaire) et le lundi 16 juin (en sciences et technologie et application technologique et scientifique de 4^{ième} secondaire), afin de permettre l'équité des chances de réussite des élèves participants au GDPL.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 juin 2013

Numéro de résolution
ou annotation

**C-4 RESOLUTION 2013-CC-112 Migration des étudiants du territoire de la
CSHBO vers des écoles ontariennes**

CONSIDÉRANT les difficultés liées à l'organisation scolaire en lieu avec la diminution de la clientèle du secteur du Pontiac ;

CONSIDÉRANT que plusieurs de nos élèves du secteur du Pontiac fréquentent actuellement des écoles situées en Ontario;

CONSIDÉRANT notre volonté de récupérer nos élèves afin de permettre d'organiser des services éducatifs de qualité.

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Jacques Masseau de mandater le directeur du service des ressources éducatives, M. Stéphane Rondeau, d'aller rencontrer les directions des écoles concernées et de rédiger une correspondance au Conseil des écoles catholiques du Centre-Est (CÉCCE) afin de clarifier cette migration de nos étudiants.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

**D-1 RESOLUTION 2013-CC-113 Adoption de la politique de transport
scolaire et de la procédure de transport
scolaire**

CONSIDÉRANT les consultations effectuées auprès de diverses instances au cours des derniers mois;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Madeleine Aumond d'adopter la politique de transport scolaire et la procédure de transport scolaire, telles que révisées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**D-2 RESOLUTION 2013-CC-114 Allocation aux parents pour les années
scolaires 2010-2011, 2011-2012 et 2012-
2013**

CONSIDÉRANT les besoins particuliers de l'élève ;

CONSIDÉRANT la politique de transport scolaire;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Annette Dumouchel d'autoriser le versement d'allocations aux parents pour les années scolaires 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013.

NOM ET PRÉNOM
Gauthier, Mélanie

ALLOCATION
1 000 \$ par année
pour un total de 3 000 \$

RAISON
Besoins
particuliers

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 juin 2013

D-3 Comptes rendus des comités consultatifs de transport des 18 mars et 29 avril 2013

Les deux comptes rendus sont déposés.

E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

E-1 RESOLUTION 2013-CC-115 Registre des chèques

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué la commissaire Mme Chantal Tremblay;

CONSIDÉRANT que les observations de la commissaire vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Chantal Tremblay que les registres de chèques de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais du 23 mai et du 6 juin 2013 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-2 RESOLUTION 2013-CC-116 Approbation par la commission scolaire des budgets des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres des adultes pour l'année 2013-2014

CONSIDÉRANT les budgets adoptés par les conseils d'établissement (articles 95 et 110.4);

CONSIDÉRANT que la commission scolaire doit approuver les budgets des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres des adultes (article 276);

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des ressources financières de recommander au conseil des commissaires l'adoption du budget;

CONSIDÉRANT les documents présentés au comité des ressources financières; "Résolutions des conseils d'établissement adoptant les budgets 2013-2014 des écoles ou des centres et les budgets des établissements";

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion d'approuver les budgets des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres d'éducation des adultes sous réserve des réajustements qui pourront être apportés en cours d'année selon les effectifs réels et de toute autre modification pouvant affecter les revenus et les dépenses de l'établissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 juin 2013

Numéro de résolution
ou annotation

E-3 RESOLUTION 2013-CC-117

**Adoption du budget de fonctionnement,
d'investissement et de service de la dette
de la commission scolaire, pour l'année
scolaire 2013-2014**

CONSIDÉRANT que conformément à la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c-l-13.3), la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, doit adopter et transmettre au ministre son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2013-2014;

CONSIDÉRANT que la ministre a autorisé la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais à adopter un budget dont les dépenses sont supérieures ou égales aux revenus, en tenant compte de l'application de la règle d'appropriation du surplus accumulé;

CONSIDÉRANT que l'évaluation uniformisée, qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention de péréquation est établie au montant de 2 298 219 616,00 \$ en conformité avec la loi et les règles budgétaires 2013-2014;

CONSIDÉRANT que le budget prévoit que le taux nominal de la taxe scolaire est fixé à 0,35 \$ par 100 \$ d'évaluation avant l'aide additionnelle et la subvention de péréquation pour insuffisance fiscale;

CONSIDÉRANT que ce taux respecte les limites prévues par la loi;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion que le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette soit adopté et transmis à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et que le taux d'imposition moyen maximum soit de 0,2873 \$ par 100 \$ d'évaluation sur l'ensemble de son territoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-4 RESOLUTION 2013-CC-118

**Liste des commissaires vérificateurs pour
l'année 2013-2014**

CONSIDÉRANT la nouvelle année financière;

CONSIDÉRANT que selon la procédure, les factures doivent être vérifiées par les commissaires;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Marise Veilleux que la vérification des factures soit faite à tour de rôle par les commissaires suivants :



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 juin 2013

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2013-CC-118) suite

Date	Lieu	Nom du commissaire vérificateur
28 août 2013	Maniwaki	Guylaine Marcil Denise Marion
25 septembre 2013	Mansfield	Madeleine Aumond
30 octobre 2013	Mansfield	Eric Ethier
27 novembre 2013	Gracefield	Daniel Moreau
29 janvier 2014	Gracefield	Bernard Caron
26 février 2014	Gracefield	Charles Langevin
26 mars 2014	Mansfield	Marise Veilleux
30 avril 2014	Mansfield	Janique Lachapelle
21 mai 2014	Maniwaki	Annette Dumouchel
25 juin 2014	Maniwaki	Chantal Tremblay

Cette vérification se fera au bureau de la direction du service des ressources financières avant l'assemblée du conseil des commissaires. Les registres seront joints au dossier de l'assemblée pour examen.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-5 RESOLUTION 2013-CC-119 **Radiation des comptes de taxes avec des soldes de 3,00 \$ et moins**

CONSIDÉRANT la nécessité de simplifier la gestion des ressources financières ;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Daniel Moreau que les comptes de taxes avec des soldes de 3.00 \$ et moins, pour un montant total de ± 4 300 \$ soient radiés des taxes à recevoir lors de l'opération de fin d'année financière 2012-2013 par le service de taxation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-6 RESOLUTION 2013-CC-120 **Taux d'intérêt pour l'année scolaire 2013-2014**

CONSIDÉRANT que la commission doit fixer le taux d'intérêt sur les arrérages de taxes;

CONSIDÉRANT le tableau comparatif du taux d'intérêt chargé par d'autres commissions scolaires ainsi que la Ville de Maniwaki (voir tableau ci-dessous);

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Jacques Masseur que le taux d'intérêt soit fixé à 13 % pour l'année 2013-2014.

Comparatif



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 juin 2013

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2013-CC-120) suite

COMMISSION SCOLAIRE	TAUX % (en vigueur)
Des Draveurs	16 %
Au Cœur-des-Vallées	16 %
Western Québec	16 %
Des Portages de l'Outaouais	16 %
Pierre Neveu	14 %
Des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	13 %
Ville de Maniwaki	15 %

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-7 RESOLUTION 2013-CC-121 **Changement des signataires des effets bancaires - établissements**

CONSIDÉRANT le changement de personnel;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Annette Dumouchel d'autoriser les changements des signataires des effets bancaires et que les personnes suivantes soient autorisées à signer les chèques et les effets bancaires pour leur établissement pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

Deux signatures sont obligatoires parmi les personnes autorisées.

Établissements	Signataires
Cœur de la Gatineau, Gracefield	Chantal Fortin Nadine Carpentier Manon Joly Vicky Veilleux Michael Mercier - retirer
Établissement Le Rucher	Johanne Baker Nathalie Lacroix Mélanie Rivest Annie Danis Michael Mercier - ajouter Madeleine Lefebvre - retirer



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 juin 2013

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2013-CC-121) suite

Cité étudiante de la Haute-Gatineau - CEHG	Josée Brisebois Stéphanie Piché Céline Laroche – ajouter
Éducation des adultes	Dominique Hewitt - retirer Monique Thériault – ajouter

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

F-1 Bibliothèque Fort-Coulonge

M. Pétrin présente la résolution de la municipalité de Fort-Coulonge et souligne que celle-ci est toujours décidée à aller de l'avant dans ce dossier, malgré le désistement de la municipalité de Mansfield.

F-2 Entretien ménager 2013-2016

a) RESOLUTION 2013-CC-122 **Travaux d'entretien ménager 2013-2016 - Ste-Croix (Messines)**

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 22 mai et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 7 juin 2013, à 14 h ;

CONSIDÉRANT qu'un seul soumissionnaire a déposé une offre :

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Lise R. Lafontaine	27 900,00 \$

CONSIDÉRANT la satisfaction envers la prestation de service offerte par ce soumissionnaire depuis plusieurs années ;

CONSIDÉRANT la recommandation de Charles Pétrin, coordonnateur du service des ressources matérielles, d'accepter cette seule soumission conforme ;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an mais renouvelable pour 2 autres années (2014 à 2016) ;



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 juin 2013

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2013-CC-122) suite

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Janique Lachapelle d'octroyer le contrat à Lise R. Lafontaine au montant de 27 900,00 \$ par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges, et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- b) **RESOLUTION 2013-CC-123 Travaux d'entretien ménager 2013-2016
Laval (Ste-Thérèse-de-la-Gatineau)**

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 22 mai et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 7 juin 2013, à 14 h ;

CONSIDÉRANT la recommandation de Charles Pétrin, coordonnateur du service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme :

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Ferme Archie Gorman (Archie Gorman)	18 500,00 \$
John Rodgers	19 000,00 \$

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an mais renouvelable pour 2 autres années (2014 à 2016) ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Janique Lachapelle d'octroyer le contrat à Ferme Archie Gorman au montant de 18 500,00 \$ par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges, et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- c) **RESOLUTION 2013-CC-124 Travaux d'entretien ménager 2013-2016
centre St-Eugène (Déléage)**

CONSIDÉRANT que les prestataires de services suivants ont répondu à l'appel d'offres de services du 22 mai 2013, concernant les travaux d'entretien de l'école citée en titre ;

CONSIDÉRANT la recommandation de Charles Pétrin, coordonnateur du service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme :



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 26 juin 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-124) suite

Ouverture des soumissions du 7 juin à 14 h

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
John Rodgers	19 000,00 \$
Émond Tondre le Gazon	21 000,00 \$
Entretien Robert Richard	21 500,00 \$
Entreprises Crêtes 2006	23 600,00 \$
Jonathan Bélisle	24 000,00 \$

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an mais renouvelable pour 2 autres années (2014 à 2016) ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Janique Lachapelle d'octroyer le contrat à John Rodgers au montant de 19 000,00 \$ par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges, et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

d) RESOLUTION 2013-CC-125 Travaux d'entretien ménager 2013-2016 - Pie-XII (Maniwaki)

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 22 mai et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 7 juin 2013, à 14 h ;

CONSIDÉRANT la recommandation de Charles Pétrin, coordonnateur du service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme :

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Entretien ménager Robert Richard	22 700,00 \$
Entreprises Crêtes 2006	27 800,00 \$

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an mais renouvelable pour 2 autres années (2014 à 2016) ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Janique Lachapelle d'octroyer le contrat à Entretien ménager Robert Richard au montant de 22 700,00 \$ par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges, et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 juin 2013

Numéro de résolution
ou annotation

- e) RESOLUTION 2013-CC-126 **Travaux d'entretien ménager 2013-2016
Académie Sacré-Coeur (Maniwaki)**

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 22 mai et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 7 juin 2013, à 14 h ;

CONSIDÉRANT la recommandation de Charles Pétrin, coordonnateur du service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme :

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Roxanne Meunier	55 499,00 \$
Entreprises Crêtes 2006	59 500,00 \$

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an mais renouvelable pour 2 autres années (2014 à 2016) ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Janique Lachapelle d'octroyer le contrat à Roxanne Meunier au montant de 55 499,00 \$ par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges, et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- f) RESOLUTION 2013-CC-127 **Travaux d'entretien ménager 2013-2016
Couvent Christ-Roi (Maniwaki)**

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 22 mai et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 7 juin 2013, à 14 h ;

CONSIDÉRANT qu'un seul soumissionnaire a déposé une offre :

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Entreprises Crêtes 2006	35 500,00 \$

CONSIDÉRANT la satisfaction envers la prestation de service offerte par ce soumissionnaire depuis plusieurs années ;

CONSIDÉRANT la recommandation de Charles Pétrin, coordonnateur du service des ressources matérielles, d'accepter cette seule soumission conforme :



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 26 juin 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-127) suite

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an mais renouvelable pour 2 autres années (2014 à 2016) ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Janique Lachapelle d'octroyer le contrat à Entreprises Crêtes 2006, au montant de 35 500,00 \$ par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges, et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

g) RESOLUTION 2013-CC-128 Travaux d'entretien ménager 2013-2016 St-Boniface (Bois-Franc)

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 22 mai et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 7 juin 2013, à 14 h ;

CONSIDÉRANT la recommandation de Charles Pétrin, coordonnateur du service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme :

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Émond Tondre le Gazon	16 000,00 \$
John Rodgers	17 000,00 \$
Entreprises Crêtes 2006	22 000,00 \$

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an mais renouvelable pour 2 autres années (2014 à 2016) ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Janique Lachapelle d'octroyer le contrat à Émond Tondre le Gazon au montant de 16 000,00 \$ par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges, et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

h) RESOLUTION 2013-CC-129 Travaux d'entretien ménager 2013-2016 Sicur-de-Coulonge (Mansfield)

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 22 mai et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 7 juin 2013, à 14 h ;



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 juin 2013

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2013-CC-129) suite

CONSIDÉRANT qu'un seul soumissionnaire a déposé son offre :

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Entretien ménager Graveline et Patry	117 171,00 \$

CONSIDÉRANT la satisfaction envers la prestation de service offerte par ce soumissionnaire depuis plusieurs années ;

CONSIDÉRANT la recommandation de Charles Pétrin, coordonnateur du service des ressources matérielles, d'accepter cette seule soumission conforme :

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an mais renouvelable pour 2 autres années (2014 à 2016) ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Janique Lachapelle d'octroyer le contrat à Entretien ménager Graveline et Patry au montant de 117 171,00 \$ par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges, et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- i) RÉSOLUTION 2013-CC-130 **Travaux d'entretien ménager 2013-2016
Poupore et St-Pierre (Fort-Coulonge)**

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 22 mai et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 7 juin 2013, à 14 h ;

CONSIDÉRANT qu'un seul soumissionnaire a déposé une offre :

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Entretien ménager Graveline et Patry	73 369,00 \$

CONSIDÉRANT la satisfaction envers la prestation de service offerte par ce soumissionnaire depuis plusieurs années ;

CONSIDÉRANT la recommandation de Charles Pétrin, coordonnateur du service des ressources matérielles, d'accepter cette seule soumission conforme :



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 juin 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-130) suite

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an mais renouvelable pour 2 autres années (2014 à 2016) ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Janique Lachapelle d'octroyer le contrat à Entretien ménager Graveline et Patry au montant de 73 369,00 \$ par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges, et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

j) RESOLUTION 2013-CC-131 Travaux d'entretien ménager 2013-2016 Ste-Anne (Grand-Calumet)

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 22 mai et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 7 juin 2013, à 14 h ;

CONSIDÉRANT qu'un seul soumissionnaire a déposé une offre :

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Service d'entretien ménager St-Jean	25 000,00 \$

CONSIDÉRANT la satisfaction envers la prestation de service offerte par ce soumissionnaire depuis plusieurs années ;

CONSIDÉRANT la recommandation de Charles Pétrin, coordonnateur du service des ressources matérielles, d'accepter cette seule soumission conforme :

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an mais renouvelable pour 2 autres années (2014 à 2016) ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Janique Lachapelle d'octroyer le contrat à Service d'entretien ménager St-Jean au montant de 25 000,00 \$ par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges, et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-3 RESOLUTION 2013-CC-132 Approbation, liste Maintien des bâtiments 2013-2014

CONSIDÉRANT les budgets alloués dans le cadre des mesures Maintien des bâtiments (MDB) pour l'année 2012-2013;

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 juin 2013

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2013-CC-132) suite

CONSIDÉRANT l'approbation de cette liste par le comité des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT l'obligation d'expédier une lettre officielle signée par le directeur général, M. Harold Sylvain;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Damien Lafrenière d'approuver et de soumettre la liste en annexe de projets ainsi que la lettre officielle au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-4 RESOLUTION 2013-CC-133 **Approbation, liste Amélioration et transformation des bâtiments 2013-2014**

CONSIDÉRANT les budgets alloués dans le cadre des mesures Amélioration et transformation des bâtiments (AMT);

CONSIDÉRANT l'approbation de cette liste par le comité des ressources matérielles;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Charles Langevin d'approuver la liste de projets.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-5 Radon

M. Pétrin note que les travaux correctifs, dans l'édifice du centre Notre-Dame-du-Désert et du centre administratif, vont être entrepris sous peu, en vue d'être complétés pour la rentrée.

F-6 RESOLUTION 2013-CC-134 **Acquisition de tableaux numériques interactifs (TNI) dans le cadre de la mesure 50730 pour l'année 2013-2014**

CONSIDÉRANT le paramètre d'allocation pour la mesure 50730 *Technologie de l'information et de la communication dans les écoles du Québec* pour l'année 2013-2014 de 120 000\$;

CONSIDÉRANT que dans le cadre des règles budgétaires d'investissements 2013-2014 des commissions scolaires, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) poursuit à nouveau cette mesure;

CONSIDÉRANT l'obligation de la commission scolaire de participer au regroupement d'achats du Centre collégial des services regroupés (CCSR) réalisé en partenariat avec le Centre de services partagés du Québec (CSPQ) afin de pouvoir bénéficier des allocations pour l'achat des tableaux numériques interactifs (TNI);

CONSIDÉRANT que le nombre de TNI pourra varier en fonction du coût unitaire mais ne pourra dépasser 3 000 \$ l'unité incluant une allocation de 200\$ pour son installation;

CONSIDÉRANT que le MELS s'est entendu avec le CCSR et le CSPQ pour créer un partenariat pour simplifier les démarches d'acquisition;



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 26 juin 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-134) suite

CONSIDÉRANT que la participation de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais au regroupement des achats du CSPQ est obligatoire pour commander les tableaux numériques interactifs et recevoir les allocations liées à la mesure 50680;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Damien Lafrenière que M. Charles Pétrin, coordonnateur des ressources matérielles, soit autorisé à signer pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais les mandats d'achats et les bons de commande qui en découlent.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-7 Qualité de l'air à Messines

La compagnie Ma-Mi fera les travaux et un ordre de changement sera émis au niveau des interventions à faire.

F-8 Projet Recyclone

La commissaire Mme Madeleine Aumond fait un bilan du projet. Le conteneur est prêt à partir et M. Pétrin fait présentement une vérification sur les modalités d'envoi, notamment au niveau de l'homologation pour les voyages outremer. Il reviendra sur cette question lors d'une prochaine rencontre.

G- AUTRES

G-1 Questions des commissaires

Le commissaire M. Jacques Masseau soulève une question relativement à l'utilisation des journées-tempêtes et leur impact sur le nombre de jours d'enseignement. Il fait remarquer que le problème d'absentéisme peut être aggravé lorsqu'une telle journée est prise à l'occasion de la grande fin de semaine de mai. M. Sylvain prend note de la question.

La commissaire Mme Annette Dumouchel fait un compte-rendu du conseil général de la Fédération des commissions scolaires. Elle mentionne que le prochain congrès aura lieu en juin 2014 et qu'il aura lieu à Laval, au lieu de Montréal, plus précisément l'hôtel Reine-Élisabeth (où il se tenait depuis une cinquantaine d'années). Il n'y aura pas de hausse de cotisations au cours de la prochaine année et le bulletin de la FCSQ sera envoyé par courriel, ce qui engendrera des économies.

Le commissaire M. Damien Lafrenière signale que les épreuves de fins d'année arrivent trop rapidement et les élèves finissent deux semaines avant la fin de l'année. Cela nuit beaucoup à leur motivation en fin d'année. M. Rondeau confirme qu'il y a une problématique de ce côté et prend note des commentaires du commissaire.

La commissaire Mme Janique Lachapelle remarque que les résultats des élèves de la Cité étudiante en mathématique de cinquième secondaire ont été catastrophiques. M. Rondeau répond qu'il est possible de faire une pondération des notes. Des cours de reprise sont aussi disponibles. Il y a du soutien à fournir et une supervision à faire auprès des enseignants au mois d'août, mais l'accès au collégial pour les élèves concernés n'est pas en péril.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 juin 2013

Numéro de résolution
ou annotation

Le commissaire M. Damien Lafrenière aurait aimé avoir un écrit du conseil d'établissement pour connaître leur position dans le dossier de l'entente avec la municipalité.

Le commissaire M. Charles Langevin trouve déplorable que la présidente de la Fédération des commissions scolaires dispose d'une allocation de départ avoisinant 55 000 \$, dans le contexte des compressions budgétaires qui frappent le monde scolaire. Il souhaite qu'un point soit consacré à cette question lors de la rencontre du mois d'août. La présidente Mme Diane Nault enverra des informations aux commissaires sur ce dossier, par courriel.

La commissaire Mme Chantal Tremblay a vu le film 'Moi' et l'a trouvé excellent. Une lettre de félicitations sera envoyée à ce sujet. Elle demande ce qui se passe au sujet de la composition des conseils d'établissement et M. Leblanc répond qu'il reviendra là-dessus en août, car il manque encore certaines données. Au niveau de la formation des conseils d'établissement, elle souligne qu'il est important que les directions assistent aussi à cette formation, pas seulement les parents.

Le commissaire M. Bruno Nicolas signale qu'il faut occuper les enfants après les examens de fin d'année. Il est peut-être possible de déplacer à ce moment-là des activités de bricolage prévues plus tôt dans l'année et les remplacer par de l'étude.

Concernant la présentation du film 'Moi', la commissaire Mme Madeleine Aumond note qu'il y avait beaucoup d'événements cette fin de semaine-là et qu'il n'était pas facile d'y être.

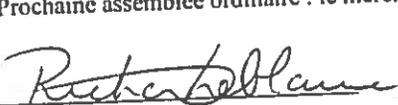
La commissaire Mme Guylaine Marcil pose une question relative à l'utilisation des locaux à l'Envolée et M. Sylvain souligne que des mesures seront mises en place cet été, dont un rideau de séparation au gymnase.

G-2 RÉSOLUTION 2013-CC-135 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la présidente Mme Diane Nault que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 28 août 2013, à Maniwaki


Secrétaire général


Présidente



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 28 août 2013

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 28 août 2013, à 19 h, au 331 de la rue du Couvent à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée Mmes Guylaine Marcil, Denise Miron Marion, Janique Lachapelle, Annette Dumouchel, Diane Nault, Madeleine Aumond et Chantal Tremblay et MM. Bernard Caron, Charles Langevin, Damien Lafrenière et Éric Éthier, tous commissaires et formant quorum, de même que M. Bruno Nicolas, commissaire représentant les parents (primaire)

Absences motivées : MM. Jacques Masseau, Jacques Pilon et Daniel Moreau, ainsi que Mme Chantal Lamarche, commissaire représentant les parents (secondaire)

Absence non motivée : Mme Marise Veilleux

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain,	directeur général
M. Stéphane Rondeau,	directeur du service des ressources éducatives, de la sanction et de l'organisation scolaire
M. Richard Leblanc,	directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
Mme Manon Riel,	directrice du service des ressources financières et du transport scolaire
M. Charles Pétrin,	directeur du service des ressources matérielles et technologiques
M. Charles Millar,	régisseur des services administratifs et des communications

La présidente Mme Diane Nault ouvre l'assemblée et signale qu'il s'agit de la première rencontre de l'année scolaire.

RÉSOLUTION 2013-CC-136

Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Chantal Tremblay que l'ordre du jour soit adopté.

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2-
 - a) Lecture et adoption du procès-verbal du CC-2013-06-26
 - b) Suivis



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 août 2013

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2013-CC-136) suite

- 3- Parole au public
- 4- Correspondance
- 5- Huis clos
- 6- Contexte de l'année scolaire 2013-2014
- 7- Gestion des insatisfactions 2012-2013
- 8- Plan stratégique 2012 au 31 décembre 2014
- 9- Durée du futur plan stratégique
- 10- Membres du comité du plan stratégique
- 11- Plan d'action administratif pour 2013-2014
- 12- Rétroaction de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
- 13- Obtention des programmes d'études 531699 - Assistance à la personne en établissement de santé (APES) et 531799 - Assistance à la personne à domicile (APAD)
- 14- Rapport d'informations de la présidente
- 15- Rapport d'informations du directeur général
- 16- Dépôt des procès-verbaux :
 - a) Comité consultatif de gestion, 11 juin 2013
- 17- Représentant au comité environnemental
- 18- Message de la rentrée de la présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE - jeunes, adultes, formation professionnelle

- 1- Plan d'action des ressources éducatives 13-14
- 2- Suivis du comité des ressources éducatives du 20 août
- 3- Résultats finaux des bulletins 12-13
- 4- Agir ensemble et Réussir
- 5- Suivi au comité de prévention des stupéfiants

C) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- Plan d'effectifs- adaptation scolaire 2013-2014
- 2- Recrutement des enseignants
- 3- Accueil du nouveau personnel
 - Vallée-de-la-Gatineau - 18 septembre 2013
 - Pontiac - 25 septembre 2013
- 4- Composition des différents comités 2013-2014
- 5- Nombre de représentants au conseil d'établissement
- 6- Démission

D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Registre des chèques
- 2- Taxes scolaires 2013-2014
- 3- Échéanciers états financiers 2012-2013
- 4- Résolution - institution d'un régime d'emprunt
- 5- Résolution - changement de signataire Cœur de la Gatineau
- 6- Dates des comités consultatifs de transport scolaire 2013-2014
- 7- Formation frais de déplacements informatisé



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 août 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-136) suite

E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES

- 1- Radon au centre Notre-Dame-du-Désert
- 2- Qualité de l'air intérieur à Messines
- 3- Travaux d'été 2013
- 4- Terrain synthétique à la Cité étudiante
- 5- Patinoire école Sacré-Cœur de Gracefield
- 6-

F) AUTRES

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2A) RÉSOLUTION 2013-CC-137

**Dispense de lecture et adoption du
procès-verbal de l'assemblée du
conseil des commissaires du 26 juin
2013**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Bernard Caron que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du mercredi 26 juin et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

La présidente Mme Diane Nault fait des suivis sur certains points :

- o page 102, point A-3 (intervention de M. Rossignol) – Mme Nault indique qu'elle a bien reçu la lettre de M. Rossignol, mais elle ajoute que la commission scolaire a sa propre gouverne;
- o page 106, point A-10 (local à St-Nom-de-Marie) – les travaux de réfection ont eu lieu cet été et le laboratoire informatique y a été réaménagé;
- o page 132, point G-1 (utilisation des locaux à l'Envolée) – M. Pétrin signale que le rideau de division a été acheté et que la séparation du gymnase en deux portions est donc réalisée.

A-3 Parole au public

M. Guy Croteau, vice-président du syndicat des enseignant-e-s, explique qu'il accompagnera le conseil tout au long de l'année, comme l'an dernier.

A-4 Correspondance

Pas de question sur la correspondance.

A-5 Huis-clos

Pas de huis-clos.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 août 2013

Numéro de résolution
ou annotation

A-6 Contexte de l'année scolaire 2013-2014

La présidente Mme Diane Nault donne des indications sur l'année scolaire qui débute, mentionnant entre autres qu'il s'agira d'une année pré-électorale et que l'incertitude de la politique provinciale vis-à-vis l'avenir des commissions scolaires persistera.

A-7 Gestion des insatisfactions 2012-2013

M. Sylvain répertorie les types d'insatisfactions signalés au cours de l'année. Les 37 plaintes peuvent se répartir en cinq grandes catégories :

- 1- classement (huit insatisfactions)
- 2- lieu de fréquentation (trois insatisfactions)
- 3- demandes de services (douze insatisfactions)
- 4- communications avec les établissements (onze insatisfactions)
- 5- membres du personnel (trois insatisfactions)

A-8 Plan stratégique 2012 au 31 décembre 2014

M. Sylvain présente le plan stratégique et en explique le contexte. Il souligne que la parution du prochain plan du ministère marquera le début de la révision du plan 2012-2014. Il donne des explications sur la mission et la vision de la commission scolaire, puis chaque direction de service présente les orientations qui le concernent. M. Sylvain répond aux questions du commissaire M. Damien Lafrenière relativement à la création d'une fondation.

A-9 RESOLUTION 2013-CC-138 Durée du plan stratégique

CONSIDERANT que l'actuel plan stratégique se terminera le 31 décembre 2014 ;

CONSIDERANT que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) renouvellera son plan stratégique en 2014 ;

CONSIDERANT les échéances de 2020 au sujet de la qualification et de la diplomation de nos élèves, jeunes et adultes ;

CONSIDERANT qu'un plan stratégique ne doit pas compter une période supérieure à cinq ans ;

IL EST PROPOSE par la commissaire Mme Madeleine Aumond que le futur plan stratégique de la commission scolaire couvre la période de 2015 à 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-10 RESOLUTION 2013-CC-139 Membres du comité du plan stratégique

CONSIDERANT que l'actuel plan stratégique prendra fin au 31 décembre 2014 ;

CONSIDERANT que le futur plan stratégique du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) sera produit en 2014 ;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 août 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-139) suite

CONSIDÉRANT la nécessité de débiter des démarches durant l'année en cours ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Chantal Tremblay de nommer un/une commissaire par secteur pour être membre du comité de travail du futur plan stratégique :

Pontiac -	Mme Denise Miron Marion
Cœur -	M. Damien Lafrenière
Haute-Gatineau -	Mme Diane Nault

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-11 Plan d'action administratif pour 2013-2014

M. Sylvain présente le plan d'action, notamment au niveau des trois axes, soit la réussite et la persévérance des élèves, les saines habitudes de vie et l'équilibre financier.

A-12 Rétroaction de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

La présidente Mme Diane Nault rappelle que l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec a accepté une indemnité de transition à la présidence de cet organisme, à raison d'un mois de traitement par année de service, pour un maximum de six années de service, soit un montant d'environ 60 000 \$. Elle explique que trois commissions scolaires ont annoncé leur dissidence et leur intention de se désaffilier. Des discussions auront lieu entre elles et la Fédération.

Plusieurs commissaires se disent en désaccord avec la position de la Fédération et trouvent inadmissible l'octroi d'une telle indemnité, surtout au regard des compressions qui ont frappé les commissions scolaires au cours des trois dernières années.

RÉSOLUTION 2013-CC-140 **Huis-clos**

IL EST PROPOSÉ par la présidente Mme Diane Nault de discuter de ce point en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2013-CC-141 **Levée du huis-clos**

IL EST PROPOSÉ par la présidente Mme Diane Nault de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Un projet de résolution est discuté sur cette question et le vote est demandé. Le résultat du vote indique que dix commissaires sont en faveur et qu'un commissaire s'y oppose.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 août 2013

Numéro de résolution
ou annotation

RESOLUTION 2013-CC-142

**Réaction de la Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

CONSIDÉRANT la résolution adoptée par le conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ), à l'occasion de sa séance du 19 avril 2013, à l'effet d'accorder au titulaire du poste à la présidence de la FCSQ une indemnité de transition au moment de départ du poste ;

CONSIDÉRANT le contexte des compressions budgétaires que subissent les commissions scolaires depuis les trois dernières années ;

CONSIDÉRANT l'augmentation récurrente, au cours des trois dernières années, des cotisations annuelles de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, à la FCSQ ;

CONSIDÉRANT que, de l'avis des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, les décisions de la FCSQ devraient être en continuité avec les exigences imposées aux commissions scolaires ;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Damien Lafrenière :

- que le conseil des commissaires indique son désaccord avec la décision majoritaire de l'assemblée générale de la FCSQ au sujet de l'indemnité de transition de la présidence de la FCSQ, compte-tenu du contexte économique et social ;
- que le conseil des commissaires fasse part à la FCSQ qu'elle existe parce qu'il y a des commissions scolaires et qu'en ce sens, les pratiques de la FCSQ devraient s'harmoniser aux règles prescrites aux commissions scolaires ;
- que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais se joigne au mouvement des commissions scolaires qui visent un changement au niveau des pratiques administratives de la Fédération des commissions scolaires du Québec ;
- que la commission scolaire dénonce cette façon de faire;
- que la résolution soit envoyée aux autres commissions scolaires de la province et à la Fédération.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

A-13 Obtention des programmes d'études 531699 - Assistance à la personne en établissement de santé (APES) et 531799 - Assistance à la personne à domicile (APAD)

M. Sylvain présente la lettre de la ministre et souligne que deux cartes de santé ont été allouées sur une base permanente à la commission scolaire.

A-14 Rapport d'informations de la présidente

La présidente Mme Diane Nault dépose son rapport de représentation. Elle remet aussi un document comportant les numéros de téléphone des membres du conseil. Elle souligne que la soirée de l'Ordre du mérite scolaire, cette année, aura lieu le vendredi 2 mai 2014. La Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais sera l'hôtesse de cette édition.

La table régionale des présidents des commissions scolaires de l'Outaouais fera paraître des publicités dans les médias régionaux et locaux, afin de valoriser l'école publique. Un document de la Fédération des commissions scolaires sur les élections scolaires sera envoyé aux commissaires après l'assemblée.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 28 août 2013

La FCSQ a aussi émis des certificats de reconnaissance à quatre commissaires pour souligner leur engagement. Des photos seront prises durant la pause. Les quatre commissaires sont :

- Mme Annette Dumouchel (depuis 1980)
- M. Charles Langevin (depuis 1980)
- Mme Denise Miron Marion (depuis 1984)
- M. Daniel Morceau (depuis 1985)

Elle donne aussi des informations au sujet de la dernière rencontre du conseil général de la Fédération, tenue le 24 août, notamment au plan des commissions permanentes.

A-15 Rapport d'informations du directeur général

M. Sylvain n'a pas de point.

A-16- Dépôt des procès-verbaux :

a) Comité consultatif de gestion, 11 juin 2013

Le procès-verbal est déposé.

A-17- RESOLUTION 2013-CC-143

Représentation au comité environ- nemental

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Bernard Caron que le commissaire M. Charles Langevin soit nommé représentant du conseil des commissaires sur le comité environnemental de la CSHBO pour l'année scolaire 2013-2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-18- Message de la rentrée de la présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec

Mme Nault présente le message de la présidente. Le commissaire M. Charles Langevin note que ce message ne reflète pas les réalités du monde rural.

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

B-1 Plan d'action des ressources éducatives 13-14

M. Rondeau présente le document.

B-2 RESOLUTION 2013-CC-144

Analyse de la politique du transport et de la politique de maintien des petites écoles

CONSIDÉRANT les prescriptions de la *Loi de l'instruction publique* (article 4) en lien avec le choix annuel des écoles;



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 août 2013

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2013-CC-144) suite

CONSIDÉRANT la volonté de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais de maintenir la qualité des services éducatifs dans ses petites écoles en cohérence avec notre politique relative au maintien ou à la fermeture d'école;

CONSIDÉRANT nos différents encadrements;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Annette Dumouchel d'apporter les modifications nécessaires à la politique relative au transport scolaire ainsi qu'à la politique relative à l'inscription et au classement des élèves afin de favoriser le maintien de nos petites écoles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-3 Résultats finaux des bulletins 12-13

M. Rondeau présente le fascicule et répond aux questions des commissaires M. Damien Lafrenière et Mmes Guylaine Marcil et Janique Lachapelle.

B-4 RÉSOLUTION 2013-CC-145

**Agir ensemble et Réussir – conciliation
travail-études 6-9-15**

CONSIDÉRANT que le projet en titre répond aux besoins de notre milieu ;

CONSIDÉRANT l'exigence du protocole d'entente en lien avec le projet « conciliation travail-études 6-9-15 ;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Bernard Caron d'autoriser la direction générale à signer au nom de la CSHBO le protocole d'entente qui permettra à notre commission scolaire de bénéficier du projet en titre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-5 RÉSOLUTION 2013-CC-146

**Dissolution du comité de prévention des
stupéfiants**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Chantal Tremblay de dissoudre le comité de prévention des stupéfiants, en vue de créer le comité sur les environnements sains et sécuritaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2013-CC-147

**Création du comité sur les
environnements sains et sécuritaires**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Bernard Caron de créer le comité sur les environnements sains et sécuritaires, formé des personnes suivantes :



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 août 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-147) suite

- Chef du poste de la Sûreté du Québec à Maniwaki
- Chef de programmes du Centre de santé et de services sociaux de la Vallée de la Gatineau
- Présidence de la commission scolaire
- Un commissaire-parent
- Un commissaire du Cœur de la Gatineau (M. Bernard Caron)
- Direction du service des ressources éducatives, de la sanction et de l'organisation scolaire
- Élu de la municipalité de Gracefield

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(Pause, de 21 h 00 à 21 h 15)

C) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

C-1 RESOLUTION 2013-CC-148 Plan d'effectifs - adaptation scolaire 2013-2014

IL EST PROPOSE par la commissaire Mme Annette Dumouchel d'adopter le plan d'effectifs en adaptation scolaire pour l'année 2013-2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-2 Recrutement des enseignants

M. Leblanc donne des informations sur les enseignants qui ont été recrutés pour l'année scolaire en cours. Il y a 213 postes d'enseignants en tout, dont 200 déjà occupés. Les treize postes à combler ont fait l'objet de démarches. Deux postes étaient occupés par des gens qui avaient été mis en disponibilité et qui ont été rappelés au travail. Les onze autres postes ont été comblés par des embauches. Un seul de ces nouveaux employés est non légalement qualifié. Par ailleurs, il a aussi fallu embaucher 23 autres personnes pour remplacer des employés partis en congé sans solde, à la retraite, en maladie ou autres. Tous les besoins en enseignement ont donc été comblés pour la rentrée scolaire de demain.

C-3 Accueil du nouveau personnel;

- Vallée-de-la-Gatineau – 18 septembre 2013
- Pontiac – 25 septembre 2013

M. Leblanc explique que les cérémonies d'accueil du nouveau personnel auront lieu le 18 septembre (Maniwaki) et le 25 septembre (Mansfield).

C-4 RESOLUTION 2013-CC-149 Formation des comités 2013-2014

CONSIDÉRANT que la responsabilité du conseil des commissaires est d'administrer la commission scolaire;

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 août 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-149) suite

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires doit donc prendre des décisions sur différents dossiers soumis par les administrateurs de la commission scolaire (orientations et priorités de la commission scolaire, politiques éducatives et administratives, planification stratégique, plan de répartition des immeubles, répartition équitable des ressources humaines, matérielles et financières entre les écoles et les centres de formation générale et professionnelle, politique de transport scolaire, etc.);

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion que le conseil des commissaires mandate les comités suivants afin d'analyser ces dossiers en profondeur avant l'adoption officielle par le conseil des commissaires.

COMPOSITION DES DIFFÉRENTS COMITÉS 2013-2014

Comité de l'administration générale	Comité des ressources éducatives
Diane Nault Bernard Caron Jacques Masseau Daniel Moreau Chantal Tremblay Denise Miron Marion Chantal Lamarche Harold Sylvain (<i>directeur général</i>)	Diane Nault Janique Lachapelle Guylaine Marcil Annette Dumouchel Marise Veilleux Chantal Lamarche Chantal Tremblay Stéphane Rondeau (<i>directeur du service</i>)
Comité des ressources humaines et secrétariat général	Comité de vérification
Diane Nault Annette Dumouchel Jacques Pilon Charles Langevin Madeleine Aumond Janique Lachapelle Chantal Tremblay Marise Veilleux Richard Leblanc (<i>directeur du service</i>)	Diane Nault Éric Éthier Charles Langevin Jacques Pilon Denise Miron Marion Annette Dumouchel Daniel Moreau Manon Riel (<i>directrice du service</i>)
Comité des ressources matérielles et technologiques	Comité de gouvernance et d'éthique
Diane Nault Éric Éthier Jacques Masseau Charles Langevin Jacques Pilon Chantal Lamarche Damien Lafrenière Bernard Caron Charles Pétrin (<i>directeur du service</i>)	Diane Nault Denise Miron Marion Marise Veilleux Damien Lafrenière Janique Lachapelle Harold Sylvain (<i>directeur général</i>)



Numéro de résolution
ou annotation



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 28 août 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-149) suite

Comité de l'ordre du mérite scolaire

Bernard Caron
Marise Veilleux
Guylaine Marcil
Diane Nault

**Comité d'évaluation du directeur
général**

Diane Nault
Jacques Masseau
Daniel Moreau
Damien Lafrenière
Guylaine Marcil
Denise Miron Marion
Madelaine Aumond

Comité de révision

Diane Nault
Commissaire du quartier concerné
Commissaire parent concerné
Richard Leblanc (secrétaire général)
Harold Sylvain (directeur général)
Personne-ressource (sur invitation)

**Comité sur les environnements
sains et sécuritaires**

Diane Nault
Bernard Caron
Un commissaire parent
*Stéphane Rondeau (directeur du
service des ressources éducatives)*

Comité de travail du plan stratégique

Denise Miron Marion (Pontiac)
Damien Lafrenière (Cœur)
Diane Nault (Haute-Gatineau)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-4 RESOLUTION 2013-CC-150

Comité consultatif de transport

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Damien Lafrenière de nommer les commissaires Mmes Annette Dumouchel et Marise Veilleux comme membres du comité consultatif de transport pour l'année scolaire 2013-2014.

Comité consultatif de transport

Annette Dumouchel (commissaire)
Marise Veilleux (commissaire)
(Représentant du comité de parents)
René Allard, (directeur adjoint de Pontiac Primaire et de l'ESSC)
Manon Riel (directrice du service)
Harold Sylvain (directeur général)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-5 RESOLUTION 2013-CC-151

**Détermination du nombre de
représentants des parents et des
membres du personnel aux conseils
d'établissement (primaire, secondaire,
adultes, formation professionnelle)**

CONSIDÉRANT la résolution 98-CC-026 sur la composition des conseils d'établissement des élèves primaire et secondaire;



Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 28 août 2013

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2013-CC-151) suite

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 43 de la *Loi sur l'instruction publique* en matière d'institution d'un conseil d'établissement;

CONSIDÉRANT que les groupes intéressés ont eu l'occasion de présenter leurs observations;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Éric Éthier que la composition des conseils d'établissements soit établie de la façon suivante à compter de l'année 2013-2014 :

FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES				
	351 élèves et plus			
	0-350 élèves			
	SECONDAIRE	PRIMAIRE	SECONDAIRE	PRIMAIRE/ SECONDAIRE
1. Parents	5-6	6-7	6-7	6-7-8
2. Personnel de l'école :	3-4	3-4	4-5	3-4-5
enseignants	1	1	1	1
professionnel	1	1	1	1
non-enseignant				
soutien		1		1
3. Personnel, service de garde				
4. Élèves du second cycle	2		2	2
5. Représentants communauté	1	1	1	1
Total	14-16	13-15	15-17	15-19

FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES	
1. Groupes socio-économiques et communautaires	3
2. Élèves	3
3. Enseignants	4
4. Autres personnels	2
Total	12

FORMATION PROFESSIONNELLE	
1. Groupes socio-économiques et communautaires	2
2. Élèves	2
3. Parents d'élèves	2
4. Entreprises de la région	2
5. Enseignants	2
6. Autres personnels	2
Total	12

Tout poste non comblé par une catégorie de personnel pourra être comblé par une enseignante ou un enseignant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 août 2013

C-6 RESOLUTION 2013-CC-152 Démissions

CONSIDÉRANT le départ des personnes suivantes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Madeleine Aumond de prendre acte des démissions des personnes :

Noms	Fonction
Anne-Marie Camiré	Enseignante spécialiste musique
Philippe Thibault	Technicien en travaux pratiques
Robert Giard	Directeur d'établissement

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

D-1 RESOLUTION 2013-CC-153 Registre des chèques

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'ont effectué les commissaires Mmes Guylaine Marciel et Denise Miron Marion;

CONSIDÉRANT que les observations des commissaires vérificatrices indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par les commissaires Mmes Guylaine Marciel et Denise Miron Marion que les registres de chèques de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais du 20 juin, 3 juillet, 4 juillet et 12 août 2013 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-2 Taxes scolaires 2013-2014

Mme Riel signale que les comptes de taxes ont été mis à la poste le 6 août. Les hausses sont différentes d'un endroit à l'autre, dépendamment des municipalités. Quelques plaintes ont été émises. Elle répond aux questions des commissaires MM. Bernard Caron et Charles Langevin.

D-3 Échéanciers états financiers 2012-2013

Mme Riel présente l'échéancier.

D-4 RESOLUTION 2013-CC-154 Régime d'emprunts à long terme

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 78 de la Loi sur l'administration financière (chapitre A-6.001), la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais (l'« *Emprunteur* ») désire instituer un régime d'emprunts lui permettant d'effectuer, de temps à autre d'ici le 30 septembre 2014, des emprunts à long terme auprès du ministre des Finances et de l'Économie, à titre de responsable du Fonds de financement, pour un montant n'excédant pas 7 465 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 83 de cette Loi, l'Emprunteur désire prévoir, dans le cadre de ce régime d'emprunts, que le pouvoir d'emprunter et celui d'en approuver les conditions et modalités soient exercés par au moins deux de ses dirigeants;



Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 28 août 2013

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2013-CC-154) suite

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'autoriser un régime d'emprunts visant les emprunts à long terme à être contractés par l'Emprunteur, d'établir le montant maximum des emprunts qui pourront être effectués en vertu de celui-ci, d'établir les caractéristiques et limites relativement aux emprunts à y être effectués et d'autoriser des dirigeants de l'Emprunteur à conclure tout emprunt en vertu de ce régime, à en établir les montants et les autres caractéristiques et à accepter les modalités et conditions relatives à chacun de ces emprunts;

CONSIDÉRANT QUE la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport (la « *Ministre* ») a autorisé l'institution par l'Emprunteur du présent régime d'emprunts, selon les conditions auxquelles réfère sa lettre du 22 juillet 2013;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Janique Lachapelle :

QU'un régime d'emprunts, en vertu duquel l'Emprunteur peut, sous réserve des caractéristiques et limites énoncées ci-après, effectuer de temps à autre, d'ici le 30 septembre 2014, des emprunts à long terme auprès du ministre des Finances et de l'Économie, à titre de responsable du Fonds de financement, pour un montant n'excédant pas 7 465 000 \$, soit institué;

QUE les emprunts à long terme effectués par l'Emprunteur en vertu du Régime d'emprunts soient sujets aux caractéristiques et limites suivantes :

malgré les dispositions du paragraphe 1 ci-dessus, l'Emprunteur ne pourra, au cours de chacune des périodes de quinze mois s'étendant du 1^{er} juillet au 30 septembre et comprises dans la période visée au paragraphe 1, effectuer des emprunts qui auraient pour effet que le montant total approuvé pour l'Emprunteur, pour telle période, par le Conseil du trésor au titre de la programmation des emprunts à long terme des commissions scolaires, soit dépassé;

l'Emprunteur ne pourra effectuer un emprunt à moins de bénéficier d'une subvention du gouvernement du Québec conforme aux normes établies par le Conseil du trésor, au titre de l'octroi ou de la promesse de subventions aux commissions scolaires ainsi qu'aux termes et conditions déterminés par le Ministre et pourvoyant au paiement en capital et intérêt de l'emprunt concerné même si, par ailleurs, le paiement de cette subvention est sujet à ce que les sommes requises à cette fin soient votées annuellement par le Parlement;

chaque emprunt ne pourra être effectué qu'en monnaie légale du Canada, sur le marché canadien ou auprès du ministre des Finances et de l'Économie, à titre de responsable du Fonds de financement;

les emprunts seront effectués par l'émission de titres d'emprunt sur le marché canadien (les « *Obligations* ») ou auprès du ministre des Finances et de l'Économie, à titre de responsable du Fonds de financement;

le produit de chaque emprunt ne pourra servir, outre le paiement des frais inhérents à l'emprunt concerné que pour financer les dépenses d'investissement et les dépenses inhérentes aux investissements de l'Emprunteur subventionnées par la Ministre;

QU'aux fins de déterminer le montant total auquel réfère le paragraphe 1 ci-dessus et le montant auquel réfère l'alinéa a) du paragraphe 2 ci-dessus, on ne tient compte que de la valeur nominale des emprunts effectués par l'Emprunteur;

QUE, dans le cas où les emprunts sont effectués par l'émission d'Obligations, l'Emprunteur accorde au ministre des Finances et de l'Économie le mandat irrévocable, pendant la durée du Régime d'emprunts :

de placer, pour le compte de l'Emprunteur, les emprunts autorisés en vertu du Régime d'emprunts, sous réserve des limites qui y sont énoncées et des caractéristiques qui y sont stipulées;



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 28 août 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-154) suite

de convenir, pour le compte de l'Emprunteur, des modalités financières des émissions d'obligations avec les preneurs fermes de ces émissions qu'il aura choisis ;

de retenir, pour le compte de l'Emprunteur, les services de tout conseiller juridique, de toute société de fiducie et le cas échéant, d'un imprimeur et de convenir des modalités de la rétention de tel conseiller; de telle société de fiducie et, le cas échéant, de l'imprimeur.

QUE, dans le cas où les emprunts en vertu du Régime d'emprunts sont effectués par l'émission d'Obligations, chacun de ces emprunts comporte les caractéristiques suivantes :

la société de fiducie désignée par le ministre des Finances et de l'Économie, agissant pour le compte de l'Emprunteur, agira comme fiduciaire pour les porteurs d'obligations;

le conseiller juridique désigné par le ministre des Finances et de l'Économie, agissant pour le compte de l'Emprunteur, verra à préparer la documentation pertinente et à émettre un avis juridique sur la validité de l'emprunt et de l'émission d'obligations;

l'imprimeur désigné par le ministre des Finances et de l'Économie, agissant pour le compte de l'Emprunteur, verra à imprimer les certificats individuels d'obligations qui pourraient, dans les circonstances mentionnées à l'alinéa n) ci-après, être émis en échange du certificat global;

une circulaire d'offre relative à l'émission d'obligations sera émise par l'Emprunteur;

une fiducie d'utilité privée sera constituée par l'Emprunteur en vertu de la convention de fiducie principale ou, le cas échéant, de la convention de fiducie supplémentaire au bénéfice des porteurs d'obligations et la société de fiducie qui sera désignée par le ministre des Finances et de l'Économie, agissant pour le compte de l'Emprunteur, sera chargée de veiller à l'affectation de la créance de l'Emprunteur lui résultant de la subvention gouvernementale qui lui sera accordée, à l'administration du patrimoine fiduciaire qui sera constitué et à l'application de la convention de fiducie pertinente;

les signataires ci-après autorisés de l'Emprunteur, sont autorisés à livrer le certificat global et les certificats d'obligations qui pourraient, le cas échéant, être émis en échange du certificat global à la société de fiducie précitée pour permettre à cette dernière de les certifier, à signer tous les documents nécessaires à cette fin et à leur livraison définitive à Services de dépôt et de compensation CDS Inc. (« CDS ») ou, le cas échéant, selon les instructions de CDS;

les Obligations seront émises en vertu d'une convention de fiducie principale ou, le cas échéant, d'une convention de fiducie supplémentaire conclue entre l'Emprunteur, la société de fiducie et, à titre d'intervenant, le Ministre et les Obligations seront régies par ces conventions de fiducie;

dans la mesure où l'Emprunteur a déjà conclu une convention de fiducie principale avec la société de fiducie et le Ministre permettant l'émission d'obligations inscrites en compte auprès de CDS, la convention de fiducie principale à laquelle on réfère ci-dessus sera cette convention de fiducie déjà conclue;

par ailleurs, dans la mesure où l'Emprunteur n'a pas conclu une telle convention de fiducie principale, la convention de fiducie principale à laquelle on réfère ci-dessus sera celle dont le texte aura été porté en annexe au contrat de prise ferme des obligations conclu par le ministre des Finances et de l'Économie, agissant pour le compte de l'Emprunteur, et qui sera par la suite conclue entre ce dernier, la société de fiducie et le Ministre;



Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 28 août 2013

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2013-CC-154) suite

la convention de fiducie supplémentaire à laquelle on réfère ci-dessus sera celle dont le texte aura été porté en annexe au contrat de prise ferme des obligations conclu par le ministre des Finances et de l'Économie, agissant pour le compte de l'Emprunteur, et qui sera par la suite conclue entre ce dernier, la société de fiducie et le Ministre;

les Obligations seront vendues en vertu du contrat de prise ferme à intervenir entre le ministre des Finances et de l'Économie, agissant pour le compte de l'Emprunteur, et les preneurs fermes des Obligations aux prix et suivant les modalités dont ils conviendront;

les Obligations seront inscrites en compte auprès de CDS, pourvu que CDS demeure un organisme d'autorégulation reconnu par l'Autorité des marchés financiers du Québec, ou auprès de toute chambre de dépôt et de compensation qui aurait succédé à CDS pourvu qu'il s'agisse d'un organisme d'autorégulation ainsi reconnu;

les Obligations seront émises en coupures de 1 000 \$ ou de multiples entiers de ce montant et seront représentées par un certificat global pour leur pleine valeur nominale ou par un certificat global pour chaque tranche d'Obligations s'il devait y avoir plusieurs tranches, déposé auprès de CDS et immatriculé au nom du propriétaire pour compte désigné par CDS, au bénéfice des porteurs non inscrits des Obligations et dont les intérêts respectifs dans celles-ci seront attestés par des inscriptions dans des registres;

si CDS cessait d'agir comme dépositaire du certificat global, si CDS cessait d'être un organisme d'autorégulation reconnu par l'Autorité des marchés financiers du Québec sans être remplacé par un tel organisme dans les trente (30) jours ou si l'Emprunteur désirait remplacer le certificat global par des certificats individuels d'obligations, les Obligations seraient alors représentées par des certificats individuels d'obligations entièrement immatriculés en coupures de 1 000 \$ ou de multiples entiers de ce montant;

le paiement du capital et des intérêts sur les Obligations inscrites en compte auprès de CDS et représentées par un certificat global se fera par voie de crédit fait par CDS au compte respectif de ses adhérents qui détiennent des Obligations et par voie de crédit fait par ces derniers au compte respectif des porteurs non inscrits d'obligations qu'ils représentent;

s'il devait y avoir des certificats individuels d'obligations émis en remplacement du certificat global, le paiement des intérêts sur les certificats individuels d'obligations se ferait alors soit par chèque ou traite payable au pair et tiré sur une banque régie par la Loi sur les banques et les opérations bancaires (L.C. 1991, c. 46) ou sur une coopérative de services financiers régie par la Loi sur les coopératives de services financiers (chapitre C-67.3), soit par virement de fonds dans un compte maintenu par le porteur inscrit du certificat individuel d'obligation concerné auprès d'un établissement financier dont l'identification aura été communiquée à la société de fiducie;

dans le cas d'Obligations inscrites en compte auprès de CDS et représentées par un certificat global, la société de fiducie agira comme agent payeur;

dans le cas d'Obligations représentées par des certificats individuels d'obligations, l'agent payeur sera la société de fiducie pour ce qui est du paiement des intérêts et, pour ce qui est du paiement du capital, toute succursale au Canada des banquiers de l'Emprunteur ou, au choix de ce dernier, toute coopérative de services financiers régie par la Loi sur les coopératives de services financiers et La Caisse centrale Desjardins du Québec, à Montréal;

tout versement d'intérêt en souffrance sur les Obligations portera lui-même intérêt au même taux que celui que comportent les obligations concernées;

les Obligations ne seront pas remboursables par anticipation au seul gré de l'Emprunteur mais elles seront cependant achetables par lui sur le marché par soumission, de gré à gré ou par tout autre mode que l'Emprunteur estimera approprié, les Obligations ainsi achetées pouvant être réémises par l'Emprunteur en tout temps avant leur échéance;



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 28 août 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-154) suite

dans la mesure où des certificats individuels d'obligations seraient émis, ils seront échangeables, sans frais pour leurs porteurs inscrits, pour une valeur nominale globale égale de certificats individuels d'obligations de toutes coupures autorisées et de mêmes caractéristiques pourvu que le nombre réclamé de certificats individuels d'obligations soit, de l'avis de la société de fiducie, raisonnable dans les circonstances;

le certificat global et les certificats individuels d'obligations qui pourraient, le cas échéant, être émis en échange du certificat global, seront signés, au nom de l'Emprunteur, par l'un ou l'autre des signataires ci-après autorisés, pourvu qu'ils soient deux agissant conjointement, ces signatures pouvant être remplacées par un fac-similé imprimé ou autrement reproduit qui aura le même effet qu'une signature manuscrite; le certificat global et les certificats individuels d'obligations, s'il en était, comporteront de plus un certificat de la société de fiducie, sous la signature de l'un de ses représentants autorisés;

le certificat global et les certificats individuels d'obligations qui pourraient, le cas échéant, être émis en échange du certificat global, seront rédigés en la forme, porteront les numéros d'ordre et comporteront les énonciations non substantiellement incompatibles avec les dispositions des présentes que détermineront les représentants de l'Emprunteur qui les signeront;

les Obligations seront garanties par le transfert à un patrimoine fiduciaire détenu par la société de fiducie de la créance que représente pour l'Emprunteur la subvention qui sera accordée à l'Emprunteur par le Ministre, au nom du gouvernement du Québec, pour pourvoir au paiement en capital et intérêts des Obligations de cette émission, étant entendu que ni l'Emprunteur ni la société de fiducie ne pourront exiger que les sommes devant être déposées auprès du ministre des Finances et de l'Économie pour former un fonds d'amortissement leur soient remises par le ministre des Finances et de l'Économie avant les dates prévues pour le paiement du capital des Obligations; et

les Obligations comporteront les modalités financières qui seront agréées par le ministre des Finances et de l'Économie, agissant pour le compte de l'Emprunteur, et par les preneurs fermes des Obligations lors de leur vente.

QUE l'Emprunteur soit autorisé à payer, à même le produit de chaque emprunt effectué par l'émission d'Obligations, et en accord avec la tarification établie par le ministre des Finances et de l'Économie, les honoraires et débours de la société de fiducie, des conseillers juridiques et de l'imprimeur dont les services auront été retenus par le ministre des Finances et de l'Économie, agissant pour le compte de l'Emprunteur;

QUE l'Emprunteur soit autorisé, le cas échéant, à payer les honoraires annuels de la société de fiducie, dont les services auront été retenus, en accord avec la tarification établie par le ministre des Finances et de l'Économie;

QUE dans le cas où les emprunts en vertu du Régime d'emprunts sont effectués auprès du ministre des Finances et de l'Économie, à titre de responsable du Fonds de financement, ceux-ci comportent les caractéristiques suivantes :

l'Emprunteur pourra contracter un ou plusieurs emprunts pendant toute la durée du Régime d'emprunts jusqu'à concurrence du montant qui y est prévu, en tenant compte du montant qui pourrait être alloué à une ou des emprunts effectués par l'émission d'Obligations, et ce, aux termes d'une seule et unique convention de prêt à être conclue entre l'Emprunteur et le ministre des Finances et de l'Économie, à titre de responsable du Fonds de financement;

chaque emprunt sera constaté par un billet fait à l'ordre du ministre des Finances et de l'Économie, à titre de responsable du Fonds de financement;



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 août 2013

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2013-CC-154) suite

le taux d'intérêt payable sur les emprunts sera établi selon les critères déterminés par le gouvernement en vertu du décret numéro 1267-2001 du 24 octobre 2001, concernant les critères de fixation des taux d'intérêt qui peuvent être exigés sur ces emprunts ainsi que la nature des coûts imputable dans le calcul de ces taux ou dans le calcul du remboursement des emprunts, adopté en vertu de l'article 24 de la Loi sur le ministère des Finances (chapitre M-24.01), tel que ce décret pourra être modifié ou remplacé de temps à autre; et

aux fins d'assurer le paiement à l'échéance du capital de chaque emprunt et des intérêts dus sur celui-ci, la créance que représente pour l'Emprunteur la subvention qui lui sera accordée par la Ministre, au nom du gouvernement du Québec, sera affectée d'une hypothèque mobilière sans dépossession en faveur du ministre des Finances et de l'Économie, à titre de responsable du Fonds de financement.

QUE l'Emprunteur soit autorisé à payer, à même le produit de chaque emprunt contracté auprès du ministre des Finances et de l'Économie, à titre de responsable du Fonds de financement aux termes du Régime d'emprunts, les frais d'émission et les frais de gestion qui auront été convenus;

QUE l'un ou l'autre des dirigeants suivants :

La présidente,
Diane Nault
ou le
Directeur général,
Harold Sylvain
ou la
Directrice des ressources financières et du transport scolaire,
Manon Riel

de l'Emprunteur, pourvu qu'ils soient deux agissant conjointement, soit autorisé, au nom de l'Emprunteur, à signer les conventions de fiducie principale et supplémentaire, les certificats globaux, les certificats individuels d'obligations, la convention de prêt, la convention d'hypothèque mobilière, le billet, à consentir à toutes les clauses et garanties non substantiellement incompatibles avec les dispositions des présentes, à recevoir le produit net des emprunts et à en donner bonne et valable quittance, à livrer, le billet, à apporter toutes les modifications à ces documents non substantiellement incompatibles avec les présentes, à poser tous les actes et à signer tous les documents, nécessaires ou utiles, pour donner plein effet aux présentes;

QUE, dans la mesure où l'Emprunteur a déjà adopté une résolution instituant un régime d'emprunts, pour les mêmes fins, la présente résolution remplace la résolution antérieure, sans pour autant affecter la validité des emprunts conclus sous son autorité avant la date du présent régime d'emprunts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-5- RÉSOLUTION 2013-CC-155

**Changement de signataire des effets
bancaires - Gracefield**

CONSIDÉRANT le changement de personnel;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Damien Lafrenière d'autoriser le changement de signataire des effets bancaires et que les personnes suivantes soient autorisées à signer les chèques et les effets bancaires pour son établissement pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

Deux signatures sont obligatoires parmi les personnes autorisées.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 28 août 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-155) suite

ETABLISSEMENT	SIGNATAIRES
Cœur de la Gatineau, Gracefield	Yves St-Jacques (ajouter) Personnes déjà autorisées : Chantal Fortin Nadine Carpentier Manon Joly Vicky Veilleux

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-6- Dates des comités consultatifs de transport scolaire 2013-2014

Mme Riel présente les dates.

D-7 Formation - frais de déplacements informatisés

Mme Riel rappelle que le formulaire informatisé est utilisé depuis quelques années. Une formation aura lieu juste pour les commissaires, avant la prochaine assemblée, à 18 h 15, avec M. Éric Blanchette.

E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES

E-1 Radon au centre Notre-Dame-du-Désert

M. Pétrin livre un bref historique du dossier et explique que des travaux correctifs ont eu lieu au cours de l'été. Les lectures prises après les travaux confirment que les résultats sont maintenant sous la norme établie par Santé Canada. Des dosimètres seront installés cet hiver pendant une période de trois mois, afin de valider à nouveau ces résultats.

E-2 Qualité de l'air intérieur à Messines

Des travaux correctifs ont eu lieu au cours de l'été et la problématique a été résolue dans tous les locaux concernés. Un montant de 40 000 \$ avait été prévu au budget pour ces travaux et la somme réellement dépensée avoisine 30 000 \$. M. Pétrin donnera des données plus précises lors de la prochaine rencontre.

E-3 Travaux d'été 2013

M. Pétrin présente la liste des projets réalisés au niveau de deux programmes (AMT et MDB)

E-4 Terrain synthétique à la Cité étudiante

M. Sylvain explique que la subvention promise par le ministère du Développement économique ne sera finalement pas accordée. La décision de retirer la subvention semble être d'ordre politique et la députée de Gatineau, Mme Stéphanie Vallée, sera approchée pour voir ce qu'elle peut faire. La présidente Mme Diane Nault fera aussi des représentations.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 août 2013

Numéro de résolution
ou annotation

E-5 Patinoire - école Sacré-Cœur de Gracefield

(Avant la discussion de ce point, les commissaires MM. Éric Éthier et Bernard Caron se retirent de la salle à 21 h 55)

M. Pétrin explique que la commission des loisirs de Gracefield désire céder la patinoire extérieure à la Ville de Gracefield, bien que le terrain appartienne à la commission scolaire. Des vérifications seront faites par M. Pétrin, conjointement avec M. Leblanc, pour éclaircir la situation au sujet de la propriété du bâtiment, avant la signature du protocole d'entente.

(Les commissaires MM. Éric Éthier et Bernard Caron reviennent dans la salle après la discussion de ce point, à 21 h 58)

F- AUTRES

F-1 Questions des commissaires

Le commissaire M. Charles Langevin donne des explications sur le dossier Recyclone. M. Pétrin a fait des vérifications au niveau de l'homologation du conteneur acheté il y a cinq ans et a confirmé qu'il n'est plus certifié pour des envois outre-mer. La compagnie Branchaud suggère de le remplacer par un autre, au coût approximatif de 2 000 \$.

RÉ SOLUTION 2013-CC-156 Prolongement de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion, à 21 h 59, que la présente session soit prolongée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La commissaire Mme Chantal Tremblay souhaite une rencontre du comité d'intégration des médias sociaux. Une invitation sera envoyée sous peu. Elle propose aussi que la présidente préparer un message de la rentrée, conjointement avec le directeur général. Le message sera préparé au cours des prochains jours et envoyé aux commissaires pour validation, avant l'envoi.

Le commissaire M. Charles Langevin demande s'il y aura une campagne de sécurité en transport scolaire. Ce sera fait en octobre.

F-2 RÉSOLUTION 2013-CC-157 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la présidente Mme Diane Nault que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 25 septembre 2013, à Mansfield

Ruben Leblanc
Secrétaire général

Diane Nault
Présidente



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 25 septembre 2013

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 25 septembre 2013, à 19 h, au 250 du chemin de la Chute à Mansfield.

Sont présents à cette assemblée Mmes Guylaine Marcil, Denise Miron Marion, Marise Veilleux, Janique Lachapelle, Diane Nault, Madeleine Aumond et Chantal Tremblay et MM. Bernard Caron, Jacques Masseau et Damien Lafrenière, tous commissaires et formant quorum

Absences motivées : Mme Annette Dumouchel et MM. Charles Langevin, Jacques Pilon, Éric Éthier et Daniel Moreau, de même que M. Bruno Nicolas, commissaire représentant les parents (primaire), et Mme Chantal Lamarche, commissaire représentant les parents (secondaire)

(La commissaire Mme Marise Veilleux a participé à la rencontre par liaison téléphonique)

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain,	directeur général
M. Stéphane Rondeau,	directeur du service des ressources éducatives, de la sanction et de l'organisation scolaire
M. Richard Leblanc,	directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
Mme Manon Riel,	directrice du service des ressources financières et du transport scolaire
M. Charles Pétrin,	directeur du service des ressources matérielles et technologiques
M. Charles Millar,	régisseur des services administratifs et des communications

La présidente Mme Diane Nault ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2013-CC-158 **Ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion que l'ordre du jour soit adopté.

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Ouverture de la séance
- 1- Ordre du jour
 - 2-
 - a) Lecture et adoption du procès-verbal du CC-2013-08-28
 - b) Suivis



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 septembre 2013

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2013-CC-158) suite

- 3- Parole au public
- 4- Correspondance
- 5- Huis clos
- 6- Division du territoire pour les élections scolaires du 2 novembre 2014
- 7- Plan d'effectifs du centre administratif à compter de février 2014
- 8- Lac à l'épaule (dépôt sur place)
 - a) Dates et lieux
 - b) Sujets
- 9- Rapport d'informations de la présidente
- 10- Rapport d'informations du directeur général
- 11- Dépôt des procès-verbaux :
 - a) Comité consultatif de gestion, 15 août 2013
 - b) Comité environnemental, 18 juin 2013

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE - jeunes, adultes, formation professionnelle

- 1- Pédag-O-Bois (11 février 2014)
- 2- Ski Mont-Ste-Marie
- 3- Suivis des dossiers
 - comité sur les environnements favorables
 - processus de consultation (politique d'inscription)
 - clientèle du Pontiac
- 4- Réseau Sport étudiant du Québec 2013-2014
 - a) Affiliation 2013-2014
 - b) Représentation

C) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- Démission
- 2- Historique des demandes de tolérance
- 3- Désignation à la fonction de responsable de l'accès à l'information
- 4- Protecteur de l'élève

D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Registre des chèques
- 2- Transport - allocations parents
- 3- Transport - berlines

E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES

- 1- Déneigement et sablage 2013-2016 - école Dominique Savio à Montcerf-Lytton
- 2- Déneigement et sablage 2013-2016 - école St-Boniface à Bois-Franc
- 3- Déneigement et sablage 2013-2016 - école Académie Sacré-Cœur à Maniwaki
- 4- Déneigement et sablage 2013-2016 - école Pie-XII à Maniwaki
- 5- Déneigement et sablage 2013-2016 - Centre St-Eugène à Déléage
- 6- Déneigement et sablage 2013-2016 - Cité étudiante de la Haute-Gatineau à Maniwaki
- 7- Déneigement et sablage 2013-2016 - CFER à Maniwaki
- 8- Déneigement et sablage 2013-2016 - Centre administratif et CNDD à Maniwaki



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 septembre 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-158) suite

- 9- Déneigement et sablage 2013-2016 – école St-Nom-de-Marie au Lac Ste-Marie
- 10- Demande pour la petite école de Bouchette

F) AUTRES

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2A) RÉSOLUTION 2013-CC-159

**Dispense de lecture et adoption du
procès-verbal de l'assemblée du
conseil des commissaires du 28 août
2013**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Chantal Tremblay que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du mercredi 28 août 2013 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

La présidente Mme Diane Nault fait des suivis sur certains points :

- o page 151, point E-2 (travaux sur la qualité de l'air intérieur à Messines) – M. Pétrin explique que les travaux ont coûté la somme de 30 800 \$ et qu'ils sont presque terminés;
- o page 152, point E-5 (patinoire) – les premières vérifications montrent que la Ville de Gracefield serait propriétaire de la patinoire couverte, mais il reste des choses à confirmer (droit de superficie, droit d'usage ou bail); par ailleurs, le dossier sera discuté lors d'une rencontre du comité des ressources matérielles et technologiques, en octobre, et un projet de résolution sera déposé par la suite.

A-3 Parole au public

M. Guy Croteau, vice-président du syndicat des enseignant-e-s, mentionne que la Fédération des syndicats de l'enseignement organisera un concours d'écriture à l'occasion de la Journée mondiale des enseignants, le 5 octobre.

A-4 Correspondance

Pas de question sur la correspondance.

A-5 Huis-clos

Pas de huis-clos.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 septembre 2013

Numéro de résolution
ou annotation

A-6 Division du territoire pour les élections scolaires du 2 novembre 2014

M. Millar présente le projet de résolution et explique que la démarche se poursuivra au printemps avec la préparation des territoires des bureaux de votation. Une rencontre aura lieu à ce sujet avec les commissaires.

RESOLUTION 2013-CC-160 Division en circonscriptions

CONSIDÉRANT la tenue d'élections scolaires en novembre 2014;

CONSIDÉRANT les changements apportés par le nouvel environnement légal, notamment au niveau du nombre de circonscriptions aux élections de 2014 (huit circonscriptions) ;

CONSIDÉRANT la décision de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'octroyer trois circonscriptions électorales supplémentaires (pour un total de onze circonscriptions) ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité spécial mis sur pied pour examiner les propositions de division électorale ;

CONSIDÉRANT l'adoption du projet de division en circonscriptions électorales scolaires au mois de mai 2013 (résolution 2013-CC-077);

CONSIDÉRANT la publication d'avis publics dans les journaux locaux;

CONSIDÉRANT la nécessité d'adopter une résolution finale sur la division;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Madeleine Aumond d'adopter la division en circonscriptions électorales scolaires en vue des élections scolaires de novembre 2014, tel que présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-7 RESOLUTION 2013-CC-161 Plan d'effectif du centre administratif à compter de février 2014

CONSIDÉRANT le départ à la retraite d'une employée du service des ressources financières et du transport scolaire ;

CONSIDÉRANT que la section Outaouais de l'Association des cadres scolaires du Québec a été consultée lors du travail sur les plans d'effectifs 2013-2014 ;

CONSIDÉRANT l'information diffusée lors de la rencontre du 17 septembre 2013 du comité consultatif de gestion ;

CONSIDÉRANT les règles relatives à la loi 100 sur les départs à la retraite ;

CONSIDÉRANT le souci de la commission scolaire de réduire ses dépenses de nature administrative ;



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 25 septembre 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-161) suite

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Bernard Caron de réduire de un (1) le nombre de postes de cadres au centre administratif à compter de février 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-8 Lac à l'épaule

- a) Dates et lieux
- b) Sujets

Mme Nault présente une suggestion de scénario pour un lac-à-l'épaule, avec deux thèmes sur deux jours, répartis sur deux fins de semaine. Elle demande aux commissaires de choisir parmi des dates possibles.

Les commissaires discutent du lac-à-l'épaule et des thèmes proposés. Ils votent sur la suggestion de scénario et la rejettent à la majorité des voix.

A-9 Rapport d'informations de la présidente

La présidente Mme Diane Nault dépose son rapport de représentation et explique qu'une rencontre de la Fédération des commissions scolaires, en PDG (réunion destinée aux présidences et directions générales des commissions scolaires) aura lieu en fin de semaine. Elle en fera le bilan lors de la prochaine rencontre du conseil des commissaires.

A-10 Rapport d'informations du directeur général

M. Sylvain n'a pas de point.

A-11- Dépôt des procès-verbaux :

- a) Comité consultatif de gestion, 15 août 2013
- b) Comité environnemental, 18 juin 2013

Les procès-verbaux sont déposés.

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

B-1 Pédag-O-Bois (11 février 2014)

M. Rondeau rappelle que l'activité permet de mettre en valeur les expertises de notre personnel. Les commissaires recevront des invitations et des formulaires d'inscription.

B-2 Ski Mont-Ste-Marie

Encore cette année, les élèves de 5^e et 6^e année pourront bénéficier d'un programme spécial. Pour les employés et les commissaires, les négociations se poursuivent.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 septembre 2013

Numéro de résolution
ou annotation

B-3 Suivis des dossiers

- comité sur les environnements favorables

Une rencontre de ce comité aura lieu le 22 ou le 23 octobre.

- processus de consultation (politique d'inscription)

M. Rondeau reviendra sur le sujet le 30 octobre, lors d'une rencontre du comité des ressources éducatives, avec les résultats de la consultation.

- clientèle du Pontiac

M. Rondeau s'est rendu à deux écoles de Pembroke et a pu en visiter une, afin de discuter de la problématique de la clientèle provenant du Pontiac. Il va continuer de faire des démarches dans ce dossier.

4- Réseau Sport étudiant du Québec 2013-2014

a) RESOLUTION 2013-CC-162 Affiliation au Réseau du sport étudiant du Québec en Outaouais pour l'année 2013-2014

IL EST PROPOSE par la commissaire Mme Janique Lachapelle que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais paie une affiliation de 0,67 \$ basée sur un critère PER CAPITA de la population scolaire de la commission scolaire et ce au 30 septembre de l'année scolaire en cours. Cette affiliation symbolise la reconnaissance de la commission scolaire aux buts que poursuit le Réseau du sport étudiant du Québec en Outaouais conformément aux lettres patentes de cette dernière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) RESOLUTION 2013-CC-163 Délégation au Réseau du sport étudiant du Québec en Outaouais pour l'année 2013-2014

IL EST PROPOSE par le commissaire M. Damien Lafrenière que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais mandate M. René Allard à titre de délégué auprès du Réseau du sport étudiant du Québec en Outaouais. Le mandat de cette délégation sera essentiellement en rapport avec le programme d'activités que le Réseau du sport étudiant du Québec en Outaouais a soumis à notre attention. À cet effet, il est officiellement mandaté pour participer au processus de décision de ladite association et donner suite à la décision prise, conformément aux procédures établies dans notre commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(Les commissaires ne prennent pas de pause)



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 25 septembre 2013

C) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

C-1 RESOLUTION 2013-CC-164 Démission

CONSIDÉRANT le départ de la personne suivante ;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Damien Lafrenière de prendre acte de la démission de cette personne.

Nom	Fonction
Cléroux Marc	Technicien en éducation spécialisée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-2 Historique des demandes de tolérance

M. Leblanc présente le document.

C-3 RESOLUTION 2013-CC-165 Désignation à la fonction de responsable de l'accès à l'information

CONSIDÉRANT que l'article 8 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* permet à un organisme public de désigner un responsable de l'accès ;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais est d'avis que M. Richard Leblanc, directeur du service des ressources humaines et secrétaire général, est la personne toute désignée afin d'assumer toutes les obligations qui découlent de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire M. Chantal Tremblay que M. Richard Leblanc soit désigné à la fonction de responsable de l'accès aux documents des organismes publics et de la protection des renseignements personnels.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-4 Protecteur de l'élève

M. Leblanc rappelle que le substitut engagé par le regroupement de trois commissions scolaires (CSHBO, Pierre-Neveu et Portages-de-l'Outaouais) a remis sa démission. Étant donné que la Commission scolaire des Draveurs a le même protecteur de l'élève que le regroupement, il a été proposé que le substitut du protecteur de l'élève de la CSD, Mme Myriam Beauparlant, serve aussi de substitut aux trois autres commissions scolaires. Éventuellement, l'année prochaine, les commissions scolaires de l'Outaouais et la Commission scolaire Pierre-Neveu pourraient embaucher un seul protecteur de l'élève et un seul substitut.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 septembre 2013

Numéro de résolution
ou annotation

D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

D-1 RESOLUTION 2013-CC-166 Registre des chèques

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué la commissaire Mme Madeleine Aumond;

CONSIDÉRANT que les observations de la commissaire vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Madeleine Aumond que les registres de chèques de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais du 22 août et du 5 septembre 2013 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-2 RESOLUTION 2013-CC-167 Allocation aux parents l'année scolaire 2013-2014

CONSIDÉRANT les besoins particuliers de certains élèves;

CONSIDÉRANT que les élèves demeurent à l'extérieur des circuits d'autobus;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Bernard Caron d'autoriser le versement d'allocations aux parents pour l'année scolaire 2013-2014 selon la liste annexée.

NOM ET PRÉNOM	ALLOCATION	RAISON
Joseph Lacroix	1 000 \$ / année	Élève hors circuit
Lison Paul	660 \$ / année	Élève hors circuit
Mélanie Gauthier	820 \$ / année	Besoins particuliers

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-3 RESOLUTION 2013-CC-168 Transport par berlines pour l'année scolaire 2013-2014

CONSIDÉRANT les besoins spécifiques de certains élèves;

CONSIDÉRANT la durée des circuits d'autobus, la nature des chemins, des horaires des écoles, la localisation et les besoins de certains élèves;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion de renouveler les contrats de transport par berlines pour l'année 2013-2014 (voir liste) pour un (1) an, pour un maximum de 180 jours de transport.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 septembre 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-168) suite

Numéro du contrat	Numéro du véhicule	Transporteur	Montant de base par jour	Coût/km
100	100	Transport A. Heafey inc.	268.15 \$	0,4941 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNIQUES

E-1 RESOLUTION 2013-CC-169 **Contrat de déneigement et sablage 2013-2016 école Dominique-Savio, de Montcerf-Lytton**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public du 11 septembre dernier pour le déneigement et le sablage et dont l'ouverture a eu lieu le 25 septembre, à 10 h;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du service des ressources matérielles et technologiques;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Madeleine Aumond d'accepter la plus basse soumission conforme de Marilynne Émond au montant de 3 500,00 \$ (taxes exclues) et résolu que le directeur du service des ressources matérielles et technologiques, M. Charles Pétrin, soit autorisé à signer les documents pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois de l'Outaouais.

TABLEAU COMPARATIF

Nom	Prix taxes exclues
Marilynne Émond	3 500,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-2 RESOLUTION 2013-CC-170 **Contrat de déneigement et sablage 2013-2016, école St-Boniface, de Bois-Franc**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public du 11 septembre dernier pour le déneigement et le sablage et dont l'ouverture a eu lieu le 25 septembre, à 10 h;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du service des ressources matérielles et technologiques;



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 septembre 2013

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2013-CC-170) suite

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Madeleine Aumond d'accepter la plus basse soumission conforme de Marilyne Émond au montant de 4 300,00 \$ (taxes exclues) et résolu que le directeur du service des ressources matérielles et technologiques, M. Charles Pétrin, soit autorisé à signer les documents pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois de l'Outaouais.

TABLEAU COMPARATIF

Nom	Prix taxes exclues
Marilyne Émond	4 300,00\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- E-3 RESOLUTION 2013-CC-171 **Contrat de déneigement et sablage 2013-2016, école Académie Sacré-Cœur, de Maniwaki**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public du 11 septembre dernier pour le déneigement et le sablage et dont l'ouverture a eu lieu le 25 septembre, à 10 h;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du service des ressources matérielles et technologiques;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Madeleine Aumond d'accepter la plus basse soumission conforme de 3097-4547 Québec Inc. (Annette Brisson), au montant de 2 657,82 \$ (taxes exclues) et résolu que le directeur du service des ressources matérielles et technologiques, M. Charles Pétrin, soit autorisé à signer les documents pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois de l'Outaouais.

TABLEAU COMPARATIF

Nom	Prix taxes exclues
3097-4547 Québec Inc. (Annette Brisson)	2 657,82 \$
Marilyne Émond	3 200,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- E-4 RESOLUTION 2013-CC-172 **Contrat de déneigement et sablage 2013-2016, école Pie-XII, de Maniwaki**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public du 11 septembre dernier pour le déneigement et le sablage et dont l'ouverture a eu lieu le 25 septembre, à 10 h;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du service des ressources matérielles et technologiques;



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 25 septembre 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-172) suite

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Madeleine Aumond d'accepter la plus basse soumission conforme de 3097-4547 Québec Inc. (Annette Brisson), au montant de 1 287,00 \$ (taxes exclues) et résolu que le directeur du service des ressources matérielles et technologiques, M. Charles Pétrin, soit autorisé à signer les documents pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois de l'Outaouais.

TABLEAU COMPARATIF

Nom	Prix taxes exclues
3097-4547 Québec Inc. (Annette Brisson)	1 287,00 \$
Marilyne Émond	2 000,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-5 RESOLUTION 2013-CC-173 **Contrat de déneigement et sablage
2013-2016, centre St-Eugène, de
Déléage**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public du 11 septembre dernier pour le déneigement et le sablage, dont l'ouverture a eu lieu le 25 septembre, à 10 h;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du service des ressources matérielles et technologiques;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Madeleine Aumond d'accepter la plus basse soumission conforme de 3097-4547 Québec Inc. (Annette Brisson), au montant de 1 657,00 \$ (taxes exclues) et résolu que le directeur du service des ressources matérielles et technologiques, M. Charles Pétrin, soit autorisé à signer les documents pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois de l'Outaouais.

TABLEAU COMPARATIF

Nom	Prix taxes exclues
3097-4547 Québec Inc. (Annette Brisson)	1 657,00 \$
Marilyne Émond	2 100,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-6 RESOLUTION 2013-CC-174 **Contrat de déneigement et sablage
2013-2016, école Cité étudiante de la
Haute-Gatineau, de Maniwaki**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public du 11 septembre dernier pour le déneigement et le sablage, dont l'ouverture a eu lieu le 25 septembre, à 10 h;



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 septembre 2013

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2013-CC-174) suite

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du service des ressources matérielles et technologiques;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Madeleine Aumond d'accepter la plus basse soumission conforme de 3097-4547 Québec Inc. (Annette Brisson), au montant de 21 378,25 \$ (taxes exclues) et résolu que le directeur du service des ressources matérielles et technologiques, M. Charles Pétrin, soit autorisé à signer les documents pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois de l'Outaouais.

TABLEAU COMPARATIF

Nom	Prix taxes exclues
3097-4547 Québec Inc. (Annette Brisson)	21 378,25\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-7 RÉSOLUTION 2013-CC-175 Contrat de déneigement et sablage 2013-2016, centre CFER, de Maniwaki

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public du 11 septembre dernier pour le déneigement et le sablage et dont l'ouverture a eu lieu le 25 septembre, à 10 h;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du service des ressources matérielles et technologiques;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Madeleine Aumond d'accepter la plus basse soumission conforme de Marilynne Émond au montant de 1 970,00 \$ (taxes exclues) et résolu que le directeur du service des ressources matérielles et technologiques, M. Charles Pétrin, soit autorisé à signer les documents pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois de l'Outaouais.

TABLEAU COMPARATIF

Nom	Prix taxes exclues
Marilynne Émond	1 970,00 \$
3097-4547 Québec Inc. (Annette Brisson)	1 995,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-8 RÉSOLUTION 2013-CC-176 Contrat de déneigement et sablage 2013-2016, centre administratif et CNDD, de Maniwaki

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public du 11 septembre dernier pour le déneigement et le sablage et dont l'ouverture a eu lieu le 25 septembre à 10 h;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du service des ressources matérielles et technologiques;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 septembre 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-176) suite

IL EST PROPOSÉ par le/la commissaire Mme Madeleine Aumond d'accepter la plus basse soumission conforme de 3097-4547 Québec Inc. (Annette Brisson), au montant de 3 918,00 \$ (taxes exclues) et résolu que le directeur du service des ressources matérielles et technologiques, M. Charles Pétrin, soit autorisé à signer les documents pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois de l'Outaouais.

TABLEAU COMPARATIF

Nom	Prix taxes exclues
3097-4547 Québec Inc. (Annette Brisson)	3 918,00 \$
Marilyne Émond	4 200,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-9 RESOLUTION 2013-CC-177 **Contrat de déneigement et sablage
2013-2016, école St-Nom-de-Marie,
de Lac-Ste-Marie**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public du 11 septembre dernier pour le déneigement et le sablage, dont l'ouverture a eu lieu le 25 septembre, à 10 h;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du service des ressources matérielles et technologiques;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Madeleine Aumond d'accepter la plus basse soumission conforme de Stéphane Bertrand au montant de 5 500,00 \$ (taxes exclues) et résolu que le directeur des ressources matérielles et technologiques, M. Charles Pétrin, soit autorisé à signer les documents pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois de l'Outaouais.

TABLEAU COMPARATIF

Nom	Prix taxes exclues
Stéphane Bertrand	5 500,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-10 RESOLUTION 2013-CC-178 **Dérogation vente de matériel –
Fondation école de rang de Bouchette
- procédure RM-0704-05**

CONSIDÉRANT la procédure en RM-0704-05 interdisant de donner du matériel appartenant à la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT le projet « La petite école de rang » de la municipalité de Bouchette d'accroître la connaissance et de favoriser la reconnaissance du patrimoine scolaire;



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 septembre 2013

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2013-CC-178) suite

CONSIDÉRANT le soutien de la conservation et la mise en valeur d'un bâtiment scolaire;

CONSIDÉRANT le besoin de pupitres, tableaux, livres et diplômes pour finaliser le projet;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du service des ressources matérielles et technologiques de donner le matériel;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion d'accepter la dérogation de la procédure RM-0704-05 et résolu que le directeur du service des ressources matérielles et technologiques, M. Charles Pétrin, soit autorisé à gérer l'aliénation des biens pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois de l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F- AUTRES

F-1 Questions des commissaires

Le commissaire M. Damien Lafrenière demande s'il y a du nouveau dans le dossier des épreuves de mathématiques en secondaire 4. M. Rondeau répond que les résultats ont été très négatifs au plan provincial, dans cette matière, et qu'une démarche se poursuit.

Le commissaire M. Bernard Caron signale que des frais d'inscription ont été exigés lors d'une course de cross-country tenue à Gracefield et demande si cela ne devrait pas être assumé par l'école. M. Sylvain répond que les pratiques sont variables dans ce domaine, dépendamment de l'école concernée. M. Rondeau va vérifier si l'activité en question est couverte par l'entente récemment renouvelée avec la Réseau du sport étudiant.

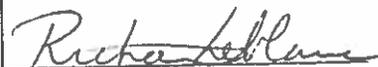
La commissaire Mme Janique Lachapelle souhaite qu'il y ait un toit sur la piscine qui se trouve près de la Cité étudiante. La présidente Mme Diane Nault rappelle que la piscine est exploitée en partenariat avec la Ville de Maniwaki. M. Sylvain va voir si des programmes sont disponibles et vérifier si des partenaires impliqués auraient de l'intérêt à s'engager.

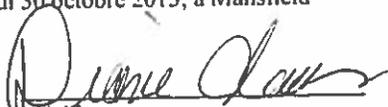
F-2 RÉSOLUTION 2013-CC-179 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la présidente Mme Diane Nault que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 30 octobre 2013, à Mansfield


Secrétaire général


Présidente



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 30 octobre 2013

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 30 octobre 2013, à 19 h, au 250 du chemin de la Chute à Mansfield.

Sont présents à cette assemblée Mmes Guylaine Marcil, Annette Dumouchel, Denise Miron Marion, Marise Veilleux, Janique Lachapelle, Diane Nault, Madeleine Aumond et Chantal Tremblay et MM. Bernard Caron, Charles Langevin, Jacques Masseau et Damien Lafrenière, tous commissaires et formant quorum, de même que M. Bruno Nicolas, commissaire représentant les parents (primaire), et Mme Chantal Lamarche, commissaire représentant les parents (secondaire)

Absences motivées : MM. Jacques Pilon, Éric Éthier et Daniel Moreau

(La commissaire Mme Marise Veilleux a participé à la rencontre par liaison téléphonique)

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain,	directeur général
M. Stéphane Rondeau,	directeur du service des ressources éducatives, de la sanction et de l'organisation scolaire
M. Richard Leblanc,	directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
Mme Manon Riel,	directrice du service des ressources financières et du transport scolaire
M. Charles Pétrin,	directeur du service des ressources matérielles et technologiques
M. Charles Millar,	régisseur des services administratifs et des communications
Mme Anne-Marie Éthier	représentante de la firme de vérification

La présidente Mme Diane Nault ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2013-CC-180 **Ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Damien Lafrenière que l'ordre du jour soit adopté.

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2-
 - a) Lecture et adoption du procès-verbal du CC-2013-09-25
 - b) Suivis



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 octobre 2013

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2013-CC-180) suite

- 3- Parole au public
 - 4- Correspondance
 - 5- Huis clos
 - 6- Présentation des états financiers 2012-2013 (dépôt sur place)
 - 7- Enquête québécoise sur le développement des enfants de la maternelle
 - 8- Résolution de la Fédération des commissions scolaires du Québec
 - 9- Chronologie des démarches pour le diplôme d'études professionnelles 1489 (réparation d'armes à feu)
 - 10- Questionnement sur l'enseignement privé (5 questions)
 - 11- Rapport d'informations de la présidente
 - 12- Rapport d'informations du directeur général
 - 13- Dépôt des procès-verbaux :
 - a) Comité environnemental, 3 septembre 2013
 - 14- *Loi sur les élections scolaires, article 193*
- B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE - jeunes, adultes, formation professionnelle**
- 1- Fluctuation de clientèle
 - 2- Frais exigés aux parents
 - 3- Semaine de la prévention de la violence et de l'intimidation
 - 4- Remplacement - Mme Duquette
- C) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**
- 1- Démissions
 - 2- Programme d'aide aux employés (PAE)
 - 3- Historique des invalidités
 - 4- Substitut du Protecteur de l'élève
 - 5- Formation d'un comité de sélection - CÉHG
 - 6- Comité mixte sur les médias sociaux
- D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**
- 1- Registre des chèques
 - 2- États financiers 2012-2013
- E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES**
- 1- Mazout no 2 - 2013-2014
 - 2- Entente patinoire de Gracefield
- F) AUTRES**
- 1- Questions des commissaires
 - 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 30 octobre 2013

A-2A) RÉSOLUTION 2013-CC-181 **Dispense de lecture et adoption du
procès-verbal de l'assemblée du
conseil des commissaires du 25
septembre 2013**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Chantal Tremblay que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du mercredi 25 septembre 2013 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé, avec un changement aux absences (celles des commissaires MM. Éric Éthier et Jacques Pilon étaient motivées).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

Pas de suivis.

A-3 Parole au public

M. Guy Croteau, vice-président du syndicat des enseignant-e-s, signale que le concours d'écriture dont il parlait en septembre n'était pas organisé par le Syndicat du personnel de l'enseignement des Hautes-Rivières (SPEHR) mais par la Fédération des syndicats de l'enseignement.

Il émet aussi des commentaires concernant l'enquête sur le développement des enfants de la maternelle (point A-7) et tient à sensibiliser les commissaires aux problématiques soulevées par le document. Il souligne que, dans le cas de la CSHBO, 45 % des enfants sont vulnérables. M. Croteau mentionne aussi que le jumelage des classes de premier cycle ne favorise pas la réussite. «Dans notre commission scolaire, cinq classes sont ainsi jumelées en 2013-2014 et le syndicat a déjà fait la proposition de les déjumeler dans la perspective qu'il est important d'agir tôt pour aider le développement des enfants de nos collectivités», a-t-il dit.

La présidente Mme Diane Nault souligne aussi la présence de Mme Johanne Baker, M. Denis Rossignol et Mme Julie Martin, trois directions d'établissement.

A-4 Correspondance

Pas de question sur la correspondance.

A-5 RÉSOLUTION 2013-CC-182 **Huis-clos**

IL EST PROPOSÉ par la présidente Mme Diane Nault de discuter de deux points en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2013-CC-183 **Levée du huis-clos**

IL EST PROPOSÉ par la présidente Mme Diane Nault de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 octobre 2013



Numéro de résolution
ou annotation

A-6 Présentation des états financiers 2012-2013

La représentante de la firme Deloitte s.e.n.c.r.l., Mme Anne-Marie Ethier, présente les états financiers de l'exercice clos le 30 juin 2013.

A-7 Enquête québécoise sur le développement des enfants de la maternelle

M. Sylvain présente et explique les données de l'enquête. Il souligne l'importance du statut socioéconomique des familles dans ce domaine et répond aux questions des commissaires MM. Damien Lafrenière et Charles Langevin et Mme Guylaine Marcil.

A-8 RESOLUTION 2013-CC-184

**Résolution de la Fédération des
commissions scolaires du Québec quant
aux annonces gouvernementales visant la
fiscalité scolaire et la gouvernance des
commissions scolaires**

CONSIDERANT les enjeux importants de gouvernance et de fiscalité pour les commissions scolaires du Québec ;

CONSIDERANT l'importance que le comité d'experts du gouvernement soit composé de gens qui connaissent le réseau d'éducation du Québec ;

CONSIDERANT la nécessité de valoriser le réseau de l'éducation du secteur des jeunes ;

CONSIDERANT l'urgence d'agir pour et au nom des commissions scolaires du Québec ;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Jacques Masseau d'appuyer unanimement la résolution de la Fédération des commissions scolaires du Québec quant aux annonces gouvernementales visant la fiscalité scolaire et la gouvernance des commissions scolaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**A-9 Chronologie des démarches pour le diplôme d'études professionnelles 1489
(réparation d'armes à feu)**

M. Sylvain présente le document et répond aux questions du commissaire M. Damien Lafrenière. Les commissaires décident ensuite d'adopter une résolution sur la question.

RESOLUTION 2013-CC-185

**Formation sur la réparation d'armes à
feu (DEP 1489)**

CONSIDERANT les démarches antérieures qui furent effectuées pour conserver la formation sur la réparation d'armes à feu (1489) au centre de formation professionnelle Vallée de la Gatineau ;

CONSIDERANT la décision du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, en date du 25 juin 2013, d'abolir le programme d'étude Réparation d'armes à feu (DEP 1489) ;



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 30 octobre 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-185) suite

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Damien Lafrenière de faire parvenir une communication écrite à la direction de la formation professionnelle du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, voulant que, si l'adéquation emplois/formation redevient favorable un jour et qu'il est projeté de remettre en place cette formation, la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais considère que cette formation lui revient de plein droit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-10 Questionnement sur l'enseignement privé (5 questions)

La présidente Mme Diane Nault pose des questions aux commissaires et M. Millar note les réponses. Celles-ci seront envoyées à la Fédération des commissions scolaires.

A-11 Rapport d'informations de la présidente

La présidente Mme Diane Nault dépose son rapport de représentation.

A-12 Rapport d'informations du directeur général

M. Sylvain n'a pas de point.

A-13- Dépôt des procès-verbaux :

a) Comité environnemental, 3 septembre 2013

Le procès-verbal est déposé.

A-14 RÉSOLUTION 2013-CC-186 Huis-clos

IL EST PROPOSÉ par la présidente Mme Madeleine Aumond de discuter de ce point en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2013-CC-187 Levée du huis-clos

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Madeleine Aumond de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION 2013-CC-188 *Loi sur les élections scolaires, article 193*

CONSIDERANT la *Loi sur les élections scolaires* et, plus précisément, l'article 193 ;

CONSIDERANT les circonstances exceptionnelles qui ont causé l'absence d'un commissaire à trois séances consécutives ;

CONSIDERANT les enjeux actuels reliés à la gouvernance ;



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 30 octobre 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-188) suite

CONSIDÉRANT les règles prévues pour les élections de novembre 2014 ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Chantal Tremblay d'autoriser le commissaire M. Jacques Pilon à poursuivre son mandat de commissaires et à exercer ses fonctions à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

B-1 Fluctuation de clientèle

M. Rondeau présente le document et signale que les données ministérielles prévoient un niveau-plancher en 2015.

B-2 Frais exigés aux parents

M. Rondeau dépose ce document qui présente les moyennes des frais exigés aux parents, par établissement. Il répond aux questions des commissaires Mmes Guylaine Marciel et Chantal Tremblay et M. Damien Lafrenière.

B-3 Semaine de la prévention de la violence et de l'intimidation

La Semaine a eu lieu du 30 septembre au 4 octobre et plusieurs activités ont été organisées dans nos écoles, malgré le délai très court.

B-4 Remplacement - Mme Duquette

Mme Nicole Duquette, agente de développement pour *Agir ensemble et réussir*, est en arrêt de travail et des entrevues ont eu lieu il y a deux semaines pour lui trouver un remplacement. Mme Claude Myre-Bisailon a débuté lundi dernier, à temps pour les Rendez-vous de la persévérance.

(Les commissaires prennent une pause de 20 h 50 à 21 h 00.)

C) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

C-1 RESOLUTION 2013-CC-189 Démissions

CONSIDÉRANT le départ de la personne suivante;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Junique Lachapelle de prendre acte des démissions de ces personnes :

Noms	Fonction
Vézina, Caroline	Enseignante
Dumas, Marie-Josée	Technicienne en travail social

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 30 octobre 2013

C-2 Programme d'aide aux employés (PAE)

M. Leblanc dépose le document et répond aux questions des commissaires Mmes Guylain Marcil et Chantal Tremblay.

C-3 Historique des invalidités

M. Leblanc présente le tableau.

C-4 RESOLUTION 2013-CC-190 Substitut du Protecteur de l'élève

CONSIDÉRANT la démission du Protecteur adjoint, M. Gilles Taillon ;

CONSIDÉRANT le règlement relatif à la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents de la commission scolaire ;

CONSIDÉRANT l'entente entre la Commission scolaire Pierre-Neveu, la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais et de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais ;

CONSIDÉRANT le désir des partenaires de l'entente de retenir une même personne pour occuper la fonction de substitut au Protecteur de l'élève ;

CONSIDÉRANT que Mme Myriam Beuparlant agit déjà à titre de substitut du Protecteur de l'élève à la Commission scolaire des Draveurs ;

CONSIDÉRANT les consultations effectuées :

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Bernard Caron :

- de désigner Mme Myriam Beuparlant à titre de Protecteur de l'élève adjointe à partir du 5 novembre 2013 et ce, jusqu'au 30 juin 2014;
- d'autoriser la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, à signer l'entente avec les partenaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-5 RESOLUTION 2013-CC-191 Formation d'un comité de sélection, CÉHG

CONSIDÉRANT la politique de dotation;

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires ;

CONSIDÉRANT le besoin de combler le poste en direction à l'établissement suivant : Cité étudiante de la Haute-Gatineau ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Janique Lachapelle qu'un comité de sélection soit formé, composé de la direction générale, d'une personne ressource et de trois commissaires et deux substituts qui sont les personnes suivantes :



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 octobre 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-191 suite)

Commissaires désignées

Mme Janique Lachapelle, Mme Diane Nault, Mme Chantal Lamarche

Commissaires substitués

Mme Madeleine Aumond, Mme Chantal Tremblay

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-6 Comité mixte sur les médias sociaux

La commissaire Mme Chantal Tremblay présente un compte-rendu verbal de la rencontre du mardi 29 octobre du comité mixte sur les médias sociaux. Il en ressort que la première année d'existence de la page Facebook de la commission scolaire se solde par un bilan globalement positif. Le but premier, rejoindre les parents, a été atteint. La page compte présentement 460 amis et les mentions peuvent attirer jusqu'à 2 500 visiteurs. Elle invite les commissaires qui ne l'ont pas déjà fait à devenir amis de la page.

D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

D-1 RESOLUTION 2013-CC-192 Registre de chèques

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué le commissaire Monsieur Eric Ethier;

CONSIDÉRANT que les observations du commissaire vérificateur indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Diane Nault que les registres de chèques de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais du 23 septembre et du 7 octobre 2013 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le commissaire M. Charles Langevin signale la présence de chèque de moins de 3 \$. Mme Riel fera des vérifications.

D-2 RESOLUTION 2013-CC-193 États financiers 2012-2013

CONSIDÉRANT la teneur du rapport du vérificateur indépendant de la firme Deloitte s.e.n.c.r.l.;

CONSIDÉRANT l'étude des états financiers par le comité de vérification de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice du service des ressources financières, Mme Manon Riel;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion d'accepter le rapport financier de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais pour l'année scolaire 2012-2013, tel que présenté par Mme Anne-Marie Éthier, de la firme Deloitte s.e.n.c.r.l.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 30 octobre 2013

E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES

E-1 RESOLUTION 2013-CC-194 Contrat de mazout no 2 – 2013-2014

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public du 2 octobre 2013 et dont l'ouverture a eu lieu le 22 octobre, à 14 h;

CONSIDÉRANT les sept (7) soumissions déposées par :

- Dunbar Fuels;
- Les Huiles de la Désert;
- Les Huiles H.L.H. ltée;
- Pétrole Pontiac;
- Produits pétroliers des Draveurs;
- Pétrole Sonic (Coop Fédérée);
- Énergie Valéro Inc. (Ultramar ltée);

CONSIDÉRANT le prix minimum affiché pour le mazout no 2, par le *Bloomberg Oil Buyer's Guide* (OBG) du 27 septembre 2013 (83,80 ¢ / litre);

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Damien Lafrenière d'accepter les plus basses soumissions pour la fourniture de mazout pour la période du 1^{er} novembre 2013 au 31 octobre 2014, selon le tableau comparatif suivant :

- secteur Haute-Gatineau - Pétrole Sonic, au montant de 84,68 ¢/litre (incluant les taxes, sauf la TPS et la TVQ);
- secteur du Pontiac - Pétrole Sonic, au montant de 84,68 ¢ /litre (incluant les taxes, sauf la TPS et la TVQ).

FOURNISSEURS	SECTEUR HAUTE-GATINEAU		
	O.B.G. 27/09/2013	ESCOMPTE PROFIT	COÛTS NETS
Dunbar Fuels	0,8380	Pas soumissionné	
Les Huiles de la Désert	0,8380	0,0429	0,8809
Les Huiles H.L.H. ltée	0,8380	0,0480	0,8860
▶ Pétrole Pontiac	0,8380	Pas soumissionné	
Pétrole Sonic (Coop Fédérée)	0,8380	0,0088	0,8468
Produits pétroliers des Draveurs	0,8380	0,0189	0,8569
Énergie Valéro inc (Ultramar ltée)	0,8380	0,0298	0,8678



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 octobre 2013

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2013-CC-194) suite

FOURNISSEURS	SECTEUR PONTIAC		
	O.B.G. 27/09/2013	ESCOMPTE PROFIT	COUTS NETS
Dunbar Fuels	0,8380	0,0590	0,8970
Les Huiles de la Désert	0,8380	0,0690	0,9070
Les Huiles H.L.H. Itée	0,8380	Pas soumissionné	
► Pétrole Pontiac	► 0,8460	0,0390	0,8850
Pétrole Sonic (Coop Fédérée)	0,8380	0,0088	0,8468
Produits pétroliers des Draveurs	0,8380	Pas soumissionné	
Energie Valéro inc (Ultramar Itée)	0,8380	0,504	0,8884

► : N'a pas pris le bon OBG.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(Le commissaire M. Bernard Caron se retire de la salle à 21 h 15.)

E-2 RESOLUTION 2013-CC-195

**Entente de la patinoire à l'école primaire
et secondaire Sacré-Cœur de Gracefield**

CONSIDÉRANT la demande reçue de la Ville de Gracefield à intervenir à titre de propriétaire du terrain dans l'Entente de cession de la patinoire entre la Commissions des loisirs de Gracefield inc et la Ville de Gracefield;

CONSIDÉRANT que cette entente demande à la commission scolaire de reconnaître un droit de superficie à la Ville de Gracefield et par conséquent de signer les documents pour la publication au registre foncier si requis par la Ville;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a déjà reconnu les droits de propriété de la patinoire à la Ville de Gracefield;

CONSIDÉRANT l'opinion reçue de Me Carole Joly, notaire, à savoir que nous n'avons pas à intervenir dans la cession puisque nous n'avons aucun lien juridique avec la Commission des loisirs de Gracefield inc, mais bien un lien d'entente avec la Ville de Gracefield seulement, *Entente protocolaire du 22 mars 2006*;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Charles Langevin :

- de ne pas signer l'entente de cession entre la Commission des loisirs et la Ville de Gracefield à titre d'intervenant;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 octobre 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-195) suite

- d'autoriser M. Charles Pétrin, directeur du service des ressources matérielles et technologiques, de revoir et de bonifier l'*Entente protocolaire 2006* afin de clarifier les droits et obligations de la Ville et de la commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(Le commissaire M. Bernard Caron revient dans la salle à 21 h 20.)

F- AUTRES

F-1 Questions des commissaires

La commissaire Mme Diane Nault félicite les commissaires parents qui ont été réélus à leur poste, soit M. Bruno Nicolas (aussi nommé président du comité de parents) et Mme Chantal Lamarche (aussi nommée vice-présidente du comité de parents. Ceux-ci ont été assermentés au cours de la présente séance.

Elle ajoute que la commissaire Mme Madeleine Aumond a été élue conseillère municipale à Déléage, sans opposition.

Elle souhaite enfin bonne chance aux commissaires qui participent aux courses électorales dans différentes municipalités de nos régions, soit les commissaires MM. Jacques Masseau, Éric Éthier et Bernard Caron et Mme Chantal Lamarche.

La commissaire Mme Guylaine Marciel signale qu'une pièce de théâtre a été jouée à Sieur-de-Coulonge, de Mansfield, et a reçu un excellent accueil. Les élèves de l'école ont donné un solide coup de main aux techniciens et aux acteurs de la pièce.

La commissaire Mme Denise Miron Marion souhaite que des discussions aient lieu sur le sujet des huis-clos, le mois prochain, plus précisément au cours de la plénière précédant l'assemblée.

La commissaire Mme Janique Lachapelle félicite Mme Riel et son équipe pour le travail accompli au niveau des états financiers.

La commissaire Mme Marise Veilleux souhaite se désister de sa participation au comité consultatif de transport.

RESOLUTION 2013-CC-196

**Désistement d'un membre du Comité
consultatif de transport**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Madeleine Aumond d'accepter le désistement de la commissaire Mme Marise Veilleux concernant sa participation au comité consultatif de transport.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 octobre 2013

RESOLUTION 2013-CC-197

**Nomination d'un commissaire au Comité
consultatif de transport**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Madeleine Aumond d'accepter la nomination du commissaire M. Damien Lafrenière au sein du comité consultatif de transport.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

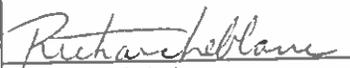
F-2 RÉSOLUTION 2013-CC-198

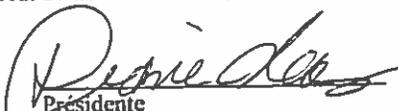
Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la présidente Mme Diane Nault que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 27 novembre 2013, à Gracefield


Secrétaire général


Présidente



Numero de resolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 novembre 2013

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 27 novembre 2013, à 19 h, au 11 du chemin de Blue Sea à Gracefield.

Sont présents à cette assemblée Mmes Guylaine Marcil, Annette Dumouchel, Denise Miron Marion, Janique Lachapelle, Diane Nault, Madeleine Aumond et Chantal Tremblay et MM. Bernard Caron, Éric Éthier, Daniel Moreau, Charles Langevin, Jacques Masseur et Damien Lafrenière, tous commissaires et formant quorum, de même que M. Bruno Nicolas, commissaire représentant les parents (primaire)

Absences motivées : Mme Marise Veilleux et M. Jacques Pilon, de même que Mme Chantal Lamarche, commissaire représentant les parents (secondaire)

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain,	directeur général
M. Stéphane Rondeau,	directeur du service des ressources éducatives, de la sanction et de l'organisation scolaire
M. Richard Leblanc,	directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
Mme Manon Riel,	directrice du service des ressources financières et du transport scolaire
M. Charles Pétrin,	directeur du service des ressources matérielles et technologiques
M. Charles Millar,	régisseur des services administratifs et des communications

Note : cette rencontre s'est déroulée à distance pour certains participants et certaines participantes, c'est-à-dire que les commissaires Mmes Annette Dumouchel, Guylaine Marcil et Denise Miron Marion et MM. Bruno Nicolas et Jacques Masseur se trouvaient à la salle des Hauts-Bois de l'école Sieur-de-Coudongue (Manxfield).

La présidente Mme Diane Nault ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2013-CC-199

Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Daniel Moreau que l'ordre du jour soit adopté.

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

I- Ordre du jour



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 novembre 2013

Numero de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2013-CC-199) suite

- 2- a) Lecture et adoption du procès-verbal du CC-2013-10-30
b) Suivis
 - 3- Parole au public
 - 4- Correspondance
 - 5- **Huis clos (point biffé)**
 - 6- Rapport annuel 2012-2013
 - 7- Plan de communication
 - 8- Poste de direction à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau
 - 9- Projet de loi 63
 - 10- Communications de la Fédération des commissions scolaires du Québec et le comité d'experts
 - 11- *Loi sur les élections scolaires*
 - 12- Rapport d'informations de la présidente
 - 13- Rapport d'informations du directeur général
 - 14- Dépôt des procès-verbaux :
 - a) Comité consultatif de gestion, 17 septembre 2013
 - b) Comité de parent, 11 juin 2013
- B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE - jeunes, adultes, formation professionnelle**
- 1- Grands rendez-vous de la persévérance scolaire
 - 2- Résultats aux épreuves et taux de diplomation MELS
 - 3- Échéancier de consultation – calendrier scolaire 14-15
 - a) Calendrier scolaire 2014-2015 – processus de consultation officielle
 - b) Projet de calendrier scolaire 2014-2015 – document de consultation
 - c) Calendrier scolaire 2014-2015
 - 4- Procédure d'inscription des élèves
 - a) Procédure relative aux critères de répartition et d'inscription des élèves dans les écoles primaires et secondaires – document de travail
 - b) Projet de résolution
 - 5- **Maternelle 4 ans**
- C) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**
- 1- Nomination au poste de direction d'établissement - CEHG
 - 2- Fête-O-Bois
 - 3- Projet de politique de gestion des documents
- D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**
- 1- Registre des chèques
- E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES**
- 1- Suivi de performances énergétiques
 - 1.1 Rapport de pré-suivi des économies : juillet 2011 à juin 2012
 - 1.2 Rapport de suivi des économies – 1^{ère} année : juillet 2012 à juin 2013



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 novembre 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-199) suite

F) AUTRES

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2A) RÉSOLUTION 2013-CC-200

**Dispense de lecture et adoption du
procès-verbal de l'assemblée du
conseil des commissaires du 30
octobre 2013**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du mercredi 30 octobre 2013 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

La présidente Mme Diane Nault fait un suivi sur le point suivant :

- o page 193, point A-3 (enquête sur le développement des enfants de la maternelle) – M. Rondeau explique les démarches faites jusqu'ici pour améliorer la situation et souligne que les choses s'améliorent et que la suggestion de M. Guy Croteau, vice-président du SPEHR, avait déjà été évaluée.

A-3 Parole au public

M. Guy Croteau, vice-président du syndicat des enseignants et enseignantes, souligne que son organisme souhaite travailler en coopération avec la commission scolaire pour améliorer la situation.

A-4 Correspondance

Pas de question sur la correspondance.

A-5 Huis-clos

Le point a été biffé.

A-6 Rapport annuel

MM. Sylvain et Rondeau présentent le rapport annuel et soulignent une correction à apporter au nombre d'ETP (équivalents temps plein) en formation générale des adultes.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 27 novembre 2013

M. Rondeau souligne certains retards au niveau des données fournies par le ministère. Pour sa part, le commissaire M. Damien Lafrenière exprime le souhait de voir les mathématiques de secondaire 4 et 5 faire partie des buts des conventions de partenariat.

RESOLUTION 2013-CC-201

Demandes au MELS

CONSIDÉRANT l'importance de la démarche de gestion axée sur les résultats qui prévaut dans notre commission scolaire depuis quelques années ;

CONSIDÉRANT l'importance d'avoir accès aux différents résultats requis pour être en mesure de suivre nos résultats et d'en faire une reddition de compte adéquate

CONSIDÉRANT que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) ne nous a pas fourni à temps certaines statistiques incontournables, tels que les taux de réussite aux épreuves de juin 2012, les taux de décrochage et les taux de réussite en français écrit de cinquième secondaire;

CONSIDÉRANT l'importance des mathématiques pour l'obtention du diplôme d'études secondaires;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Madeleine Aumond :

- de demander au MELS, dans un premier temps, de produire dans les meilleurs délais les statistiques requises et, dans un deuxième temps, d'ajouter la réussite des mathématiques de quatrième et cinquième secondaire aux buts des futures conventions de partenariat
- et d'envoyer copie de cette résolution à la ministre Mme Marie Malavoy, aux députés provinciaux de notre territoire et aux autres commissions scolaires du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION 2013-CC-202

Rapport annuel 2012-2013

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Damien Lafrenière d'adopter le rapport annuel 2012-2013 de la commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-7 Plan de communications 2013-2014

M. Millar présente le plan de communications 2013-2014.

RESOLUTION 2013-CC-203

Plan de communication

CONSIDÉRANT que la politique de communication prévoit l'élaboration d'un plan de communication annuel;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion d'adopter le plan de communication 2013-2014 de la commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 novembre 2013

**A-8 RESOLUTION 2013-CC-204 Poste de direction à la Cité
étudiante de la Haute-Gatineau**

CONSIDERANT la démission de M. Robert Giard ;

CONSIDERANT les démarches du comité de sélection ;

CONSIDERANT la politique de gestion des cadres ;

CONSIDERANT les consultations effectuées ;

CONSIDERANT le remplacement effectué au cours de la dernière année ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Janique Lachapelle de nommer Mme Josée Brisebois directrice de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau et de la confirmer immédiatement dans son poste.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-9 Projet de loi 63

M. Sylvain présente les documents et précise que le projet de loi aura comme effet, pour notre commission scolaire, d'occasionner un fardeau supplémentaire au plan financier, pour les deux prochaines années.

RESOLUTION 2013-CC-205 Opposition au projet de loi 63

CONSIDERANT les circonstances entourant la préparation du budget 2013-2014, notamment l'annulation de la péréquation pour réduction du taux de taxe et les indications ministérielles quant à la possibilité d'utiliser la taxation scolaire pour compenser en partie ce manque à gagner ;

CONSIDERANT la réaction gouvernementale concernant la hausse des taxes scolaires à travers le Québec ;

CONSIDERANT que le gouvernement provincial a déposé, le 14 novembre dernier, le projet de loi 63, en vue de forcer les commissions scolaires à remettre des crédits de taxes scolaires aux contribuables de l'ordre de 100 millions \$, sur une période de deux ans ;

CONSIDERANT qu'il est clair que les commissions scolaires, déjà aux prises avec des compressions croissantes (au-delà de 600 millions \$ en trois ans), ne pourront faire face aux exigences d'une telle mesure ;

CONSIDERANT que la remise de crédit de taxes aux contribuables aura nécessairement des conséquences sur les services éducatifs ;



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 novembre 2013

Numero de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2013-CC-205) suite

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Damien Lafrenière :

- que le conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais exprime son désaccord total avec le projet de loi 163 ;
- et que copie de la présente résolution soit envoyée au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, à la Fédération des commissions scolaires du Québec et à l'ensemble des commissions scolaires québécoises.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-10 Communications de la Fédération des commissions scolaires du Québec et le comité d'experts

La présidente Mme Diane Nault présente les membres du comité mis sur pied par le ministère pour étudier la gouvernance, la gestion et la fiscalité des commissions scolaires. Le comité doit déposer son rapport en mai 2014, ce qui pourrait avoir un impact sur la préparation budgétaire.

A-11 Loi sur les élections scolaires

La présidente Mme Diane Nault signale que la commissaire Mme Marise Veilleux a signifié son intention de démissionner et qu'il est nécessaire de lui trouver un remplaçant. Par ailleurs, le commissaire M. Jacques Pilon ayant été absent à trois assemblées consécutives ne peut plus exercer son mandat de commissaire et doit lui aussi être remplacé.

Elle invite les commissaires ayant des suggestions de noms, que ce soit pour le siège de Mme Veilleux (numéro 5) ou celui de M. Pilon (numéro 11), à les transmettre à M. Sylvain ou M. Millar, d'ici la tenue de la prochaine rencontre du comité de parents, prévue le 9 décembre. Celui-ci doit en effet être consulté sur toute nomination de commissaire. Par la suite, le conseil des commissaires tiendra une assemblée extraordinaire sur ces nominations. Elle aura lieu le 18 décembre prochain, à 18 h 30, au centre administratif de Maniwaki, en visioconférence avec l'école Sieur-de-Coulonge (Mansfield).

A-12 Rapport d'informations de la présidente

La présidente Mme Diane Nault dépose son rapport de représentation.

A-13 Rapport d'informations du directeur général

M. Sylvain n'a pas de point.

A-14- Dépôt des procès-verbaux :

- a) Comité consultatif de gestion, 17 septembre 2013
- b) Comité de parents, 11 juin 2013

Les procès-verbaux sont déposés.



Numero de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 novembre 2013

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

B-1 Grands rendez-vous de la persévérance scolaire

M. Rondeau présente un document qui fait la synthèse de cet événement important pour la réussite éducative des jeunes.

B-2 Résultats aux épreuves et taux de diplomation MELS

M. Rondeau dépose le document.

B-3 Échéancier de consultation – calendrier scolaire 14-15

- a) Calendrier scolaire 2014-2015 – processus de consultation officielle
- b) Projet de calendrier scolaire 2014-2015 – document de consultation
- c) Calendrier scolaire 2014-2015

M. Rondeau présente l'échéancier, le document de consultation et le projet de calendrier scolaire.

B-4 Procédure d'inscription des élèves

- a) Procédure relative aux critères de répartition et d'inscription des élèves dans les écoles primaires et secondaires – document de travail

M. Rondeau présente le document et souligne les changements comparativement à l'ancien texte. Il prend note des modifications proposées.

- b) RESOLUTION 2013-CC-206 Procédure relative aux critères de répartition et d'inscription des élèves dans les écoles primaires et secondaires

CONSIDÉRANT l'article 4 de la *Loi sur l'Instruction Publique* stipulant que le parent a le droit de choisir l'école de fréquentation de son enfant;

CONSIDÉRANT la volonté de la commission scolaire des Hauts-Bois de l'Outaouais de favoriser le maintien des petites écoles du village sur son territoire et d'appuyer sa politique relative au maintien ou à la fermeture des écoles;

CONSIDÉRANT le respect du processus de consultation effectué;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Daniel Moreau d'adopter la procédure relative aux critères de répartition et d'inscription des élèves dans les écoles primaires et secondaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 novembre 2013



Numéro de résolution
ou annotation

B-5 Maternelle 4 ans

M. Rondeau dresse un bilan de l'implantation du programme des classes de maternelle 4 ans.

(Les commissaires prennent une pause de 20 h 10 à 20 h 25.)

C) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

C-1 Nomination au poste de direction d'établissement - CEHG

Le point a déjà été traité.

C-2 Fête-O-Bois

M. Leblanc explique que l'activité aura lieu le 27 mars 2014, à Gracefield, avec une thématique portant sur le disco. Trois retraités seront fêtés, ainsi que sept employés comptant 15 et 25 ans de service. Des invitations personnalisées seront envoyées aux commissaires.

C-3 Politique de gestion des documents

M. Leblanc présente le projet de politique et souligne qu'elle a pour but de guider la gestion des documents et archives. La consultation est amorcée. M. Leblanc enverra aux commissaires qui sont membres du comité des ressources humaines trois dates possibles de rencontre.

D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

D-1 RESOLUTION 2013-CC-207 Registre de chèques

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué le commissaire Monsieur Daniel Moreau;

CONSIDÉRANT que les observations du commissaire vérificateur indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Daniel Moreau que les registres de chèques de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais du 23 octobre et 7 novembre 2013 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES

E-1 Suivi de performances énergétiques

1.1 Rapport de pré-suivi des économies : juillet 2011 à juin 2012

1.2 Rapport de suivi des économies – 1^{ère} année : juillet 2012 à juin 2013

M. Pétrin présente les rapports, le premier concernant la période de construction, le second portant sur la première année complète d'opération. Il en ressort que les économies réalisées ont été plus importantes que prévu.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 27 novembre 2013

Réalisé de 2010 à 2012, au coût de 7,5 millions \$, en partenariat avec la firme Ecosystem, le projet a permis de moderniser l'ensemble des systèmes d'éclairage et de chauffage de la commission scolaire. Le projet va s'autofinancer sur une période de 16 ans, à même les économies réalisées à tous les ans et les subventions reçues.

Au cours de la phase de construction, les économies attendues étaient de 186 000 \$. Les économies réellement engrangées, de juillet 2011 à juin 2012, se sont élevées à 249 000 \$, soit 63 000 \$ de plus que prévu. Tel que convenu dans l'entente entre la commission scolaire et Ecosystem, les deux partenaires se partageront également l'excédent.

De plus, au cours de la première année d'opération, de juillet 2012 à juin 2013, les économies se sont aussi avérées plus fortes que prévu. Les chiffres attendus étaient de 372 000 \$, alors que les vrais chiffres se sont montés à 452 000 \$.

Par ailleurs, en plus d'avoir une meilleure rentabilité que prévu, le système entraîne des retombées environnementales plus grandes. La consommation de mazout a chuté de plus de moitié (-57 %), de 771 000 litres par année à 328 000 litres par année, grâce à l'utilisation de formules alternatives de chauffage, aux granules et par géothermie. Cela a des conséquences au niveau des émissions de carbone, puisque les prévisions tablaient sur une baisse d'émission équivalente au retrait de 300 voitures de la circulation, alors que les chiffres réels indiquent plutôt une baisse équivalant au retrait de 388 voitures.

F- AUTRES

F-1 Questions des commissaires

La présidente Mme Diane Nault rappelle qu'un concours de dessins a été lancé auprès des élèves de 5^e et 6^e année, pour trouver les images illustrant la prochaine carte de Noël de la commission scolaire. Mme Christel Brouillard et Mme Nault agiront comme juges.

La présidente Mme Nault trouve déplorable les commentaires formulés par la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Mme Marie Malavoy, la fin de semaine dernière, au sujet de la persévérance. Elle considère regrettable que Mme Malavoy s'obstine à utiliser le mot « décrochage », un terme chargé d'une forte connotation négative.

Elle souligne aussi que M. Rondeau a participé à l'activité « Novembre » en se faisant pousser une moustache. Il espérait recueillir 50 \$ en dons pour la recherche sur le cancer de la prostate et autres maladies dites « masculines ». Finalement, il a réussi à amasser la somme de 84 \$.

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 novembre 2013



Numéro de résolution
ou annotation

F-2 RÉSOLUTION 2013-CC-208 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la présidente Mme Diane Nault que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée extraordinaire : le mercredi 18 décembre 2013, à Maniwaki
Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 29 janvier 2014, à Gracefield



Secrétaire général

Présidente



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 18 décembre 2013

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 18 décembre 2013, à 18 h 30, au 331 de la rue du Couvent à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée Mmes Guylaine Marcil, Annette Dumouchel, Denise Miron Marion, Janique Lachapelle, Diane Nault, Madeleine Aumond et Chantal Tremblay et MM. Bernard Caron, Daniel Moreau, Charles Langevin, Jacques Masseau et Damien Lafrenière, tous commissaires et formant quorum, de même que M. Bruno Nicolas, commissaire représentant les parents (primaire), et Mme Chantal Lamarche, commissaire représentant les parents (secondaire)

Absence motivée : M. Éric Éthier

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain, directeur général

M. Richard Leblanc, directeur du service des ressources humaines et secrétaire général

M. Charles Millar, régisseur des services administratifs et des communications

Note : cette rencontre s'est déroulée à distance pour certains participants et certaines participantes, c'est-à-dire que les commissaires Mmes Annette Dumouchel, Guylaine Marcil et Denise Miron Marion et MM. Bruno Nicolas et Jacques Masseau se trouvaient à la salle des Hauts-Bois de l'école Sieur-de-Coulonge (Mansfield), tout comme M. Leblanc.

La présidente Mme Diane Nault ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2013-CC-209 Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Madeleine Aumond que l'ordre du jour soit adopté.

Ouverture de la séance

1- Ordre du jour

2- Nomination de deux commissaires

2.1 Avis public

2.2 Fin de mandat de deux commissaires

2.2.1 Mme Marise Veilleux (siège numéro 5)

2.2.2 M. Jacques Pilon (siège numéro 11)

2.3 Candidatures proposées

2.4 Consultation du comité de parents

2.5 Nominations de commissaires aux sièges vacants

2.5.1 Nomination au siège numéro 5

2.5.2 Nomination au siège numéro 11



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 18 décembre 2013

Numero de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2013-CC-209) suite

3- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2 **Nomination de deux commissaires**

2.1 **Avis public**

M. Leblanc dépose l'avis public annonçant la tenue de la présente assemblée extraordinaire.

2.2 **Fin de mandat de deux commissaires**

2.2.1 **Mme Marise Veilleux (siège numéro 5)**

M. Leblanc dépose la lettre de démission de Mme Veilleux.

2.2.2 **M. Jacques Pilon (siège numéro 11)**

M. Leblanc dépose la lettre de démission de M. Pilon.

2.3 **Candidatures proposées**

La présidente Mme Diane Nault présente la liste des candidatures aux deux postes.

2.4 **Consultation du comité de parents**

La présidente Mme Diane Nault présente le résultat de la consultation du comité de parents.

RÉSOLUTION 2013-CC-210 Huis-clos

IL EST PROPOSÉ par la présidente Mme Madeleine Aumond de discuter du point 2.5 en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2013-CC-211 Levée du huis-clos

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 18 décembre 2013

2.5 Nominations de commissaires aux sièges vacants

Suite aux discussions et délibérations menées en huis-clos, des orientations ont été prises au niveau des nominations pour le siège numéro 5 et le siège numéro 11. Dans les deux cas, les commissaires termineront les mandats entamés en novembre 2007, date des dernières élections scolaires, et échus en novembre 2014, date des prochaines élections scolaires.

2.5.1 Nomination au siège numéro 5

RESOLUTION 2013-CC-212 **Nomination d'une
commissaire au siège 5**

CONSIDERANT la lettre de démission de Mme Marise Veilleux, relativement au poste de commissaires pour le siège numéro 5 du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais ;

CONSIDERANT l'article 199 de la *Loi sur les élections scolaires* ;

CONSIDERANT les diverses candidatures présentées par les commissaires ;

CONSIDERANT la consultation effectuée auprès du comité de parents ;

CONSIDERANT l'exercice de sélection réalisé par les commissaires ;

IL EST PROPOSE par le commissaire M. Damien Lafrenière de nommer Mme Marie-Anne Poulin au poste de commissaire pour le siège numéro 5 du conseil des commissaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.1.1 Nomination au siège numéro 11

RESOLUTION 2013-CC-213 **Nomination d'une
commissaire au siège 11**

CONSIDERANT la lettre de démission de M. Jacques Pilon, relativement au poste de commissaires pour le siège numéro 11 du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais ;



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 18 décembre 2013

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2013-CC-213) suite

CONSIDERANT l'article 199 de la *Loi sur les élections scolaires* ;

CONSIDERANT les diverses candidatures présentées par les commissaires ;

CONSIDERANT la consultation effectuée auprès du comité de parents ;

CONSIDERANT l'exercice de sélection réalisé par les commissaires ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion de nommer Mme Gaétane Mousseau au poste de commissaire pour le siège numéro 11 du conseil des commissaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3 RÉSOLUTION 2013-CC-214

Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la présidente Mme Diane Nault que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 29 janvier 2014, à Gracefield


Secrétaire général


Présidente